



## **La Bibliotheque Des Predicateurs**

Qui Contient Les Principaux Sujets De La Morale Chrétienne, Mis par ordre  
alphabétique

D - H

**Houdry, Vincent**

**Lyon, 1716**

Delai De La Penitence, Penitence differée jusqu'à la mort; combien elle est  
suspecte, & souvent inutile. Impenitence, &c.

---

[urn:nbn:de:hbz:466:1-75863](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-75863)

# LA BIBLIOTHEQUE DES PREDICATEURS,

Contenant les principaux Sujets de la Morale Chrétienne.

D.

## DÉLAI DE LA PENITENCE.

PENITENCE DIFFEREE JUSQU'A LA MORT;  
Combien elle est suspecte, & souvent inutile; Impénitence finale, &c.

### AVERTISSEMENT.

**J**E joins ensemble le délai de la penitence, avec l'impénitence finale, comme deux sujets qui ont une grande connexion, l'un étant la cause, & l'autre l'effet: outre que l'un & l'autre entre dans le dessein du Sauveur, qui est de faire appréhender la mort dans le péché; ce qui fait proprement l'impénitence finale. De là vient que ce sujet a encore du rapport avec la mort des pécheurs, avec l'habitude dans le péché, & avec l'abandon de Dieu, dont nous avons parlé en leur propre lieu, & que l'on pourra consulter s'il est nécessaire. Mais je crois que sans user de redites, on trouvera ici assez de matériaux sur l'impénitence, & sur le retardement qu'on apporte à sa conversion. Il faut seulement remarquer que nous employons indifféremment ces deux termes, conversion, & penitence, pour signifier un changement de vie, & un renoncement entier & sincère au crime, & aux engagements criminels.

Pour ce qui est de l'impénitence, dont l'on peut traiter séparément, nous entendons par ces termes l'impénitence finale, à laquelle le retardement qu'on apporte à sa conversion, a coutume de conduire les pécheurs: quoi que cette volonté déterminée de continuer ses désordres, & la négligence d'expier ses péchez, par le Sacrement de Penitence, se puisse appeler une impénitence actuelle, comme étant une disposition à celle qui met le sceau à la reprobation.

### PARAGRAPHE PREMIER.

Divers Deseins & Plans de Discours sur ce sujet.

- I. **S**I nous faisons reflexion aux causes les plus ordinaires de ces coupables délais, & de ces retardemens sans fin de faire penitence, nous trouverons qu'elles se reduisent à trois.
- 1°. Dans les uns, c'est indolence, paresse, & dégoût des choses de Dieu. 2°. Dans les autres, c'est attachement au péché; un engagement criminel, ou quelque passion qui les domine, & qui les retient dans une servitude honteuse. 3°. Dans les autres enfin, c'est un aveuglement d'esprit, & un endurcissement de cœur, qui fait qu'ils ne sont touchés & émus, ni par la crainte des jugemens de Dieu, ni par le danger de leur damnation éternelle. Sur quoi je dis: 1°. Que de différer la penitence & sa conversion par indolence & par un dégoût des choses de Dieu, c'est courir risque de mourir dans l'impénitence par surprise. 2°. Que de différer sa conversion & sa penitence par attachement au péché, c'est courir risque de mourir impénitent, par un effet de la justice vengeresse de Dieu. 3°. Enfin, que de différer la penitence par aveuglement d'esprit & endurcissement de cœur, c'est courir, pour ainsi dire, à sa perte, & rendre inévitable la mort dans le péché. C'est le partage de ce discours.
- Première Partie. A l'égard de l'indolence, il est incroyable combien de pécheurs elle endort: c'est elle qui cause cet éloignement habituel des tribunaux de la penitence, qui les fait toujours différer de fête en fête, & re-
- mettre à un autre temps; le caractère de ces indolens est trop commun, pour vous être inconnu. Ce ne sont pas de ces pécheurs d'éclat, qui font murmurer le public de leurs désordres; ce sont des pécheurs secrets, sujets à des vices honteux, & à des crimes que la mollesse produit, & que l'indolence entretient: ils ne peuvent se gêner ni se contraindre en rien; & comme il se faut faire une grande violence pour rentrer en soi-même, changer de vie, & se priver de leurs divertissemens, ils ne peuvent se résoudre, & ainsi diffèrent de jour en jour, & d'année en année. Ce n'est pas que ces sortes de pécheurs ne ressentent par intervalle, des allarmes, des inquiétudes, des remords de conscience; mais le fond d'indolence qui les domine, a bientôt tout calmé, tout assoupi. D'ailleurs comme la crainte est presque la seule passion, dont on soit capable en cet état, on se fait cent difficultés chimeriques sur ce retour à la penitence. Tantôt c'est la honte de porter ses iniquitez secretes à l'oreille d'un Prêtre; tantôt c'est l'appréhension de trouver dans un Ministre zélé, un défenseur trop severe des droits de Dieu; tantôt ce sont les rigueurs & les austeritez que la penitence prescrit; l'obligation de prier, de veiller, de se mortifier, de se retirer des compagnies dangereuses, & de pratiquer la retraite. Tout cela ne s'accommodant pas avec leur indolence, les fait toujours différer, & ne prendre jamais la reso-

## DELAI DE LA PENITENCE.

lution de commencer. D'où il arrive que cette indolence les conduit infailliblement à l'impenitence par voye de surprise, parce que la mort les surprend ordinairement en cet état.

Seconde Partie. Si le pecheur indolent doit craindre l'impenitence par voye de surprise; je dis en second lieu, que le pecheur d'attachement, doit la craindre par voye de vengeance & de justice. 1°. Ce n'est, ni la honte, ni la timidité qui les retient, les jeûnes, les prières, & toutes les rigueurs de la penitence ne seroient pas capables d'empêcher leur conversion, si elle pouvoit compatir avec l'objet de leur passion. Mais parce qu'il n'est pas possible d'allier la penitence avec un attachement criminel, ils prennent le parti d'une longue impenitence, qui est de différer toujours.

*Joan. 8.*

Et c'est à ces sortes de personnes que s'adresse la menace, que fit autrefois le Fils de Dieu aux Juifs : *In peccato vestro moriemini.* Je dis que ce sera par un juste châtimement de la justice de Dieu. 1°. Qui fait ordinairement cette réparation à sa miséricorde outragée, & doit en quelque sorte cette justification à sa Providence. 2°. C'est la punition dont il menace les pecheurs par ses Prophetes.

*Prov. 5.*

*Quitates sua capium impium... Ipse morietur, quia non habuit disciplinam.* Combien de fois est-il arrivé que des pecheurs sont morts au milieu de leurs débauches, d'autres dans la chaleur de leurs crimes? Jamais la justice & la vengeance de Dieu n'éclate davantage que dans ces sortes de châtimens publics, qui servent d'instruction aux autres, & qui font voir que ces pecheurs attachés à leurs crimes par une violente passion, meurent comme ils ont vécu, c'est-à-dire, dans l'impenitence.

Troisième Partie. Il est des pecheurs aveuglez & endurcis, & qui se sont rendus tels, à force de résister aux grâces de Dieu, qui les a sollicités mille & mille fois de se rendre, & de penser à leur salut. Ils sont maintenant insensibles à toutes les touches du Ciel; ils se font eux-mêmes priver de tous les moyens qui pouvoient les rappeler de leurs égaremens; ils ont étouffé tous les sentimens de Religion, éteint toutes les lumières de la Foi, assoupi les remords de leur conscience; ce sont des athées, qui ont perdu la crainte de Dieu. N'est-il pas évident qu'ils mourront dans l'impenitence, par l'insensibilité, & l'inflexibilité de leur cœur; Dieu les laissant dans l'état où ils se font eux-mêmes réduits par leur malice?

**I I.**

**SUR** la penitence différée jusqu'au lit de la mort. On peut montrer qu'un pecheur qui ne commence sa penitence qu'aux approches de la mort, ne fait presque jamais une penitence suffisante pour le salut. En voici les preuves & les raisons.

1°. En supposant même qu'ils ne soient pas surpris par une mort subite, qui leur ôte tout moyen de penser à leur conscience: c'est qu'alors leur penitence n'est presque jamais entière, ce qui regarde la Confession. Car enfin dans les maladies mêmes qui laissent le plus de liberté d'esprit, de quelle frayeur, & de quel étonnement n'est-on point saisi aux derniers momens de ce départ? Quel embarras d'affaires domestiques auxquelles il faut mettre ordre! Comment dans ce trouble, & dans cette confusion, repasser par-dessus de longues années d'impenitence? comment rappeler en ces instans précipitez, le nombre, les espèces, les circonstances de ses pechez?

comment faire une discussion exacte si l'on n'a point de bien d'autrui, & s'assurer de la restitution avant que de mourir? comment réparer tant de médisances & de calomnies qu'on a faites, de scandales qu'on a donnez, de torts & de dommages qu'on a causez au prochain? Que de reflexions naturelles, & que de retours sur les biens dont on jouissoit & que l'on va quitter. Tout cela fait une étrange diversion des sentimens d'une véritable penitence! Où est alors l'intégrité de la Confession, dont on ne peut rejeter le défaut sur les circonstances de la maladie, ni sur l'abattement du corps: car pourquoi a-t-on tardé un si long-temps, & pourquoi a-t-on rejeté sa penitence jusqu'au moment, où elle paroît impraticable?

2°. La penitence faite à la mort, & différée jusqu'à cette extrémité, n'est presque jamais sincère: ce qui regarde la volonté & la ferme résolution de quitter le péché. Ce n'est point volontairement qu'on abandonne le péché; c'est par nécessité qu'on le quitte: ce n'est point une véritable conversion d'un cœur qui change d'objet avec détermination; c'est impossibilité de conserver des biens que la mort enlève; c'est enfin un sacrifice forcé que Dieu n'accepte point.

3°. La penitence qu'on fait dans ces derniers momens, n'est presque jamais surnaturelle; une crainte humaine d'un avenir incertain, en est souvent le seul motif, & la grace de Dieu y a rarement quelque part. C'est le sentiment de S. Augustin. Que le pecheur, dit-il, ne s'attende point à la grace de son Dieu, pour ces derniers momens: la mort dans la justice est le pur effet de la miséricorde du Ciel; & le Seigneur s'est comme fait une loi de la refuser à tout pecheur qui l'a méprisée pendant la vie.

**III.**

**TROIS** choses sont à craindre en différant sa penitence & sa conversion au lit de la mort.

1°. La colère de Dieu, qui a coutume de se réserver cette heure pour punir nos délais, nos tiédeurs, les mépris de ses grâces qu'il a si long-temps dissimulez: pour les punir, dis-je, par la soustraction de ses mêmes grâces, & le refus de la plus importante de toutes, qui est celle de la persévérance finale.

2°. Nos passions & nos mauvaises habitudes, qui sont alors d'autant plus fortes pour nous perdre, que toutes les facultez, & du corps, & de l'esprit, sont plus affoiblies.

3°. Le démon enfin, qui voyant qu'il n'a plus de temps à perdre, n'oublie rien pour empêcher la conversion du pecheur; tantôt en ôtant la pensée du peril; tantôt en détournant celle de la penitence; tantôt en effrayant le moribond; & le portant au désespoir, &c.

**IV.**

Un puissant motif d'embrasser la penitence, & de se convertir à Dieu sans délai, est de penser qu'en différant, on devient toujours plus vicieux & plus criminel; & par conséquent, qu'on se met en danger de ne le faire jamais. Les preuves s'en tirent,

1°. De la part de Dieu, qui laisse d'attendre ceux qui font la sourde oreille à sa voix, retire ses grâces quand on en abuse, & abandonne enfin les âmes qui lui résistent par leurs infidelitez.

2°. De notre côté; parce que plus l'on remet & l'on diffère, plus la penitence, & la parfaite conversion devient difficile, à cause des mauvaises habitudes, qui se fortifient tou-

PARAGRAPHÉ PREMIER.

jours, & des engagements qu'on a contractez, ausquels alors on ne renonce qu'à regret.

3°. Telle est la nature du temps, dont nous n'avons pas un moment d'assuré, & sur lequel nous ne pouvons compter.

V.

1°. LA pénitence à la mort est tres-difficile d'elle-même. Le temps y est moins propre : le pecheur y est moins disposé; les douleurs de la maladie nous empêchent; on est accablé de mille autres soins, qui y mettent autant d'obstacles.

2°. Cette pénitence est encore infiniment plus difficile à ceux qui ont différé jusqu'à ce temps-là; à cause du peu de temps qu'il leur reste, de l'embrouillement de leur conscience, & du peu de moyens & de secours qu'ils ont alors.

VI.

DEUX propositions peuvent faire le partage d'un discours.

La première : Qu'il n'est point d'esperance, plus mal fondée, plus temeraire, & plus insensée, que celle du pecheur, qui sans travailler à sa conversion, pendant que la grace lui en fournit le moyen & l'occasion, differe tous-jours, & présume qu'il viendra un temps, où la grace & l'occasion lui seront favorables.

La seconde : Qu'il n'y a rien de plus injurieux à Dieu, que la présomption de ce pecheur, qui remet sa conversion à contre-temps. *Le P. Massillon, Sermon de la fausse confiance des Pecheurs.*

VII.

1°. LE délai de la pénitence lasse enfin la patience de Dieu, après avoir long-temps attendu les pecheurs.

2°. Ils tarissent la source des misericordes & des bontez de Dieu, en abusant du temps, & des moyens qu'il leur donne pour sortir du malheureux état où ils se sont mis.

3°. Ils bravent sa justice. Mais ce ne sera pas impunément; puisqu'elle sera un jour d'autant plus severe, qu'elle aura été plus tardive & plus lente à punir.

VIII.

SUR la pénitence différée à la mort. *Quare-tis me, & non invenietis.*

1°. Ils chercheront Dieu, ces pecheurs, qui l'ont rebuté & méprisé durant leur vie; & ils ne le trouveront pas, parce qu'ils ne le chercheront pas comme il faut, ni au temps qu'il le faut chercher.

2°. Ils ne le trouveront pas, parce que Dieu se retirera d'eux à son tour, & se cachera : ils auront beau l'appeler; il s'enfuira. C'est la menace qu'il leur fait.

IX.

1°. QUEL horrible malheur c'est de mourir dans le péché, & dans l'impenitence: mal infini, sans ressource, & qui conduit à un malheur éternel!

2°. Qui sont ceux qui meurent dans leur péché, & dans l'impenitence? Ceux qui diffèrent de jour en jour à faire pénitence, & qui attendent jusqu'à la mort.

3°. Comme ils meurent dans leur péché, & dans l'impenitence finale, & comment cela arrive.

X.

LE délai de la pénitence, & la negligence affectée de sortir de l'état habituel du péché, est une marque presque évidente & infailible de reprobation.

1°. Parce que ce retardement, n'est autre chose qu'une impenitence continuée, laquelle plus elle est longue, plus elle approche de l'impenitence finale, qui met le sceau à la reprobation du pecheur, lequel differe de jour en jour sa conversion: & de changer de vie.

2°. Parce que ce délai & ce retardement,

*Tome II.*

est l'effet d'une securité habituelle, & du repos que l'on trouve dans le péché: car celui qui péche sans crainte, & sans remords, demeure & persiste dans son péché, sans se mettre en peine d'en sortir. Or quelle plus grande marque qu'on mourra dans son péché, que d'y perseverer jusqu'aux derniers momens de sa vie, où l'on est incertain si l'on aura le temps, les moyens, & la volonté même d'y renoncer.

3°. Parce que ce retardement porté sans cesse à de nouveaux pechez, qui rendent la conversion plus difficile, & qui attirent enfin la vengeance de Dieu, dont l'effet le plus terrible en cette vie, est la reprobation.

CEUX qui diffèrent de jour en jour à se convertir, 1°. abusent de la misericorde de Dieu qui les attend à pénitence: parce que la mort étant due au pecheur dès le moment qu'il a commis le crime; autant de momens qu'il les souffre en vie, & qu'il differe à les punir, c'est autant de graces qu'il leur fait, & d'effets de sa misericorde.

2°. Ils abusent de la misericorde de Dieu qui les appelle; car combien de lumieres interieures étouffent-ils? combien de graces & d'inspirations méprisent-ils, &c.

3°. Ils abusent de la misericorde de Dieu, qui offre de leur pardonner s'ils veulent sincerement se convertir: parce que l'esperance du pardon, & la confiance temeraire en sa misericorde leur fait refuser de faire pénitence, & la differe jusqu'à la fin de leur vie. *Tiré de M. Bivaat, second Sermon pour le second Mercredi de Carême.*

ON peut montrer que les esperances des pecheurs qui diffèrent à la mort à faire pénitence, sont ordinairement trompées.

1°. Parce qu'ils sont surpris par le temps, qu'ils se promettent & qui n'est pas en leur pouvoir.

2°. Surpris par la grace, que Dieu leur refuse justement, après l'avoir si long-temps rejetée.

3°. Surpris par leur propre volonté, qui ne renoncera pas alors sincerement, ni efficacement au péché. *Le même.*

SUR la mort dans le péché, & dans l'impenitence, on peut distinguer trois sortes de personnes, qui meurent ainsi, dont la conduite inconsidérée est capable de nous faire rentrer dans nous-mêmes, par la diversité de leurs caracteres, & les suites de leur malheur.

Les premiers meurent dans le malheur actuel de l'impenitence; sçavoir, dans le desespoir, ou dans la défiance de la misericorde de Dieu.

Les seconds meurent dans la privation de toute sorte de pénitence, sans douleur, sans Sacremens, sans assistance.

Les derniers meurent dans l'exercice de la fausse pénitence. *Le Pere Bourdaloué, dans les Sermons imprimés sous son nom. Sermon pour le Lundi de la seconde Semaine.*

PRENEZ vous de vous développer deux veritez importantes sur ce sujet.

La première : Que de differe de jour en jour à faire pénitence, c'est se mettre dans un danger manifeste de ne la faire jamais.

La seconde : Que quand on la fait, après avoir attendu à l'extrémité, qui est le terme auquel les pecheurs la remettent ordinairement, jamais on n'a plus de sujet de la tenir pour suspecte, & de craindre qu'elle ne soit

XI.

XII.

XIII.

XIV.

4 DELAI DE LA PENITENCE.

inutile. *L'Auteur des Sermons sur tous les sujets de la Morale Chrétienne. Sermon pour le Lundi de la seconde Semaine de Carême.*

XV.

L'IMPENITENCE de la vie, ou les délais & les retardemens qu'on apporte à sa conversion, ont coûté de conduire à l'impénitence de la mort;

1°. Par voye d'habitude; parce que les mêmes habitudes demeurent: & si jamais nous agissons par habitude, c'est à la mort. Vous avez différé votre pénitence pendant la vie, vous avez été un homme de projets, sans

rien exécuter: vous différerez encore à la mort de jour en jour, & d'heure en heure.

2°. Par voye d'engagement & d'attache: car l'impénitence fait comme une chaîne, qui lie tellement le pecheur, qu'il est moralement impossible qu'il la rompe.

3°. Par voye d'endurcissement, & d'insensibilité: car à force de perseverer dans le peché, on s'endurcit tellement, qu'on n'est plus touché de rien; & ainsi l'on meurt comme on a vécu.

PARAGRAPHE SECOND.

*Les Sources où l'on peut trouver de quoi remplir ces desseins, & les Auteurs qui en traitent.*

Les Saints Pères.

Saint Augustin, l. 8. de ses Confessions, ch. 5. & 11. représente admirablement les retardemens qu'il apportoit à sa conversion, & ses sentimens sur ce sujet.

Le même, *Exposit. in Psalm. 102.* rapporte en combien de manieres Dieu appelle les pecheurs à la pénitence, & les prétextes qu'allèguent les pecheurs pour la différer.

Le même, *Serm. 59. de Verbis Domini*, parlant du Pere de famille qui appelle des Ouvriers pour travailler à sa vigne, montre qu'il ne faut point tarder quand Dieu nous appelle.

Le même, dans l'explication de ces paroles de l'Exode: *Induravit Dominus cor Pharaonis*, montre que Dieu, après avoir long-temps attendu les pecheurs, & les avoir pressés de se convertir, enfin les laisse dans leur endurcissement, & les abandonne.

Le même, dans l'exposition du Pseaume 32. montre que le temps de la miséricorde, pendant lequel Dieu nous attend, est le temps présent; mais qu'après viendra le temps de la justice, où il n'y aura plus lieu de faire pénitence. Il enseigne la même chose en d'autres termes sur le Pseaume 60. expliquant ces paroles: *Misericordiam & veritatem ejus quis requirit?* Et sur le même Pseaume, il montre qu'il ne faut point tant se confier sur la miséricorde de Dieu, qu'on ne craigne la puissance, & le sujet qu'il a de nous punir.

Le même, *Tract. 38. in Joannem*, montre combien il est dangereux de différer la pénitence.

Le même, *Lib. 50. Homiliarum, Homil. 40.* Et *in Sermonibus de temp.* montre combien la pénitence différée à la mort, est douteuse & suspecte.

Le même, *l. de vera & falsa Pœnit.* traite expressément de la pénitence des pecheurs faite à la mort, après l'avoir différée pendant toute leur vie.

Saint Jérôme, *Epist. 22. ad Eustochium*, montre qu'il ne faut point user de retardement quand Dieu nous appelle.

Le même, *l. 7. in cap. 22. Isaiæ, & l. 9. in cap. 30. ejusdem*, montre combien le délai est préjudiciable, quand Dieu appelle les pecheurs à la pénitence.

Le même, *l. 2. in cap. 5. Isaiæ*, expliquant ces paroles: *Va qui trahis iniquitatem in funiculis vanitatis*, invective fortement contre ceux qui continuent leurs desordres, parce que Dieu les supporte depuis long-temps.

Le même, *l. 16. in cap. 16. Isaiæ*, fait voir que Dieu après avoir long-temps souffert & attendu les pecheurs, s'en rend enfin le severe vengeur.

Saint Ambroise, *l. 2. de Pœnitent. c. 11.*

montre combien ce délai est indigne, & outrageux à Dieu.

Saint Chrysostome, *Homil. 31. in Genes.* montre par l'exemple d'Abraham, qu'il faut suivre promptement & sans différer, quand Dieu nous appelle: *Egrederere de terra tua, & Genes. 12. de cognatione tua.*

Le même, *Homil. 14. in Matth.* expliquant ces paroles: *Relictis rebus secuti sunt eum*, parle de la promptitude avec laquelle il faut obéir à la voix de Dieu.

Le même, *Homil. de Pœnit. ad popul. Antioch.* exhorte fortement ses Auditeurs à ne point différer leur conversion.

Saint Gregoire, *Homil. 12. in Evangel. & in Dialog.* parle des retardemens, & rapporte sur ce sujet des histoires funestes.

Tertullien, *l. de Pœnit.* sur la fin de ce livre, presse les pecheurs de ne point différer la pénitence, mais de recourir promptement à ce remede.

Saint Gregoire de Nazianze, *Orat. in Sancti. Baptism.* montre qu'il est indigne de donner au demon le meilleur temps de sa vie, & de réserver le reste à Dieu.

Saint Basile, dans le livre qui a pour titre: *Admonitio ad filium spirituales*, avertit de ne se pas laisser aller aux desordres de la jeunesse, dans l'esperance de faire pénitence sur le retour de l'âge.

Le même, *Orat. 4. de Pœnit.* apporte plusieurs motifs pour persuader un pecheur de ne pas différer davantage sa conversion, & de commencer dès maintenant la pénitence.

L'Auteur de l'Ouvrage imparfait sur S. Matthieu, *Homil. 52.* le défie tellement des penitences que les grands pecheurs font à la mort, qu'il croit que la plupart meurent plus criminels qu'ils n'étoient.

Salvien, *l. ad Eccles. Cathol. sub finem*, montre qu'on ne peut s'assurer, que ceux qui ont différé à faire pénitence jusqu'à la mort, en fassent alors une véritable & sincere.

Saint Bernard, *Serm. 27. de modo bene vivendi*, montre que quand on fait pénitence durant sa vie, on a lieu d'esperer de la miséricorde de Dieu, le pardon de ses pechez; mais qu'il y a bien sujet de douter si on l'obtient, quand on a mal vécu, & différé à la mort de se repentir.

Denis le Chartreux, *Opuscul. de Convers. Pœnitent. 2.* montre que différer la conversion, c'est employer son-temps sans acquérir aucun merite, & même accumuler les pechez, & en commettre sans celle de nouveaux.

Louis de Grenade, dans la Guide des Pecheurs, *troisième Partie, chap. 24. & 25.* traite amplement cette matiere.

Le Pere Haincève, Livre intitulé: *Le grand Chemin qui perd le Monde, 1. part. sect. 3.* où il

Les livres spirituels & autres.

PARAGRAPHE SECON D.

parle de la mort dans le peché mortel, fait voir que ceux qui y meurent le plus ordinairement, sont les pecheurs qui diffèrent jusqu'à la mort à se convertir.

Le Pere Chahu, Livre intitulé, *Le Secret de la Prédestination*, Traité de la penitence des sains & des malades, s'étend sur l'inutilité, & le danger de ce retardement.

Le Pere Guillemainot, livre intitulé, *La Sagesse Chrétienne*, chap. 14. en parle amplement.

Le Pere Antoine de S. Martin de la Porte, livre des *Conduites de la Grace*, &c. Traité 1. sixième Verité fondamentale.

La Morale Chrétienne sur le *Pater*, l. 7. sect. 1. art. 8. où l'Auteur fait voir qu'il est dangereux de différer sa penitence d'un temps à un autre, & encore plus de la différer jusqu'à la mort.

Le P. Népveu, Tome 1. de ses *Reflexions Chrétiennes*, fait des reflexions utiles & judicieuses sur ce retardement.

Le livre intitulé, *Guerre aux vices*, combat contre l'impenitence.

Le Pere Croiset, dans le premier Tome de sa *Retraite spirituelle*.

Recupit. *De signis predestinationis, & reprobationis, secundo reprobationis signo.*

Dandinus, in *Ethicis Sacris*, l. 11. de morte. c. 7. de morientium Penitentia.

Essais de Morale, dans le premier Traité des dernières fins.

Raynerius de Pisis, in *Pantheologia*. Titul. Penitentia. c. 6. Penitentiam non esse differendam usque ad mortem.

Les Prédicateurs modernes.

Le Pere Delingendes, Sermon pour le Mardi de la deuxième Semaine de Carême, où il parle de la mort dans le peché.

M. Biroat, deuxième Sermon pour le second Mercredi de Carême, où il montre que ceux qui diffèrent à se convertir, abusent de la miséricorde de Dieu.

Le même, Sermon pour le cinquième Jeudi de Carême, où il montre que ceux qui diffèrent de la sorte, sont surpris par le temps, par la grace de Dieu, & par leur volonté propre.

M. l'Abbé d'Aubignac; dans ses discours imprimés, en a un sur ce sujet.

M. Maimbourg, Sermon pour le deuxième Lundi de Carême, où il parle du plus grand de tous les maux de cette vie, qui est de mourir en son peché.

Le Pere Texier, dans son Avent de l'impie malheureux, quatorzième Sermon, où il montre que l'impie est maudit dans sa penitence sans douleur.

Le même, dans son Carême, Sermon pour

le Dimanche de la Passion; fait voir que le délai de la penitence est une marque de reprobation.

Méthias Faber, *Domin. 3. Quadrage. c. 8.* rapporte les causes qui font différer aux pecheurs leur penitence.

L'Auteur des *Discours Chrétiens*, Tome second, Discours pour le quatrième Dimanche de l'Avent, sur le retardement de la penitence.

Le même, Discours pour le premier Dimanche d'après l'Epiphanie, rapporte les raisons pourquoi le pecheur ne trouve point Dieu quand il le cherche.

L'Auteur des *Sermons* sur tous les sujets de la Morale Chrétienne, Sermon pour le Lundi de la seconde Semaine de Carême, traite expressément le sujet du délai de la penitence.

Le Pere de la Colomblere, Sermon sur la nécessité de se préparer à la mort.

Le Pere d'Orleans, Sermon de l'usage de la confiance dans la conversion des pecheurs.

Le Pere Massillon, Sermon qu'on lui attribue pour le Lundi de la Semaine de la Passion, sur la fausse confiance des pecheurs.

Le Pere Girouft, Sermon pour le Lundi de la seconde Semaine de Carême, sur l'impenitence finale.

Parmi les *Discours Moraux*, il y en a un sur ce sujet.

Dans le Sermon du Pere Bourdalouë, & dans celui du Pere Cheminai, sur la Madeleine, il y a beaucoup de bonnes choses sur la promptitude & le délai de la penitence.

Le Pere Bourdalouë, outre cela, a un Sermon pour le Lundi de la seconde Semaine de Carême, sur ceux qui meurent dans l'impenitence.

Dans les *Essais de Sermons* pour l'Avent, le Sermon sixième du second dessein, & le septième Sermon du troisième dessein est sur le délai de la penitence.

Dans les mêmes *Essais* pour le Carême, Tome premier, le quatrième dessein pour le Lundi de la seconde Semaine, est sur la penitence différée.

Le Pere Louis de Grenade, dans les *Lieux Communs*. Titul. *dilatatio Penitentia.*

Busæus, in *Panario*, Titul. *Procrastinatio.*

Labatha, Titul. *Penitentia*, *Proposit. 28.*

Lohner, *Bibliotheca Manualis*, Tome deuxième, Titul. *Penitentia.*

Summa Prædicantium, Titul. *Penitentia quam primum faciendâ.*

Peraldus, *Part. 2. de vitio Acediæ. cap. 5. de vitio Dilatationis.*

Ceux qui ont fait des recueils sur ce sujet.

PARAGRAPHE TROISIEME.

Passages, exemples, & applications de l'Écriture sur ce sujet.

**Q**uamdiu ponam consilia in anima mea? Psalm. 12.

Filii hominum usque quod gravi corde? Psalm. 4.

Hodie, si vocem ejus audieritis; nolite obdurare corda vestra. Psalm. 94.

Vocavi & remisistis; despexistis consilium meum, & increpationes meas neglexistis; ego quoque in interitu vestro ridebo & subsannabo, cum vobis id, quod timebatis, advenerit. Proverb. 1.

Tunc invocabunt me, & non exaudiam; mane confurgent me, & non invenient me, eo quod exosam habuerim disciplinam, & timo-

Tome II.

**J**usqu'à quand, Seigneur, formerai-je tant de desseins différens, sans en venir à l'exécution? Jusqu'à quand, ô enfans des hommes, aurez-vous le cœur appelant?

Si vous entendez aujourd'hui sa voix, gardez-vous bien d'endurcir vos cœurs.

Je vous ai appelé, & vous n'avez point voulu m'écouter; vous avez méprisé tous mes conseils, & vous avez négligé mes reprimandes: je merirai aussi à votre mort, & je vous insulterais, lorsque ce que vous craigniez sera arrivé.

Alors ils m'invoqueront, & je ne les écouterai point; ils se leveront dès le matin, & ils ne me trouveront point: parce qu'ils ont haï les

rem Domini non susceperunt, nec acquirerunt consilio meo. Ibidem.

Iniquitates sue capiunt impius, & sinibus peccatorum suorum constringitur. Prov. 5.

Impius, cum in profundum venerit peccatorum, contemnit. Proverb. 18.

Adolescens juxta viam suam, etiam cum sennerit, non recedet ab ea. Proverb. 22.

Ossa ejus implebuntur vitis adolescentia ejus, & cum eo in pulvere dormient. Job. 20.

Ne adicias peccatum super peccatum, nec dicas: Misericordia Domini magna est, multitudinis peccatorum meorum miserabitur; misericordia enim, & ira ab illo cito proxima, & in peccatores respicit ira illius. Eccli. 5.

Ne impie agas multum, ne moriaris in tempore non tuo. Eccli. 7.

Cor durum habebit male in novissimo. Eccli. 3.

Non tardes converti ad Dominum, & ne differas de die in diem; subito enim veniet ira illius, & in tempore vindicta disperdet te. Eccli. 5.

Non demoreris in errore impiorum, ante mortem constare; & gloriaberis in miserationibus illius. Eccli. 17.

Ne dixeris: Peccavi, & quid mihi accidit triste? Altissimus enim est patiens redditor. Eccli. 5.

Quærite Dominum dum inveniri potest; invocate enim dum prope est. Psal. 55.

Peccator centum amorum maledictus erit. Psal. 65.

An divitiis bonitatis ejus, & patientia, & longanimitatis commemur? ignoras quoniam benignitas Dei ad penitentiam te adducit? Ad Roman. 2.

Secundum duritiam tuam, & impenitentiam cor, thesaurizas tibi iram in die ira. Ibid.

Ecce nunc tempus acceptabile, ecce nunc dies salutis. 2. ad Corinth. 6.

Surge qui dormis, & exurge à mortuis, & illuminabit te Christus. Ad Ephes. 5.

Nolite errare, Deus non iridetur; qui enim seminaverit homo, hæc & metet. Ad Galat. 6.

Queritis me, & non invenietis, & in peccato vestro moriemini. Joan. 7. & 8.

#### Exemples tirez de l'Ancien Testament.

Cain a vé-  
cu & est  
mort dans  
l'impeni-  
tence.

**L**E premier exemple d'impenitence que nous voyons dans l'écriture, c'est celui du malheureux Cain, le premier des reprouvez. Après le meurtre criant de son frere, dont le sang, qui teignit la terre, fut une voix qui demanda vengeance au Ciel; la voix menaçante du Seigneur, comme un coup de tonnerre, effraya à la vérité cet homicide, mais elle ne le changea pas. Il confessa son péché, parce qu'il ne le pouvoit plus dé-avouer; mais le démon, qui le lui avoit fait commettre, le lui représenta tel, après qu'il fut commis, qu'il lui ôta toute espérance de pardon, & le jeta dans le desespoir. Mon crime est trop grand, dit-il à Dieu, pour que j'en puisse obtenir le pardon: & au lieu d'entrer dans des sentimens de douleur, & de penitence; au lieu de penser à fléchir Dieu, & de pleurer son crime, il ne s'arrêta qu'à considérer les suites qu'il en devoit craindre de la part des hommes. Vous me

instructions, qu'ils n'ont pas eu la crainte du Seigneur, & qu'ils ne se sont point soumis à mes conseils.

Le méchant se trouve pris dans son iniquité, & il est lié par les chaînes de ses pechez.

Lorsque le méchant est venu au plus profond des pechez, il méprise tout.

Le jeune homme suit sa première voye; dans sa vieillesse même il ne la quittera point.

Les déreglemens de sa jeunesse pénétreront jusques dans ses os, & se reposeront avec lui dans la poussière.

N'ajoutez pas péché sur péché; ne dites pas: La miséricorde du Seigneur est grande, il aura pitié du grand nombre de mes pechez: car son indignation est prompte, aussi-bien que sa miséricorde, & il regarde les pecheurs dans sa colère.

Ne vous affermissiez point dans vos pechez, de peur que vous ne mouriez avant votre temps.

Le cœur dur sera accablé de maux à la fin de sa vie.

Ne differez point de vous convertir au Seigneur, & ne remettez point de jour en jour; car sa colère éclatera tout d'un coup, & il vous perdra au jour de la vengeance.

Ne demeurez point dans l'erreur des méchants, louez Dieu avant la mort; & vous vous glorifierez dans ses miséricordes.

Ne dites point: J'ai péché, & que m'en est-il arrivé de mal? Car le Tres-Haut est lent à punir les crimes.

Cherchez le Seigneur, pendant qu'on le peut trouver; invoquez-le, pendant qu'il est proche.

Le pecheur de cent années sera maudit.

Est-ce ainsi que vous méprisez les richesses de sa bonté, de sa tolérance, & de sa longue patience; sans considérer que la bonté de Dieu vous invite à penitence?

Par votre dureté, & par l'impenitence de votre cœur, vous vous amassez un trésor de colère pour le jour de la colère.

Voici maintenant le temps favorable; voici maintenant le jour de salut.

Levez-vous, vous qui dormez, sortez d'entre les morts, & Jésus-Christ vous éclairera.

Ne vous trompez pas; on ne se moque point de Dieu: l'homme ne recueillera que ce qu'il aura semé.

Vous me cherchez, & vous ne me trouverez pas, & vous mourrez dans votre péché.

rendez fugitif & vagabond sur la terre, dit-il, & tous ceux qui me rencontreront me tuent. Il compte pour rien la colère de Dieu même; il n'est occupé que de celle des hommes. Il cherche une consolation déplorabile dans l'assurance que Dieu lui donne, qu'on ne le tuera pas; & il ne se met pas en peine de la plus grande consolation qu'il devoit chercher, qui étoit le pardon de son péché, & la douleur profonde qu'il en devoit ressentir; & ainsi il devint par son opiniâtreté & son desespoir le premier des reprouvez.

Pharaon est communément regardé comme l'exemple d'un cœur endurci & impenitent, qui feignoit de se rendre, & d'obéir aux ordres du Seigneur, lorsqu'il ressentoit les fieux de sa vengeance; mais qui n'en étoit pas plutôt délivré, qu'il persistoit opiniâtement dans sa première résolution: de sorte qu'il demeura inflexible, nonobstant tous les prodiges que Moïse fit en sa présence. Ce

L'impeni-  
tence &  
l'endureis-  
sement de  
Pharaon.

PARAGRAPHÉ TROISIÈME.

rebelle reconnut enfin, mais lorsqu'il n'étoit plus temps, que Dieu combattoit pour Israël; car il se vit enlevé dans les eaux de la mer rouge, & alla recevoir en l'autre vie la punition de son endurcissement.

La punition d'Achan, qui n'avoit son crime qu'à l'extrémité.

L'exemple d'Achan, nous apprend qu'il ne faut pas attendre à l'extrémité à confesser ses pechez, & à s'en repentir. Achan dans le siège de Jericho, déroba une regle d'or, & un manteau d'écarlate, contre le commandement exprés que Dieu avoit fait, de ne rien retenir des dépouilles de cette ville rebelle. Dieu est irrité contre ce voleur, & commande qu'on en fasse une severe punition; mais comment connoître & découvrir l'auteur de ce larcin, que personne n'a vû? Josué consulta là-dessus le Seigneur; on cherche le coupable, & on le presse de rapporter ce qu'il a volé, & de ne pas attendre l'extrémité. Achan connoît son crime, sa conscience lui en fait la peinture avec les plus noires couleurs; mais il n'en est pas touché; on jette le sort sur la Tribu d'où il descend; il ne parle pas: le sort tombe sur sa propre famille; la crainte lui saisit le cœur, mais sa langue garde le silence: enfin Achan est découvert, & est obligé de confesser ce qu'il ne peut plus cacher; mais aussi n'évita-t-il pas le juste châtimement qu'il meritoit. Voilà ce qui arrive à la plupart des pecheurs, qui attendent à confesser leurs pechez, & à s'en repentir, à l'extrémité, & au temps qu'ils ne peuvent plus différer. Mais alors il n'est plus temps: car leur penitence est ordinairement forcée. Ils auroient obtenu le pardon de leurs crimes, s'ils en eussent fait à temps un sincere aveu, & conçu une véritable douleur, & fait restitution du bien d'autrui: mais avoir différé jusqu'à la fin, cela fait que la confession est souvent inutile.

La fustie penitence d'Esau.

Les marques exterieures de repentir, que les pecheurs donnent à la mort, ne sont pas des signes affez d'une véritable penitence; & quoi qu'il en faille toujours faire un jugement favorable, on ne doit ni compter, ni se fier entierement sur cela. Les larmes, par exemple, sont certainement en tout temps, de grande efficace; & bienheureux celui qui les verse de bon cœur: mais souvenez-vous combien en répandit celui, qui par son intemperance perdit son droit d'aïnesse. Selon l'Apôtre, *il n'y eut point pour lui de lieu à la penitence*, encore que son repentir fût accompagné de beaucoup de larmes; parce qu'il ne pleuroit pas pour Dieu, mais pour la perte qu'il faisoit. Les autres marques de douleur, les protestations que l'on fait alors, & les bonnes resolutions que l'on témoigne pour l'avenir, ne sont pas des signes moins équivoques; puisque nous voyons ordinairement que le danger passé, on ne change pas toujours de conduite.

Ce que nous apprenons de la mort d'Abimelec.

Abimelec, Prince ambitieux, s'il y en eut jamais, va courageusement à la brèche pour emporter une place d'affair; en même temps une femme lui jette une tuile sur la tête, & blesse à mort le Conquerant. Cet homme au lieu de recourir à Dieu, & de donner ses derniers momens aux pensées de l'éternité, ne songe en mourant qu'à la gloire du monde, qui étoit toute sa passion. Quoi donc, dit-il, la posterité pourra-t-elle reprocher à la memoire d'Abimelec, qu'il a été tué de la main d'une femme? Je ne scaurois souffrir cet affront: tirez votre épée, dit-il à son Ecuyer, & que je

meure de votre main: *Evagina gladium, & percute me*. Et quoi! malheureux, lui dit S. Chrysostome, tu employes les derniers momens de ta vie à des pensées extravagantes? Quoi, étant sur le point de mourir, tu songes à un point d'honneur? *Jamjam moriturus hac cogitas?* C'étoit un ambitieux qui devoit mourir comme il avoit vécu. Il en est de même de tous les pecheurs mourans: ils meurent avec les mêmes habitudes d'ambition, d'avarice, de vengeance, de volupté, qu'ils avoient pendant leur vie; ils n'ont point d'autres images dans l'esprit, ni d'autres inclinations dans la volonté, que celles que leur donnent leurs vieilles passions.

La promptitude de la penitence de David.

David ne tarda pas long-temps à faire penitence de l'adultere & de l'homicide qu'il avoit commis; & S. Ambroise dans l'apologie qu'il a écrite en faveur de ce saint Roi, remarque expressément que ce grand Prince n'eut pas plutôt été repris par le Prophete Nathan, qu'il reconnut & avoua son peché, & en fit une prompte penitence, qui dura autant que sa vie; de maniere qu'il l'effaça par la vehemence de sa douleur. Voici ce qu'en dit ce saint Docteur. *Ille Rex tantus & potens, ne exiguo quidem momento, manere penes se delicti passus est conscientiam; sed prematurâ confessione, atque immenso dolore, reddidit peccatum suum Domino.*

Le Roi Manassés avoit passé cinquante ans de sa vie dans toutes sortes de crimes les plus énormes: mais depuis ayant eu recours à Dieu & pleuré ses pechez, Dieu le reçut à penitence, & lui fit part des graces de salut. Son fils Amon au contraire, qui suivit la premiere vie & les desordres de son pere, en prenant sa couronne, ne regna que deux ans, & mourut dans ses desordres: pourquoi cela? Parce que comme ont écrit de sçavans Auteurs, il avoit pris le dessein de vivre comme son pere, & de ne faire penitence qu'à la fin de sa vie. Mais Dieu, qui ne veut pas que l'homme présume ainsi de sa misericorde, pour en faire une occasion de perleever dans le crime, lui retrancha cette vaine esperance avec ses années, & joignit le châtimement de cette presumption à celui de ses autres pechez. Si donc vous devez agir par exemple, regardez Amon, pensez bien à ce jeune Prince, & redoutez la main de Dieu qui le prévient.

Amon fils & successeur de Manassés, mourut impénitent pour s'être confié sur l'exemple de son pere.

C'est cet exemple, dont les Chaires des Prédicateurs retentissent si souvent. Antiochus, après mille sacrileges & mille cruautés exercées contre le peuple Juif, pour les obliger à renoncer au culte du vrai Dieu; cet impie, dis-je, se sentant frappé d'une playe incurable, & ne pouvant supporter la puanteur de son propre corps, qui infectoit son armée; & d'ailleurs craignant encore de plus grands châtimens en l'autre vie, eût bien voulu éviter toutes ces peines, & tâcher d'appaïser la colere de Dieu, & se soustraire à sa vengeance. Dans cette vûe, il promettoit de rebâtir le Temple qu'il avoit détruit, de l'enrichir de dons magnifiques, & de rétablir la ville de Jerusalem en sa splendeur, & d'élever le peuple Juif au-dessus de la gloire des Atheniens. Mais comme ces protestations ne venoient que d'une crainte servile & de l'aprehension qu'il avoit des vengeances de Dieu, sans detestation de sa malice: l'écriture dit, que ce fut en vain qu'il tâcha d'appaïser la colere du Seigneur; & que ce perfide invoquoit celui, dont il ne devoit point obtenir de pardon. C'est là une image de la

La penitence forcée & infructueuse d'Antiochus à la mort.



## DELAI DE LA PENITENCE.

penitence que font ordinairement les pecheurs, qui ne se convertissent qu'à l'extrémité, lorsque les frayeurs de la mort, & l'aprehension de l'Enfer les font fremir.

Je laisse les autres exemples de l'ancienne Loi, qui ne sont ni si connus, ni si capables de frapper l'esprit des pecheurs, qui veulent differer leur conversion jusqu'à la mort.

### Exemples tirez du Nouveau Testament.

La promptitude de la penitence de Madelaine.

**L**A promptitude, qui est le premier caractère de la véritable penitence, est le retranchement de tous les délais, quand il faut se convertir; & c'est ce caractère qui est le plus remarquable dans l'exemple de Madelaine: *Ut cognovit quod Jesus accubisset, &c.* dit l'Evangéliste; aussi-tôt qu'elle connut; c'est à dire, du moment que Dieu lui ouvrit les yeux, & que la grace, par ses illustrations intérieures, eut éclairé son esprit; elle renonça à son péché; elle n'hésita point, elle ne délibéra point; elle n'écouta point l'esprit du monde, qui lui persuadoit de rien faire à la légère, & de ne pas précipiter les choses; elle ne s'arrêta pas à ces raisonnemens, c'est-à-dire, à ces artifices trompeurs que la prudence humaine suggère aux pecheurs, pour leur persuader que dans les choses de Dieu, on ne peut procéder trop mûrement, & avec trop de circonspection: tout cela ne trouva aucun accès dans son esprit. Au contraire, elle se proposa de le surmonter, & de ne pas differer sa conversion au lendemain: pourquoi? Parce qu'elle agissoit déjà en esprit de penitence. Or, en matière de penitence, dit Saint Chrysostome, il n'est pas permis de délibérer, non plus qu'il ne l'est pas en matière de foi de douter.

La promptitude de la conversion de Zachée.

Zachée, poussé d'une sainte curiosité de voir Jesus-Christ, monte sur un arbre, pour satisfaire son désir; Jesus-Christ le regarde, & attache à ce regard bienheureux la grace de sa conversion: c'étoit là le moment décisif du salut de Zachée. S'il n'avoit pas monté sur cet arbre, Jesus-Christ ne l'auroit pas favorablement regardé: mais s'il n'avoit aussi-tôt répondu à ce regard de la miséricorde divine sur lui, par un prompt changement de vie, ce qui le convertit, auroit servi à le faire reprouver. La chose arriva tout autrement; car Zachée touché de la grace divine, & changé intérieurement, dit aussi-tôt: Je donne la moitié de mes biens aux pauvres, & si j'ai trompé quelqu'un, j'en rends quatre fois autant: il entend ensuite cette douce assurance de son salut, de la bouche même du Sauveur: *Hodie salus huius domui facta est, eo quod & ipse filius sit Abrahae.*

Luc. 19.

La promptitude de la conversion de S. Pierre, après son péché.

Le premier principe du retour d'un pecheur à la penitence, c'est la grace de Dieu, & un regard favorable de sa bonté: c'est ce que tout le monde sçait. Mais voici ce que l'exemple de Saint Pierre nous apprend plus en particulier, c'est de retourner à Dieu, si-tôt qu'il nous regarde d'un œil de miséricorde, si-tôt que sa grace nous éclaire & nous touche le cœur: *Conversus Dominus respexit Petrum, & recordatus est verbi, quod dixerat ei.* Le Sauveur ne l'eut pas plutôt regardé, qu'il se souvint de ce qu'il lui avoit dit, & dès cet

Luc. 22.

Il ne faut pas attendre à se préparer à la mort, lorsqu'il faut mourir.

**E**T vos estote parati, quia quâ hora non putatis, Filius Hominis veniet. Luc. 12. C'est le Fils de Dieu lui-même qui a donné cet avertissement, lorsqu'il nous a dit que nous ayons à nous tenir prêts pour cette dernière heure: car s'il faut toujours être prêt, à plus forte raison faut-il toujours se préparer, n'étant pas possible d'être prêt, qu'auparavant on ne se soit

instant même, il conçut une sincère douleur de son péché. Saint Chrysostome parlant de ce saint Apôtre, dans l'Homélie qu'il a faite de Jonas, Saint Pierre, dit-il, n'a pas demandé l'espace de plusieurs années pour se résoudre à faire penitence; mais la même nuit qu'il est tombé, la même nuit il s'est relevé; au même temps qu'il a senti la blessure, il a éprouvé le remède qui l'a guéri: *Petrus ad penitentiam, non multorum spatia postulavit annorum, sed ipsâ nocte quâ cecidit, ipsa quoque surrexit.*

La conversion de Saint Paul, nous apprend deux vérités d'une extrême importance: la première, que ce grand Apôtre ne reçut pas la grace de la penitence, dans un excès d'humiliation comme les autres penitens; mais qu'il la reçut dans la violence de sa passion, ne respirant encore que le sang & le carnage. C'est un miracle que Dieu ne fait pas, & qu'il n'est pas obligé de faire tous les jours, ni par conséquent à quoi on doive s'attendre. La seconde vérité est que ce même Apôtre obéit promptement à la voix de Dieu, qu'il n'apporte ni excuse, ni retardement: *Dominus quid me vis facere? Et c'est ce qu'il a témoigné ensuite depuis dans l'Épître aux Galates; que rien ne fut capable de le retenir, ni de le retarder: Continuo non acquievi carni & sanguini.*

Ce qui nous apprend la conversion de S. Paul.

Act. 9.

Ad Galat. II.

La conversion du bon Larron.

La conversion du bon Larron fait ordinairement le sujet de la confiance des pecheurs: ils esperent qu'ils se convertiront à la mort comme lui, & que comme lui, ils obtiendront miséricorde; mais cet exemple étant seul, il ne fait point de conséquence. Ce voleur étoit un grand pecheur, je l'avoue; le moment auquel il s'est converti étoit le dernier de sa vie: mais c'étoit le premier de sa vocation, dit Eusebe d'Emèse: *Non fuit Larroni extrema illa hora, sed prima.* Vous regardez la lenteur de sa conversion, dit le même Pere, & moi j'admire sa promptitude: *Cito ignoscit Dominus, quia cito ille convertitur.* Ce voleur avoit-il vu le Fils de Dieu prêchant la penitence, prouvant sa divinité par les miracles? Toute la Judée étoit pleine des prodiges du Sauveur, & toute la Judée endurec avoit rejeté la grace, & condamné son Sauveur à la Croix: ce voleur au premier rayon de la grace, le reconnoît pour son Roi, & l'adore comme son Dieu, même sur la Croix, dans le centre de la douleur & du mépris: *Consortem crucis agnoscit Deum*, dit S. Augustin. Cependant, pecheurs, c'est l'appui que vous prenez, & le modele que vous choisissez pour autoriser votre présomption! Il n'a pas differé comme vous, puisqu'il s'est converti à la première sommation que le Fils de Dieu lui a faite de se rendre.

### Applications de quelques passages de l'Écriture.

préparé. La raison qu'il en apporte n'est-elle pas évidente? *Quia quâ hora non putatis, Filius Hominis veniet:* parce que le Fils de l'Homme viendra lorsque vous y penserez le moins. En effet, si l'on sçavoit l'heure de la venue, & qu'un homme fût assuré, ou d'une longue vie, ou d'un certain nombre d'années, son retardement & sa négligence à se disposer au-  
roit

Luc. 12.

PARAGRAPHE TROISIEME.

9

roit quelque sorte d'excuse : mais cette dernière heure nous étant inconnue, & personne ne se pouvant tenir assuré de l'avenir ; Dieu menaçant incessamment de surprendre les hommes, & l'expérience faisant voir tous les jours l'effet de ces menaces ; quel aveuglement de différer à mener une sainte vie, quand il faut mourir ? Il n'est plus temps de penser à pourvoir une place de provisions de guerre & de bouche, quand l'ennemi en a formé le siège ; il n'est plus temps de penser aux apprêts d'un grand voyage, quand le vaisseau est à la voile, &c.

Il y a un temps propre pour chercher Dieu, & pour se convertir, qu'on ne retrouve pas facilement, quand on l'a laissé échapper.

*Querite Dominum dum inveniri potest. Isaïe 55.* Nous apprenons par mille endroits de l'Écriture, qu'il y a des temps si propres à chercher Dieu, qu'on ne le trouve presque jamais si on les laisse échapper. Car que voudroient dire ces paroles : Que sa grace est semblable à la lumière des éclairs, qui passe en un moment, & qui ne revient jamais ? Celles-ci du Prophète : Si vous entendez aujourd'hui sa voix, qui vous appelle, ne remettez pas à demain à lui prêter l'oreille, de crainte qu'il ne perde la volonté de vous appeler une autre fois ? Ces autres de S. Jean : Qu'il y a un temps de faire le bien, auquel succède une nuit ténébreuse, durant laquelle personne ne peut plus travailler ? Que voudroient dire enfin ces paroles du Prophète Isaïe : Cherchez le Seigneur pendant qu'on le peut trouver ; s'il n'étoit vrai, que le seul moment auquel nous puissions nous promettre de le trouver, est le temps auquel il nous appelle ? Car vouloir différer à un autre temps, c'est être en danger de ne le trouver jamais.

*Queritis me, & non invenietis, & in peccato vestro moriemini. Joan. 8.* Ces paroles ne sont-elles pas capables d'effrayer les pecheurs ? Vous me cherchez, & vous ne me trouverez pas, & vous mourrez dans votre péché. Cherchez, dit le Fils de Dieu : car celui qui cherche, trouve ce qu'il cherche ; mais cherchez la miséricorde, dans le temps de la miséricorde ; ne la cherchez pas, dans le temps du jugement. La miséricorde a son temps ;

le jugement aura le sien : ne confondez pas ces deux temps, si vous ne voulez pas être confondu dans vos esperances. Venez à moi, maintenant que ma bonté vous ouvre mon cœur, maintenant que le trésor de ma grace est accessible, maintenant que je suis sensible à vos larmes & à vos soupirs : car si vous attendez le temps de la mort, si vous attendez que ma justice ait pris la place de ma miséricorde ; vous me chercherez avec les Juifs, & vous ne me trouverez pas ; vous crierez, & je ne vous écouterai pas.

*Geminius viperarum, quis ostendit vobis fugere à ventura ira ? Luc. 3.* Engance de vipères, qui est-ce qui vous a appris à vous mettre à couvert de la fureur, de la colère de Dieu qui vous menace ? Je ne sçai si l'on peut faire de reproche plus à propos à ceux qui diffèrent leur conversion de jour en jour : ils esperent se soustraire à la vengeance de Dieu ; par la résolution qu'ils s'imaginent avoir de se convertir quelque jour. Pensez-vous par là éviter les justes châtimens qui sont dus à vos crimes, d'en remettre la pénitence à un temps, auquel vous ne les pourrez plus commettre ? C'est en vain que vous vous flatez dans l'esperance d'une plus longue vie : le bras de Dieu est déjà levé pour vous frapper, la coignée coupe insensiblement la racine de ces arbres infructueux ; & c'est un mauvais moyen de parer à la colère de Dieu, qu'une pénitence en idée, pendant qu'on néglige de la faire presentement : *Quis ostendit vobis fugere à ventura ira ?*

Ce n'est pas le moyen de parer aux coups de la justice de Dieu, que de différer la pénitence.

*Surgam, & ibo ad Patrem meum. Luc. 13.* Il y auroit eu, à craindre que la conversion de l'Enfant prodigue n'eût été qu'un vain projet, & un délai de conversion presque toujours sans fruit : mais le prodigue ne différa pas d'un moment ; en disant, je vais partir, il part ; en disant, j'irai à mon Pere, il est déjà en chemin. Projets de réforme, conversion déterminée pour l'avenir, vous ne servez qu'à endormir le pecheur : en matière de conversion, qui ne se rend pas à la grâce, au moment qu'elle le sollicite, se met en danger de ne se convertir jamais.

Quiconque diffère à se convertir, est en danger de ne se convertir jamais.

PARAGRAPHE QUATRIEME.

Passages & Pensées des saints Peres sur ce sujet.

*Atur quidem etiam in extremis penitentia, quia non potest denegari ; sed auctores esse non possumus, quod, qui sic peccaverit, mereatur absolvi. Augustin. Serm. 57. de tempore.*

*Penitentia qua ab infirmo petitur, infirma est ; Penitentia qua à moriente tantum petitur, timore ne & ipsa moriatur. Idem ibidem.*

*Quando diutius expectat Deus, tantò gravius vindicat. Quando enim prolixis temporibus peccamus, & nihil mali à Domino suscipimus, patientia est, non negligentia : non ille potentiam perdidit, sed nos ad penitentiam reservavit. Idem Serm. 102. de temp.*

*Deus penitentia tua indulgentiam promissit, sed huic dilationi tua diem crastinum non promissit. Augustinus in Psalm. 114.*

ON accorde aux pecheurs, même à l'article de la mort, l'absolution qu'ils demandent, parce qu'on ne peut la leur refuser ; mais nous ne pouvons pas répondre que celui qui la demande de la sorte, le fasse avec une telle douleur, & un tel regret de ses pechez, qu'il mérite d'en obtenir le pardon.

La pénitence d'un malade languissant, est faible & languissante elle-même ; & il y a bien à craindre que celle à laquelle un homme ne demande d'être admis que lorsqu'il se voit mourant, ne soit morte tout-à-fait, & sans aucun fruit.

Plus Dieu diffère de punir les pecheurs, plus il les punit rigoureusement. Car enfin quand nous passons un long espace de temps dans le péché, & que Dieu n'en tire aucune vengeance, c'est un effet de sa patience, & non pas une marque qu'il en néglige la punition. Il n'est pas pour cela devenu impuissant, mais il diffère pour nous attendre à pénitence.

Dieu vous a promis de vous pardonner quand vous feriez une sincere pénitence ; mais il ne vous a pas promis le jour de demain, pour retarder ainsi de jour en jour à la faire.

*Agens penitentiam & reconciliatus cum sanus est, & postea bene vivens, securus exit; agens penitentiam ad ultimum, & reconciliatus, si securus hinc exit; ego non sum securus. Idem, l. 50. Homil. Homil. 42.*

*Percutitur etiam hac animadversione peccator, ut moriens obliviscatur sui, qui dum viveret, oblitus est Dei. Idem, in Sermonib. de Sanctis.*

*Conversio si contigerit alicui peccatori, etiam in fine, desperandum non est de eius remissione; sed quoniam vix, vel raro est tam justa conversio, timendum est de penitente sero. Idem, lib. de vera & falsa Penitent.*

*Satis est à fide alienus, qui ad agendam penitentiam, tempus senectutis expectat. Idem, Serm. 4. inter communes.*

*Si vis penitentiam agere quando peccare non potes, peccata te dimiserunt, non tu illa. Idem ibidem.*

*O si tempus penitentia sic cognosceretur, quando est in nostra potestate, sicut cognoscitur amissum, quam sero jam peniteremus! Idem, Serm. 24. ex communibus.*

*Non peccare metuit, sed ardere. (Loquitur de Penitente moribundo.) Idem, Epist. 114.*

*Christiano non est crastinum. Tertull.*

*O homo qui differis de die in diem, forte habiturus hodie ultimum diem. Augustinus, Serm. 201. de tempore.*

*Morientes non delicti penitentia, sed mortis urgentis admonitio compellit. Idem, Serm. 36.*

*Qui tempus congrua penitentia perdidit, frustra ante regni januam cum precibus venit. Gregor. Homil. 11. in Evangel.*

*Qui penitenti veniam spondit, peccanti diem crastinum non promittit. Idem, Homil. 12. in Evangel.*

*Peccatorum tanto sequitur districtior sententia, quanto peccanti ei magna est patientia prorogata: quia divina severitas eo iniquum acrius punit, quod diutius pertulit. Idem, l. 25. Moral.*

*Vita, si à peccati perpetracione nec temporis longinquitate compeccatur, hac ipsa vite longinquitas, quam per misericordiam accipimus, ad cumulum accrescit. Unde necesse est, ut cum nos diutius expectari conspiciamus, ipsa prorogata pietatis tempora, quasi damnationis argumenta timeamus. Idem, l. 17. Moral. cap. 4.*

*Seria penitentia nunquam sera; semper ad indulgentiam Dei aditus patet, etiam sub ipsa morte nonnunquam ad immortalitatem transitur. Cyprianus ad Demetr.*

*Nos peccata velociter quidem promproque animo committimus, pigre verò postmodum ac sero penitentiam agimus. Basil. Homil. 8. in divitem avarum.*

*Laqueus fortis est penitentia dilatio; qui enim nimium differt, ille pravis suis operibus,*

Celui qui fait penitence, & qui s'est reconcilié avec Dieu pendant qu'il étoit en pleine santé, & qui a depuis toujours bien vécu, peut mourir avec une morale assurance du pardon de ses pechez; mais celui qui a attendu à la fin de sa vie à faire penitence, quoi que reconcilié, s'il meurt en assurance de son côté, pour moi je ne voudrois pas répondre de son salut.

C'est un terrible châtement que Dieu exerce sur un pecheur, qu'à la mort il s'oublie lui-même, & ne pense point à son salut, lui qui pendant sa vie ne s'est nullement souvenu de Dieu.

Si un pecheur se convertit sincerement à la fin de sa vie, il ne faut point desespérer de la misericorde de Dieu; mais parce qu'une telle conversion est extrêmement rare, il y a toujours à craindre pour une personne, qui attend si tard à faire penitence.

Il faut dire que celui-là a bien peu de foi, lequel attend au temps de la vieillesse à se convertir.

Si vous voulez attendre à faire penitence que vous ne puissiez commettre le peché, c'est le peché qui vous a quitté, & non pas vous qui l'avez quitté.

O s'il étoit en notre pouvoir de connoître le temps propre, & destiné à faire penitence, comme on le connoît lorsqu'il est passé, nous penserions serieusement à la faire maintenant, qu'il est en notre pouvoir.

Celui qui attend à faire penitence à la mort, ne craint pas le peché, il craint le supplice du feu, dans l'enfer.

Le Chrétien ne connoît point de demain, il est toujours prêt quand Dieu l'appelle.

O vous qui differez de jour en jour, que sçavez-vous; si aujourd'hui ne sera point le dernier jour qui luira pour vous?

Ce n'est pas le regret d'avoir commis le peché, mais l'apprehension de la mort, qui oblige les moribonds à faire penitence.

Celui qui a laissé passer le temps de faire une juste penitence, frappe, pour ainsi dire, inutilement à la porte du ciel par ses prieres, pour en obtenir l'entrée.

Celui qui a promis le pardon au pecheur qui fera penitence, ne lui a pas promis le jour de demain pour la faire.

La condamnation qu'on fera un jour des pecheurs, sera d'autant plus rigoureuse, qu'on les aura attendu plus long-temps à faire penitence; parce que la justice divine punit avec plus de severité, ceux qu'elle a plus long-temps souffert dans leurs desordres.

Si la longueur même du temps ne peut arrêter le cours d'une vie criminelle, cette longue durée que la misericorde divine nous accorde, met comme le comble à notre iniquité. D'où il faut conclure que plus on nous a attendu avec patience, plus nous devons craindre ce temps même qui nous est accordé comme une preuve certaine d'un jugement plus severe, & d'une plus rigoureuse condamnation.

La penitence, quand elle est serieuse & sincere, n'est jamais tardive; on trouve toujours un favorable accès auprès de la divine misericorde; & quelquefois même étant proche de la mort, la penitence nous fait passer tout d'un coup à l'immortalité bienheureuse.

Nous sommes prompts à commettre les crimes: mais c'est avec une étrange lenteur qu'on en fait penitence, & même le plus tard que l'on peut.

Le délai de la penitence est un lien qui nous arrête, & qu'il n'est pas facile de rompre: car

*quasi*

PARAGRAPHE QUATRIÈME.

11

*quasi propriis laqueis tandem miserè capitur. Idem in Caten. aurea.*

*Aliqui proposità spe penitentia, licentiam sibi delinquendi propagatam putant; cum penitentia, peccandi remedium sit, non peccandi incentivum. Ambros. l. de pœnit. c. 9.*

*Unius diei Sanctos efficitur, qui nihil præter velle asserimus. Greg. Nazianzenus.*

*Iusto Dei judicio fit, ut quia, cum potest homo converti, non vult; cum vult sorte converti, non possit: tunc enim securum est homini penitere, cum potest ipse peccare. Innocent. III. Sermon. 2. de Adventu.*

*Cum incessabili augmento sua pravitate intererunt. (Nempe qui diu penitentiam distulerunt.) Beda.*

*Omne cunctationis vitium (in Penitentia) à presumptione importatur. Tertull. lib. de pœnit. c. 6.*

*Absit ut aliquis ita interpretetur, quasi verò sibi pateat ad delinquendum aditus, & redundantia clementia celestis libidinem faciat humane temeritatis: nemo idcirco deterior fit, quia Deus melior est; quovis ignoscitur, toties delinquendo. Tertull. l. de Pœnit. c. 7.*

*Noli tardare converti ad Deum, nescis enim quid pariet supervenire dies. Chrysof. Epist. ad Theodorum.*

*Multis (inquit) dedit Deus privilegium ut in ultima senectute converterentur. Quid igitur? nunquid & tibi dabit? Fortasse dabit, inquis. Cur dicis fortasse? Contingit aliquando. Sed cogita quod de anima deliberas. Chrysof. Homil. 22. in secundam ad Corinth.*

*Nunquam est serâ conversio: Lator de cruce transit ad paradysum. Hieronymus in Epist. ad Lætiam.*

*Penitentia aboleri peccata indubitanter credimus, etiam in ultimo vite spiritu, si admissorum peniteat. August. de Eccles. dogm. cap. 48.*

*Quanto diutius expectat Deus, ut emendaveris, tanto gravius judicabit, si neglexeris. Idem, l. de utilit. agendi pœnit.*

*Lator ille, qui pendebat in cruce, non eguit prolixitate temporis, ut ingressum paradysi mereatur. Chrysof. l. de Repar. laps.*

*Non pudet te reliquias vite tibi reservare, & id salum tempus bone menti destinare, quod in nullam rem conferri possit. Seneca, l. de brev. vitæ.*

*Non fuit latroni extrema hora, sed prima: Eusebius Emisenus. Homil. de bono latrone.*

celui qui differe trop long-temps, est retenu par ses œuvres d'iniquité, comme par des liens & des lacets, qui le traînent enfin misérablement à sa perte.

Il y a des personnes, qui sur l'esperance qu'on leur donne de faire un jour penitence, croient qu'ils peuvent étendre, & prolonger la liberté qu'ils se donnent de pecher: au lieu que la penitence est le remede du peché, & non pas une amorce ou un attrait à le commettre.

Nous prétendons faire des Saints en un seul jour, lorsque nous n'avons que la seule volonté de le devenir, au dernier jour de la vie.

Il arrive par un juste jugement de Dieu, qu'un homme qui ne veut pas se convertir quand il le peut, ne le peut plus, quand peut-être il le veut, & qu'il en a le dessein; car alors on peut à coup sûr, faire une véritable penitence, quand on est encore en pouvoir de pecher.

Ceux qui diffèrent leur conversion, meurent enfin après avoir augmenté sans fin la multitude de leurs crimes.

La cause de ce retardement, & cette lenteur de la plupart des hommes à faire penitence, vient de la présomptueuse esperance, qu'on aura toujours assez de temps.

A Dieu ne plaise que quelqu'un l'entende en ce sens, comme si l'esperance du pardon nous donnoit lieu de pecher impunément, & que la surabondance de la bonté de Dieu donnât de la hardiesse à la temerité des hommes. Que personne donc n'en devienne plus méchant, parce que Dieu a plus de bonté, en pechant autant de fois qu'on lui pardonne.

Ne differez pas de vous convertir à Dieu, puis que vous en avez le temps: car vous ne savez ce que le jour à venir peut faire d'obstacle.

Dieu, me direz-vous, a fait la grace à quelques-uns de se convertir dans leur extrême vieillesse. Hé quoi donc? s'enfuit-il pour cela, qu'il vous accordera la même faveur? Peut-être me l'accordera-t-il, dites-vous. Pourquoi ajoutez-vous: peut-être? C'est parce que cela arrive quelquefois. Mais faites reflexion qu'il s'agit du salut de votre ame, que vous risquez sur un peut-être.

Il est toujours temps de se convertir; puisqu'un voleur a passé du supplice de la croix au Ciel & au Paradis.

Nous croyons sans hésiter que la penitence efface tous les pechez, même quand on est près de rendre l'esprit, pourvu qu'on ait un sincere repentir de les avoir commis.

Plus Dieu témoigne de patience à attendre que vous changiez de vie, plus il vous jugera rigoureusement, si vous négligez le temps qu'il vous accorde pour cela.

Le voleur qui étoit attaché à une croix & tenoit compagnie au Sauveur, n'eut pas besoin d'un long-temps pour mériter l'entrée du Paradis.

Ne rougissez-vous point de ne réserver pour vous que les restes d'une vie usée par les débauches, & de destiner à vivre en homme de bien & de bon sens, le temps qui n'est plus propre à rien?

La dernière heure, à laquelle vous dites que le bon larron fut converti, ne fut pas la dernière, mais la première à laquelle Dieu l'appella.

PARAGRAPHE CINQUIÈME.

*Ce qu'on peut tirer de la Theologie par rapport à ce sujet.*

**O**N ne peut gueres donner d'autre notion de l'impenitence finale, que celle qui est connue de tout le monde, savoir la mort dans le peché, sans s'en être repenti, & sans s'être reconcilié avec Dieu que l'on a offen-

sé mortellement; soit que le pecheur à la mort, ne veuille pas se repentir par une volonté déterminée; soit que se déstiant de la misericorde de Dieu il tombe dans le desespoir; soit que par un attachement criminel au vice, il

Ce que c'est que l'impenitence, à la mort & durant la vie.

ne veuille pas sincerement renoncer à ses mauvaises habitudes ; soit enfin qu'il ne veuille pas accomplir les conditions nécessaires pour obtenir la remission de ses crimes. Mais, ce qui est à remarquer dans le sujet que nous traitons : c'est que le refus de faire penitence pendant qu'on est en santé, le délai qui la fait différer d'année en année, & la remettre à la fin de sa vie, se peut appeler un état d'impenitence, ou une impenitence habituelle, qui dispose & qui conduit à l'impenitence finale.

Le délai de la penitence se fait en trois manières, toutes trois dangereuses pour le salut.

Tout pecheur qui diffère sa conversion & sa penitence, ne peut avoir que ces trois vûës, ou ces trois desseins : sçavoir, ou de la différer jusqu'à ce qu'il soit en danger évident de mort, & qu'il ne puisse plus reculer, auquel temps il prétend la faire : ou bien de la remettre jusqu'à la vieillesse, & à l'extrémité de l'âge, comme à une saison plus avancée ; & il se promet de faire alors les fruits dignes de penitence, qui seront nécessaires pour son salut : ou enfin de retarder d'année en année, & de fête en fête, jusqu'à ce que l'on ait terminé quelque affaire importante, & qu'on soit sorti de l'embarras où l'on se trouve. On pourra voir par ce que nous dirons dans la suite, combien ce retardement en chacune de ces trois manières est préjudiciable au salut, & combien cette penitence ainsi différée est incertaine, difficile, & suspecte.

On ne peut dire que la penitence différée à la mort, soit absolument impossible.

Quelque danger qu'il y ait pour le salut, & quelque crainte qu'on doive inspirer aux pecheurs de différer leur penitence jusqu'à la mort, & même quelque suspecte & difficile qu'elle soit alors ; on ne peut, & on ne doit jamais dire, qu'elle est absolument impossible, quand on a le jugement sain, & qu'on a assés de temps pour concevoir une sincere douleur de ses pechez ; particulièrement quand on reçoit les Sacremens. Les raisons qu'en apportent les Theologiens après S. Thomas, sont, premierement, que la miséricorde de Dieu surpasse la malice des hommes, pour grande & opiniâtre qu'elle puisse être : Secondement, parce que si le moribond a le jugement entier, & par conséquent la liberté, il faut faire un bon usage de la grace, que Dieu ne refuse à personne, qui fasse de son côté tout ce qui est en son pouvoir. Ainsi le pecheur ayant toujours la grace absolument nécessaire pour se convertir, en quelque état qu'il soit, peut aussi se convertir & obtenir miséricorde. C'est ce qu'enseigne S. Thomas sur le Maître des Sentences, & ce qui est appuyé sur ces paroles de l'Ecriture en Ezechiel chap. 33. *Impietas impii non nocuit ei, in quacumque die conversus fuerit ab impietate sua.*

Toutquoique ces conversions faites à la mort, sont généralement sinceres & ordinairement salutaires.

Comme c'est ordinairement par une confiance téméraire & présomptueuse en la miséricorde de Dieu, que les pecheurs diffèrent leur conversion jusqu'à la mort, & continuent leurs desordres jusqu'au temps qu'ils ne peuvent plus les commettre, les saints Peres & tous les Docteurs nous assurent que la penitence n'est jamais plus difficile, plus suspecte, & moins sincere, que lorsqu'on a différé jusqu'à cette dernière extrémité : Premierement, parce que l'attachement aux biens & aux plaisirs, qui les a fait différer jusques-là, est alors plus difficile à rompre, quand il s'est fortifié par une longue habitude : Secondement, parce qu'il est plus rare & plus

difficile qu'ils aient une douleur veritable & surnaturelle de leurs pechez, ne l'ayant peut-être jamais pratiquée : Troisièmement, parce qu'ils n'ont pour l'ordinaire qu'une douleur inefficace, causée par la peine presente qu'ils souffrent, ou par la crainte servile de celle qu'ils ont meritée dans l'autre vie : Quatrièmement, à cause que la mort les peut surprendre avant qu'ils aient le loisir de penser à leur conscience & à leur salut. Cinquièmement, supposé même qu'ils aient assez de temps & de liberté, jamais les tentations ne sont plus fortes, la volonté plus foible, & Dieu même leur refuse ses graces les plus fortes qui leur seroient plus nécessaires, & dont ils se sont rendus indignes. Ce sont les raisons qu'allèguent les Peres & les Docteurs du peu de fondement qu'il y a à faire sur les penitences différées jusqu'à la fin de la vie, quoi qu'on ne doive jamais desesperer de personne en particulier, ni leur refuser les Sacremens, sans d'autres raisons.

Il faut sur-tout prendre garde en cette matiere de donner dans l'erreur de quelques Novateurs, qui prêchent & qui soutiennent que la conversion d'un pecheur qui l'a différée jusqu'à la mort, est plus que moralement impossible. La raison qu'ils en apportent suppose une heresie condamnée par le Concile de Trente, sçavoir, que ce n'est pas la contrition ni l'absolution du Ministre de l'Eglise, qui remet les pechez ; mais la penitence proportionnée à la grandeur des crimes qu'on a commis : & qu'ainsi quand la penitence & la conversion est différée à la mort, comme on n'a pas le temps & les forces de faire une longue & pénible satisfaction, la penitence est toujours inefficace. Quand même ceux qui allèguent & qui s'efforcent de faire valoir cette raison, croiroient que les pechez sont remis & pardonnés par la vertu du Sacrement de Penitence lorsqu'il est reçu avec les dispositions nécessaires ; ils sont toujours dans l'erreur & dans un sentiment contraire à l'Eglise, en mettant parmi ces dispositions nécessaires, & comme une condition essentielle au Sacrement, une longue & austere satisfaction. Que si quelques Saints Peres semblent apporter pour raison de l'inutilité ou l'inefficacité de la penitence faite à la mort, le peu de temps, où la précipitation avec laquelle elle se fait ; ils ont voulu dire ce que nous disons, qu'il faut plus de temps pour bien examiner la conscience, pour mettre ordre à son salut ; ou bien, que selon le cours ordinaire, le changement de cœur ne se fait pas tout-d'un-coup, & que pour cela, il faut une grace extraordinaire, & qui tienne du miracle. Pour ce qui est de la satisfaction, que ces Novateurs veulent faire passer pour la principale partie de la penitence ; les douleurs de la maladie, & l'acceptation volontaire de la mort, peuvent être offertes à Dieu, du moins pour une partie de la peine dont les pecheurs sont redevables à la justice divine ; si le Sacrement a été reçu avec les dispositions nécessaires.

Premierement, quand un Chrétien après une vie exempte de grands desordres ; je ne dis pas une vie parfaite, ni tellement irréprochable qu'il ne tombe jamais en aucune faute, mais j'entens une vie communément reguliere, & du reste, ayant eu soin de se relever par autant de penitences, qu'il a fait de chûtes : quand ce Chrétien, dis-je, donne

Si la penitence différée à la mort est ordinairement inefficace, ce n'est pas à cause qu'on n'a pas le temps de pratiquer les austeritez de la penitence.

Quelques principes sur lesquels on peut raisonner en cette matiere sans témérité.

à la,

à la mort les marques de Religion que l'Eglise demande de lui, & qu'il meurt avec les Sacremens, on peut raisonnablement juger que Dieu ne lui a pas refusé son secours dans ce dernier passage, mais qu'il lui a fait miséricorde. Saint Augustin semble n'en point douter: *Securus exi*, dit-il en parlant d'un Chrétien qui meurt après avoir vécu de la sorte. Secondement, quand un Chrétien après avoir passé plusieurs années dans le crime, s'est reconnu de bonne foi, lorsqu'il jouissoit encore d'une pleine santé; sur-tout, quand dans la suite & durant le temps qui lui restoit, il a dignement soutenu ce qu'il avoit commencé, & qu'il a donné par sa conduite, des preuves d'un retour solide & durable; & qu'il se trouve à l'heure de la mort dans les mêmes sentimens, qu'il s'y confirme, & qu'il les renouvelle: on a tout sujet de croire que ses vœux ont été exaucés, & qu'il est mort dans la paix du Seigneur. Mais, en troisième lieu, quand il ne retourne à Dieu qu'à la mort, après avoir différé toute sa vie: quelques bons sentimens qu'il témoigne alors, cette conversion & cette pénitence a toujours été tenue pour suspecte.

Il y a de grands & de forts préjugés que la pénitence faite à la mort est fautive.

C'est encore le sentiment commun des Saints Peres, que toute pénitence, que le pecheur ne fait qu'à la mort, a de grands préjugés de fausseté; & ils en remarquent trois principaux. Le premier, est la parole de Dieu, qui n'est en nulle autre matiere, ni plus formelle, ni plus expresse: nous en avons rapporté plusieurs endroits, qu'il n'est point nécessaire de repeter ici. Le second préjugé vient du temps auquel on fait cette pénitence, qui n'est jamais moins propre qu'à la mort. Car pour faire pénitence, il faut prendre le temps de Dieu, & le nôtre. Le temps de Dieu n'est pas tout le temps de la vie, mais seulement celui auquel il nous appelle; or le temps de la mort, n'est pas celui qu'il nous a donné pour nous y préparer. Ce n'est pas non plus un temps qui doit être destiné à cette grande affaire, puisque jamais on n'a moins de loisir d'y penser comme il faut, & jamais on n'est moins capable de l'application qui est nécessaire pour cela. Le troisième préjugé enfin que nous avons contre cette pénitence différée jusqu'à la mort, c'est qu'après tout, comme c'est la nécessité qui oblige alors de retourner à Dieu, on a un légitime sujet de craindre, que ce ne soit par contrainte & par force que le pecheur retourne, & non pas volontairement, & de tout son cœur.

On a sujet de regarder ce retardement de pénitence, comme une marque de reprobation.

Il est constant que les prédestinez tombent quelquefois dans des pechez tres-griefs, dont ils se relevent aussi-tôt, & en font une salutaire & rigoureuse pénitence: tout au contraire les reprouvez persistent dans leurs desordres, & ne les quittent qu'avec la vie. C'est pourquoi les Docteurs donnent communément pour marque de reprobation, le délai de la pénitence; parce que ces personnes tardant de jour en jour à se convertir, & à changer de conduite, meurent ordinairement dans l'impenitence, qui met comme le sceau à leur reprobation, parce qu'ils meurent dans l'état habituel du peché, dans lequel ils ont vécu.

C'est une présomption d'espérer qu'en différant jusqu'à la mort, Dieu

Il est de la Foi, qu'après le premier peché mortel, qui a éteint chez nous la grace du Baptême, Dieu ne nous doit point la grace de la conversion, & qu'il peut nous la refuser avec justice; nous n'avons nul droit de

Tome II.

nous la promettre, & nous ne pouvons la mériter: cela est de Foi. Il est encore de Foi, que personne ne peut mériter la grace de la perseverance finale, qui doit couronner l'ouvrage de son salut, & que Dieu la peut refuser aux plus grands Saints sans leur faire nulle injustice. Or vous, qui à peine vous souvenez-vous d'avoir jamais été juste, qui vous imaginez n'être en cette vie que pour y prendre vos divertissemens, qui êtes aussi attaché au monde, que si jamais vous n'en deviez sortir: comment espérez-vous ces deux graces distinctes & séparées, & l'une, & l'autre inaccessible à tout mérite humain; sçavoir la grace de la conversion après le peché, & la grace de la perseverance finale après une vie même fort sainte? Vous vous les promettez toutes deux conjointement unies & confonduës l'une avec l'autre, précisément à votre dernier soupir, quand il faudra que votre conversion soit en même temps votre perseverance finale; que ces deux graces, qui en sont deux pour tous les Saints, n'en soient qu'une même pour vous: n'est-ce pas là une temerité & une présomption manifesta?

nous eût-  
verra en  
ce temps-  
là.

Il est vrai que Dieu est misericordieux, & que, ce que l'homme ne peut faire par ses propres forces, la grace du Redempteur le peut faire quand il lui plaît: mais aussi comme il est de sa bonté de n'abandonner point à la mort, ceux qui l'ont servi durant leur vie; il faut aussi que sa justice paroisse, en permettant que ceux qui l'ont mis en oubli, pendant qu'ils avoient le temps & les moyens de bien vivre, s'oublient eux-mêmes, lors qu'il faut mourir, & qu'ils abandonnent le soin de leur salut.

Quoi qu'il Dieu soit misericordieux, il est à propos qu'il exerce sa justice sur ceux qui abusent de sa bonté.

Comme il n'y a que la pénitence qui détruit le peché, il n'y a qu'elle aussi qui empêche que nous ne tombions dans l'impenitence finale, & que la mort nous surprenant dans le cours de nos iniquitez, ne nous engage dans la damnation. De là vient qu'il ne suffit pas de former des projets de conversion, ou d'être résolu de faire un jour pénitence; nous devons la commencer dès maintenant: outre qu'il est tres-facile de prendre le change, & de se tromper dans ce dessein, & dans cette résolution pour l'avenir. Ce n'est d'ordinaire qu'une ruse & un détour de l'amour propre, qui veut jouir du bien qu'il trouve dans le peché, & qui remet à l'avenir le renoncement entier qu'il en faut absolument faire, & la peine qu'il y a de le faire.

La résolution de se convertir ne suffit pas pour être justifié: il faut commencer dès maintenant.

Voici un mystere de la grace que les pecheurs ne conçoivent pas assez, & qu'il est bon de développer. Quoi qu'il soit vrai de dire, comme l'Ecriture nous l'apprend, que Dieu par un effet de sa miséricorde infinie attend souvent les pecheurs à pénitence; il n'est pas cependant moins constant, qu'il ne les attend pas tous, ni également. S'il a attendu un David, un Saint Pierre, une Madeleine; il n'a pas attendu Coré, Datan & Abiron, & une infinité d'autres qu'il a punis sur le champ, sans leur donner le loisir de se reconnoître; & parmi ceux qu'il a attendus, il n'a pas toujours gardé la même conduite. Il a supporté les uns plus long-temps, les autres moins: il a même déterminé certain nombre de graces, certaine mesure de pechez, certaines occasions favorables; après quoi il n'y a plus, ni temps propre à la pénitence, ni grace forte pour le salut, ni occa-

Dieu attend à la vérité, les pecheurs à pénitence; mais il n'attend pas également tout le monde.

B

tion si favorable à se convertir. D'où l'on peut juger, que puisque le pecheur ignore ce temps, cette mesure, & ces occasions; différer sa conversion, c'est se mettre en danger de ne se convertir jamais.

Pourquoi Dieu, qui a promis le pardon à la penitence, n'a point voulu promettre le temps de la faire.

Comme Dieu, par une bonté ineffable, rapporte toutes choses au salut des hommes, de peur que par le desespoir d'obtenir pardon, ils ne se précipitent aveuglément en toutes sortes de pechez, il en a attaché le pardon à la penitence: mais de peur que l'esperance de ce pardon ne leur fût une occasion de perseverer dans le crime, il n'a pas voulu leur promettre le temps de la faire. S'il n'eût point promis de pardon à ceux qui auroient violé la sainteté de leur Baptême, ceux qui en seroient une fois déchus n'auroient plus gardé de mesures dans leurs desordres. De même, si Dieu offrant le pardon aux hommes, dès qu'ils se seroient convertis, leur eût revelé l'heure de leur mort; cette promesse jointe à cette connoissance, n'auroit servi qu'à les entretenir plus long-temps dans leurs mauvaises habitudes. Puisque Dieu nous a promis de nous attendre à penitence jusqu'à ce temps, auroient-ils dit, rien ne nous presse de hâter si fort notre conversion, nous ne risquons rien de renvoyer au temps de la vieillesse notre penitence. Qu'a donc fait la misericorde divine pour préserver les hommes de ces deux écueils? Elle a établi dans la penitence comme un port favorable pour les premiers, afin qu'ils puissent y reparer leurs pertes après le naufrage; mais pour intimider les seconds qui perseverent dans leurs pechez, Dieu en leur promettant le pardon, ne leur a pas promis le lendemain pour faire penitence.

Il y a une impénitence involontaire, & une autre volontaire.

On meurt dans son peché par une impénitence involontaire, lorsqu'après avoir mené une vie déréglée, on se trouve, sans avoir commis de nouvelles fautes, saisi d'une mort subite, comme d'une apoplexie, ou d'un débordement de cerveau. On y meurt encore, lorsqu'on meurt sans le secours de l'Eglise, & l'administration des Sacremens: on implore le secours d'un Prêtre; & quand ce Prêtre est venu, le malade a perdu le jugement & la parole. Mais outre cette espece d'impénitence involontaire, il y en a une qui est volontaire & affectée; & c'est lors qu'on a conservé à la mort un actuel attachement à sa passion. Quand, par exemple, un impudique ne veut pas se separer de l'objet & de la cause de son peché, quelque remontrance qu'un Confesseur lui fasse; quand un avare s'aperçoit qu'il a du bien d'autrui, & qu'il ne veut pas cependant le restituer; quand un pere qui aime ses enfans, ou qui apprehende de leur déplaire, laisse aux uns & aux autres ce qu'il sçait avoir injustement acquis. C'est enfin quand un pecheur, de quelque condition qu'il soit, pousse son dernier soupir vers l'idole qu'il a adorée, &c.

Un homme peut mourir dans l'impénitence & avoir reçu les Sacremens de l'Eglise.

On pourra peut-être dire: Quand un homme, quelque vie qu'il ait menée, a reçu tous les Sacremens avant que de mourir, qu'il s'est confessé, qu'il a reçu le Viatique, & l'Extrême-Onction; n'y a-t-il pas sujet de croire que mourant là-dessus, il meurt chrétiennement? Je répons que oui; pourvu qu'avec cela, il ait un véritable repentir de ses

pechez, une sincere douleur d'avoir offensé la divine Majesté, une résolution ferme, s'il revient en santé, de ne plus commettre ce qui l'a rendu ennemi de Dieu; mais non pas, si après avoir reçu les Sacremens, il meurt avec ses attachemens criminels. Mais la grace des Sacremens, ajouterez-vous, lui a changé le cœur. Cela ne peut être vrai; puisque les Sacremens, selon la constante Doctrine des Theologiens, n'operent que supposé la disposition interieure des Sujets qui les reçoivent. Or les Sacremens ne font pas cette disposition, mais la supposent, pour produire les effets de graces pour lesquels ils ont été instituez. Si, par exemple, le pecheur mourant, n'est vraiment penitent, s'il n'a dans le cœur un véritable regret de sa vie passée, s'il n'est préparé à changer de vie, en cas qu'il recouvre la santé; le Sacrement de Confession lui sera inutile, parce qu'il est seulement pour remettre le peché à ceux qui en ont conçu une suffisante douleur.

L'impénitence finale est sans doute le plus grand de tous les malheurs; & on y peut tomber en deux manieres, & mourir dans son peché; sçavoir, par une impénitence, que les Theologiens appellent formelle, ou par une impénitence qu'ils nomment materielle. L'impénitence formelle, c'est quand un homme est assez endurci dans ses crimes, pour ne vouloir pas s'en repentir, ni en demander pardon, quoi qu'il voye & qu'il sente qu'il est près de mourir, & qu'il se failliblement reprouvé, s'il n'a recours à la misericorde divine. Si ce malheureux nonobstant cela, n'est touché d'aucun repentir, ou s'il ne s'en met pas en peine; ou si desespérant de la bonté divine, il croit qu'il est inutile de recourir à Dieu; ou enfin s'il neglige de se confesser, sur un reste d'esperance qu'il a de recouvrer sa santé, & d'échapper de ce danger: c'est une impénitence formelle, & un nouveau peché ajouté à tous les autres. Si c'est par desespoir, c'est un peché contre le Saint Esprit, qui ne se pardonne ni en cette vie ni en l'autre; & comme dit Saint Jérôme, le seul qui ne se peut pardonner: *Solum crimen est, quod veniam consequi non potest.* Que si c'est seulement par une omission volontaire, c'est un peché contre la charité qu'il se doit à lui-même, étant obligé de se procurer le secours de la penitence dans le danger où il est de son salut. L'impénitence materielle est quand l'omission de la penitence arrive sans un nouveau peché. Un malade, par exemple, a conjuré le Medecin de ne le point flater, & de lui declarer librement l'état de son mal, afin de mettre ordre à sa conscience. Le Medecin l'assure que ce ne sera rien; & là-dessus le malade est surpris de la mort. Il meurt dans l'impénitence, & sera damné: non pour ne s'être pas confessé; mais pour les pechez qu'il a commis, & dont il n'a été ni contrit, ni confessé. D'autres fois cela arrive, quand le moribond a demandé un Confesseur; mais ce Confesseur n'est arrivé, que lorsque le malade n'étoit plus en état & avoit perdu tout sentiment. Il n'y a qu'un acte d'une contrition parfaite, qui le puisse alors garantir de mourir dans l'impénitence.

L'on peut tomber dans l'impénitence finale, ou mourir dans son peché en deux manieres.

PARAGRAPHÉ SIXIÈME.

Les endroits choisis des Livres Spirituels, & des Prédicateurs modernes sur ce sujet.

De la mort dans le péché.

**E**go vado, & in peccato vestro moriemini. De quoi le Fils de Dieu menace-t-il les Juifs? Je me retire de vous, comme vous vous êtes retirés de moi, & vous mourrez dans vos crimes. Il les avertit que leur mort sera jointe à leur péché: comme le dernier accablement de peines, de calamitez & de maledictions; & le plus funeste assemblage des deux plus grands maux, & ensemble de tous les maux, dont la Justice divine puisse venger sa miséricorde outragée. Cette menace, Chrétiens, est aussi-bien pour nous que pour les Juifs. Pecheurs, qui differez de jour en jour votre conversion & votre penitence, vous n'êtes encore que dans l'un de ces deux grands maux, & dont il vous est facile de vous délivrer par la penitence: ne la differez pas; car si la mort vous y surprend, vous y demeurerez pour jamais; & le second mal rendra le premier incurable. *Tiré des Sermons de l'Abbé d'Aubignac.*

C'est une grande témérité de présumer d'avoir le temps de faire penitence, en différant de jour en jour.

Je veux que la penitence n'ait pas moins d'effet, pour nous obtenir le pardon de nos crimes, dans nos derniers jours, que dans nos premières années; mais répondez-moi, je vous prie, qui vous a promis ce délai? avez-vous traité avec Dieu pour avoir ce terme? Sçavez-vous bien l'année de votre mort; en sçavez-vous le jour, en sçavez-vous l'heure? Il faut être, certes, bien téméraire pour présumer ainsi du futur: c'est entreprendre sur l'autorité de Dieu, que de disposer ainsi de l'avenir; il n'y a que lui qui le puisse faire, parce qu'il n'y a que lui seul qui le voye: au lieu que l'homme aveugle, qui ne sçauroit découvrir ce que doit produire le jour de demain, ni même s'il y aura pour lui un jour de demain, a bien peu de raison de reculer ainsi l'ouvrage de son salut, en des années qu'il ne verra peut-être jamais. La mort est un voleur, qui fait son coup dans l'obscurité, qui nous surprend dans le repos, & qui n'avertit jamais de sa venue. Helas! tel peut-être dans sa penitence, a résolu de se convertir à cette fête prochaine, qui n'aura pas assez de vie pour y parvenir; tel peut-être a formé le dessein de le faire plutôt, qui n'a pas encore trois jours à vivre; tel a pris la résolution de commencer dès demain, qui ne verra pas ce jour de demain; tel qui m'écoute, à qui la miséricorde de Dieu ne donnera plus que le reste de cette journée, qu'il achevera peut-être malheureusement, & cette nuit la justice du Ciel lui demandera son ame, & compte de sa vie. *Le même.*

On ne peut présumer qu'on aura le jugement sain sur le fin de ses jours, pour faire penitence.

Quand votre mort ne seroit pas précipitée, & qu'elle seroit accommodée à la foiblesse de l'âge; pouvez-vous présumer que votre raison ne mourra pas devant le corps? Le délire de la fièvre peut suivre celui de votre impenitence; l'assoupissement de vos sens, ordinaire aux malades de cet âge, se peut joindre à celui de votre esprit, & le grand nombre des années, sans aucun autre accident, vous peut remettre au même terme que les enfans. Mais sçachez que la première enfance est incapable de péché, & la seconde qui revient dans la vieillesse, est incapable de penitence. *Le même.*

Je veux que vos dernières années soient

Tom. II.

exemptes de toutes les infirmités qui accompagnent la vieillesse; je veux que vous ayez allez de liberté d'esprit, pour crier à Dieu: j'ai péché contre le Ciel, & contre vous, Père de miséricorde! qui vous peut répondre de l'acceptation de Dieu, & que ce repentir vous soit utile? Quoi! après avoir prostitué les plus beaux jours de votre vie, dans toutes sortes d'iniquitez, après avoir consacré tant d'années aux idoles du monde; après avoir profané tant de grâces de Dieu, & méprisé ses miséricordes; vous osez bien vous promettre qu'il recevra pour payement de tant de dettes, un repentir foible, & de peu de durée? Certes, vous pourrez bien être trompez. Quand l'impuissance ne vous permettra plus de mal faire, quand la nécessité de renoncer à la vie, aussi-bien qu'aux desordres de la vie, quand la foiblesse du corps retranchera seule à votre ame, l'exécution de ses coupables desirs, quand vous vous repentirez plutôt de ne pouvoir plus pecher que d'avoir péché; vous pensez que Dieu vous pardonne? Jetez les yeux sur Esau, jetez-les sur Antiochus; ils demanderont l'un & l'autre à Dieu, la grace de penitence, & même avec larmes, sôûpirs & gemissemens; & Dieu ne la voulut accorder ni à l'un ni à l'autre; la miséricorde étoit lassée, & la justice irritée. *Le même.*

On ne peut se promettre, que notre penitence longtemps différée sera reçue de Dieu.

Si dans nos dernières années, nous courons fortune de n'avoir qu'un repentir inutile; que dirons-nous de celui qui vient au dernier moment de la vie? Vous imaginez-vous, que la penitence d'un homme moribond soit assurément telle que Dieu la demande? Pour moi, j'avoue, que j'ai bien de la peine à me le persuader. Une ame troublée des approches de la mort, mal-aisément se trouve assez libre, pour faire une action méritoire devant Dieu. Les gemissemens & les plaintes d'un homme qui va mourir, sont plutôt les effets de sa douleur, que de l'amour de son Dieu; & quand il se repent de sa mauvaise vie, c'est plutôt parce qu'elle est cause de sa maladie & de sa mort, que pour avoir violé les loix de son Créateur. Je sçai bien que dans ces occasions, il y en a qui promettent tout à l'apparence extérieure d'une contrition mourante, pourvu qu'on donne à l'Eglise, une partie des grands biens qu'on a volez, ou pourvu qu'on rende une partie des richesses dont on ne sçauroit plus jouir, ou qu'on fasse quelque mine de reconciliation, quand il faut perdre nécessairement les moyens & les desirs de se venger. Je ne veux pas décider absolument de ce qui peut arriver d'une telle penitence: mais j'ose bien vous assurer qu'il est tres-perilleux de se fier là-dessus, & d'attendre son salut éternel par cette voye. *Le même.*

La penitence à la mort est ordinairement inutile.

*Vocavi & remisisti, ego autem in iniquitate vestra ridebo, & subsannabo vos.* C'est en même temps, un reproche, & une menace, que Dieu fait aux pecheurs. J'ai attendu, leur dit-il, ce temps que vous me demandiez; j'ai laissé évaporer cette fougue de la jeunesse, que vous alleguiez pour excuse; j'ai laissé ralentir le feu de vos passions; je pouvois, au même moment, que vous vous retiriez

Dieu, & après avoir long-temps attendu un pecheur, l'abandonne ordinairement à la mort, & ne l'écoute point alors.



de moi, vous abandonner à mon tour; cependant j'ai eu pitié de vous, & de votre foiblesse; j'ai différé & remis cet abandon trop juste à un terme plus long; je vous ai suivi jusqu'à la Fête la plus proche, comme vous le demandiez. J'espérois que vous reviendriez à moi, que vous feriez quelque chose pour votre salut: cependant vous n'avez rien fait de ce que vous promettiez. Mes Prédicateurs ont parlé avec tout le zèle, que ma gloire & votre salut leur ont inspiré; les Ministres de la pénitence vous ont attendus dans les Tribunaux sacrez; les trefors de mes grâces & de l'Eglise ont été ouverts pour tous les pecheurs; en un mot, je vous ai attendu pour operer la justice; *Expectavi ut faceret iudicium*: mais quel a été le fruit & le succès de mon attente? *Et ecce iniquitas*: c'a été l'iniquité; un jour de pénitence, & des années de crimes; une Confession vague, & faite à la hâte, & mille rechûtes pendant tout le reste de la vie; quelque legere aumône, après mille rapines: *Et ecce iniquitas*. Vous avez méprisé mes grâces, mes avertissemens, mes menaces. *Ego autem in interitu vestro ridebo, & subsannabo vos*. Tiré d'un Sermon, sur l'endurcissement, attribué au Pere Massillon.

Isaïa 5.

Il ne faut pas compter sur les apparences d'un pecheur contrit à la mort.

Mais, dira-t-on, on a vû à la mort des pecheurs oblinez, scandaleux, gemir, soupirer, coller leurs lèvres sur l'image de Jesus-Christ expirant sur la Croix: sans doute, qu'ils ont mis à profit pour le Ciel, au moins les derniers de leurs momens. Ah! Messieurs, si peu indulgens pour nos freres en tout le reste, qui peut nous avoir inspiré pour eux de si favorables jugemens? qui peut nous garantir leur pénitence? Quelques discours édifians? Et depuis quand peut-on compter sur la sincerité du cœur, par les sentimens de la bouche? on garde les bienséances du monde jusques dans le lit de la mort. Alors il sied bien de paroître Chrétien; c'est une consolation qu'il faut donner à toute une famille éplorée, c'est un rôle qu'il faut jouer. On fait à Dieu des protestations, avec la même sincerité, qu'on en faisoit autrefois à l'infortunée personne qu'on vouloit seduire. Mais pourquoi donc, sur des signes si équivoques, l'Eglise accorde-t-elle aux pecheurs, les Sacremens des justes, & la sepulture des fideles? C'est que cette mere charitable, qui ne juge pas de l'interieur de ses enfans, interprete ces signes en bonne part, & croit que le Seigneur peut s'être servi du domaine absolu qu'il a sur les cœurs, pour toucher efficacement ce pecheur expirant; & qu'elle ne veut épargner ni soin ni précaution de son côté pour lui: mais elle ne compte point pour cela, sur ces marques de pénitence données seulement à la mort. *Sermon manuscrit*.

Il est même dangereux de différer la pénitence jusqu'à la mort, il est donc dangereux de la différer un seul moment.

S'il est dangereux de différer la pénitence jusqu'à la mort, il est donc dangereux de la différer un seul moment. Hé! qui sçait le terme, que le Seigneur a prescrit à la carriere que nous courons! malgré la jeunesse & la santé, de combien d'accidens sommes-nous menacés? Une surprise peut nous faire mourir tout-à-coup impenitens; une maladie survenue au milieu du plaisir, causée peut-être par l'intemperance, étendra dans peu un coupable sur le lit de sa douleur! alors on verra un pecheur déclaré, devenir un penitent hypocrite. De combien sommes-nous éloignés de ces funestes instans? Nous

n'en sçavons rien, & nous vivons sans précaution! *Le même*.

Cette habitude de nonchalance de penser à son salut, que les pecheurs ont contractée, dure toujours; ce qu'ils diseroient d'année en année, ils le diffèrent de semaine en semaine, & de jour en jour: & sans qu'ils s'en apperçoivent, ils sont enveloppez dans les filets de la mort, & submergez dans cette tempête. Ils ne peuvent pas même dans une longue maladie, pourvoir aux affaires de leur famille; il n'est pas par conséquent fort probable, qu'ils travailleront à celle de leur conscience. Ils laissent malgré eux des enfans dans l'embarras, & une femme sans consolation; il y a beaucoup d'apparence, qu'ils n'en auront pas eux-mêmes, dans l'affaire la plus épineuse, & la plus difficile. Quelque soin qu'ils aient eu, quelques mesures qu'ils aient prises, on voit souvent que les précautions dont ils se sont servis, leur ont été inutiles; nulle apparence donc, qu'après avoir vécu dans une négligence perpetuelle des choses qui les regardent uniquement, ils ne se trompent pas: & si par malheur ils se trompent, que deviendront-ils? C'est pourquoi le Saint Esprit nous avertit dans le Livre de l'Ecclesiastique, de ne pas différer notre conversion de jour en jour, & de ne pas remettre, comme nous avons toujours fait, notre pénitence; de nous servir du temps & de la grace que Dieu nous offre, de peur qu'un jour nous n'ayons plus ce moment de salut, & que la prudence & la sagesse, & les secours mêmes extérieurs ne nous manquent. *Autre Sermon manuscrit*.

Quoi! un homme du monde, un homme qui aura peut-être consumé toute sa vie dans l'embarras des affaires, qui n'aura aimé que les choses de la terre, pourra prudemment esperer de pouvoir se bien disposer à la mort: principalement si son âge & ses infirmités sont, que réfléchissant sur ce qui lui peut rester de vie, il ne trouve en soi qu'une réponse de mort, pour user de l'expression de S. Paul; c'est-à-dire, une assurance d'une mort prochaine? Non; présomption & folie, que cette esperance: il faut qu'il y ait un intervalle entre le temps des affaires de cette vie, & le jour de la mort. Que diriez-vous d'un Commandant de Vaisseau, qui ne songeroit à voir si ses cables & ses ancres sont en état, que lorsqu'il se verroit battu de la tempête, & menacé du naufrage? d'un Gouverneur de Place, qui ne penseroit à reparer ses brèches, & à se pourvoir de munitions & de vivres, que lorsqu'elle seroit investie, & que l'ennemi ouvriroit la tranchée? ou d'un œconome, qui attendroit à marquer ses mises & ses recettes, qu'il fût appelé pour rendre ses comptes? Or qu'est-ce que la mort? Si nous en croyons les saintes Lettres, c'est une navigation perilleuse, où l'on passe du temps à l'éternité, parmi les tempêtes & les écueils; c'est un rude siège, où l'ame se trouve en un moment investie, & environnée d'ennemis; c'est une assignation de compte, où l'homme a à rendre raison de tous les mouvemens de sa vie, de toutes ses paroles, de toutes ses pensées, & de toutes ses actions. *Le Pere Gegou, Livre de la Préparation à la mort*.

Accordons, si vous voulez, à un homme qu'il ne mourra point subitement: quelle apparence toutefois de croire que dans ces der-

Ceux qui ont accoutumé de différer leur conversion d'année en année, diffèrent encore de jour en jour à la mort.

C'est une présomption que d'esperer de faire pénitence à la fin de la vie, & de négliger les moyens.

Prov. 1.

Luc. 19.

Luc. 16.

Les douleurs de la maladie empêchent



rêter de violens desirs, étouffer des haines inveterées, résister au poids des habitudes, rompre le cours de tous ses penchans; perdre en un moment, & l'estime & le goût des choses du monde, & n'en avoir plus que pour le Ciel! Ah! c'est ce qui sans miracle ne se fait, ni ne se peut faire. *Le même.*

Le temps de se convertir, & de faire pénitence, est le temps auquel Dieu nous appelle.

Vous voyez, Chrétiens, qu'il y a un temps de se convertir & de faire pénitence, lequel si on laisse une fois passer, on a peu de sujet de se promettre miséricorde. Dieu souffre un temps, il souffre long-temps; mais il ne souffre pas toujours. Comme il y a des jours de patience, où il supporte les pecheurs, il y a aussi un jour de colere, & du juste jugement de Dieu; & ce jour est ordinairement celui de notre mort, comme il nous en avertit lui-même. L'occasion est passée, le temps favorable s'est écoulé, & nous l'avons laissé échapper par notre negligence, & par nos retardemens éternels: l'heure de moissonner est venuë. C'est pourquoi le Prophete Isâie disoit: Cherchez Dieu, pendant qu'il se trouve. Et quand est-ce qu'il est prêt? C'est lorsqu'il parle à nous, & qu'il nous fait entendre sa voix: c'est le vrai temps de le chercher. Mais si nous laissons échapper ce temps, cette occasion; peut-être qu'en vain nous l'invoquerions, en vain nous courrions les déserts, les mers, les montagnes pour le rencontrer: *Quæretis me, & non invenietis.*

Joann. 7.

*Auteur anonyme.*

Dieu n'a pas promis d'attendre toujours les pecheurs à pénitence.

Pecheur, qui diffères sans cesse ta pénitence! la Piscine de l'Evangile est une figure qui pronostique ton malheur! Tu prétextes sans cesse des délais & des remises, & tu diffères de jour en jour ta pénitence; mais sçache que l'Ange ne remuë pas toujours l'eau de la Piscine, sçache que la grace de la pénitence ne se présente pas toujours. Elle t'a plusieurs fois appellé, elle t'a plusieurs fois sollicité de recourir à la miséricorde de Dieu: mais elle ne t'appellera & ne te sollicitera pas toujours. Et quand même elle vous appellera; quoi que cet Ange remuë votre conscience, vous ferez si foible, que vous ne ferez que vous traîner au bord de cette Piscine; & quand vous y serez arrivé, vous y rouverez tant de gens qui vous empêcheront de vous y jeter, que vous n'y songerez plus. *Sermon manuscrit.*

Dieu comme Maître de ses grâces, ne nous les donne pas quand nous voulons, mais quand il lui plaît.

Joann. 3.

Il n'est rien de si libre, que la miséricorde de Dieu dans la disposition de ses grâces. En effet l'esprit de Dieu souffle où il veut: *Spiritus ubi vult spirat.* C'est pour cela qu'il faut écouter la voix de la grace, lorsqu'elle parle au cœur; parce qu'on ne sçait pas où elle va, ni d'où elle vient: *Vocem ejus audis, & nescis unde veniat, aut quò vadat.* Ne dites donc pas, que vous vous convertirez quand vous voudrez; cela ne dépend pas de vous: mais de la grace, qui est libre, & qui agit librement. Comme Dieu est le maître de ses grâces, il les partage inégalement & comme il veut: *Dividens singulis prout vult.* Et Saint Chrysostome dit, que Dieu agit en Maître & en Souverain, quand il distribue ses grâces: il les donne à qui il veut, & quand il veut: *Cui vult, & quando vult, dat gratiam.* Comme il agit en Maître, il agit avec inégalité; il ne traite pas les pecheurs, comme il traite les justes. Il n'abandonne jamais les justes qu'après qu'ils l'ont abandonné, & par conséquent il leur donne la grace tandis qu'ils lui sont fideles: mais il ne traite pas de la sorte

x. ad Cor. 12.

les pecheurs; tantôt il leur fait miséricorde, tantôt il les endure: *Cujus vult miseretur, & quem vult indurat.* C'est donc une présomption de s'attendre qu'on aura la grace de se convertir, & de faire pénitence, au temps que l'on aura fixé & déterminé. *Le même.*

Ad Rem. 9.

Quand Dieu s'est souvent présenté à un pecheur, & que le pecheur a opiniâtement résisté à ses grâces, ce malheureux ne le trouve plus quand il le cherche: *Quæretis me, & non invenietis:* c'est la menace qu'il fait lui-même. Hé quoi! pendant toute votre vie, vous n'avez cherché que les plaisirs du corps; & à votre mort vous prétendez trouver la grace de la pénitence? Vous n'avez cherché que les biens de la terre; & à votre mort vous prétendriez trouver les biens du Ciel? Pendant votre vie vous n'avez soupiré, qu'après les douceurs du monde; & à votre mort vous prétendez trouver celles du Paradis? Quelle étrange conduite, & quel pitoyable aveuglement! *Autre Sermon manuscrit, sur l'impenitence finale.*

Un pecheur ne trouvera pas Dieu à la mort, quand il le cherchera. Joann. 7.

Que ceux-là sont insensés, qui rejettent à la dernière heure de leur vie, tout le soin de leur éternité; & qui croient que dans les frayeurs des jugemens de Dieu, devant qui il faudra paroître bientôt, à la vûe des supplices de l'Enfer, où ils sont prêts de tomber, & parmi les douleurs qui separent l'âme du corps, ils pourront penser comme ils doivent à l'affaire de leur salut! Comment aimeront-ils de tout leur cœur, celui qu'ils n'ont point aimé pendant la vie, & sans l'amour duquel ils ne peuvent être sauvés? *Auteur anonyme.*

C'est une grande imprudence d'attendre à la mort de penser à son salut.

Il n'arrive que trop souvent que celui qui durant sa vie n'a pensé, ni à Dieu, ni à son salut, & qui a toujours négligé de se disposer à bien mourir, n'est plus en état de profiter des bons avis qu'on lui donne, & des exhortations qu'on lui fait. Le Prêtre qui l'assisté, dit des merveilles au chevet du lit; il donne des avis; il suggere des moyens salutaires pour vaincre les tentations du démon: mais il n'est pas temps d'apprendre à combattre, quand on est aux prises avec l'ennemi. Le malade ne comprend rien à ce qu'on lui dit: il repete bien quelquefois les mêmes paroles; mais c'est la bouche qui les repete, elles n'ont pu pénétrer jusqu'au cœur. En un mot, il est perdu, avant qu'il ait pu mettre en usage les bons conseils qu'on lui donne. Mais n'est-il pas bien digne de son malheur? quelle imprudence de s'être exposé à un danger si effroyable! d'avoir affaire à un si redoutable ennemi, & attendre justement l'heure du combat, pour apprendre à parer à ses coups, & à se défendre de ses ruses! *Le P. de la Colombiere, Sermon cinquième sur la nécessité de se préparer à la mort.*

Souvent le moribond ne conçoit pas ce qu'on lui dit, quand on l'exhorte à demander pardon à Dieu.

Lorsque nous avons conçu qu'il est important de se préparer à bien mourir, c'est un artifice du démon de nous porter à renvoyer cette préparation aux derniers momens de la vie: mais c'est un artifice si grossier, que c'est merveille que tant d'habiles gens s'y laissent surprendre. Nous voulons attendre le temps de la mort, pour nous disposer à faire une bonne mort: mais qui nous a dit, qu'alors nous aurons du temps pour cette préparation? De plus, quand nous serions assurés de quelques momens, ce peu de temps pourroit-il suffire pour tout ce que nous y renvoyons? & quand nous en aurions assez pour toutes choses, est-ce un

C'est une grande imprudence de réserver à la mort, à se préparer à bien mourir.

temps propre à faire quoi que ce soit? Ce temps est incertain, il est court, il est mauvais: est-ce être sage, que de le réserver pour nos affaires les plus importantes? *Le même.*

Quand même on ne seroit point surpris de la mort, on n'a pas assez de temps pour faire ce qui est nécessaire, quand on a différé jusques-là.

Quand je supposerois avec les plus présomptueux, qu'il n'y a point de surprise à craindre; je dis que le temps que vous aurez à la mort ne suffira pas pour vous préparer à bien mourir. Car enfin vous sçavez que ce n'est pas ordinairement par les premières atteintes, que la maladie dont on meurt se distingue des autres qui arrivent pendant la vie. On est quelques jours qu'on ne craint encore rien, & par conséquent on ne pense point à se préparer. Le peril se découvre ensuite; mais il n'est pas d'abord si visible qu'il ne reste quelque esperance: on ne songe qu'aux moyens de guerir bientôt. C'est le temps des Medecins; toute la famille est incessamment occupée autour du malade à exécuter leurs ordonnances: jugez si le malade n'a pas lui-même assez à faire, à souffrir l'application, & l'operation de tant de remedes. Enfin toute la Medecine s'étant épuisée inutilement, on l'avertit de se disposer à la mort: c'est quelquefois vingt-quatre heures de temps avant qu'il expire; & souvent beaucoup moins avant qu'il perde le jugement, & l'usage de la parole. Dans ce petit espace de temps, il faut faire un Testament, donner les ordres pour les obseques, regler les affaires domestiques. Pour faire toutes ces choses, en pleine santé, on auroit besoin de plusieurs jours, & d'un fort grand loisir: comment donc, quelques heures suffiront-elles à une personne qui se meurt, & qui avec cela, doit mettre ordre aux affaires de sa conscience, auxquelles il a toujours différé de penser pendant sa vie? Tout cela se peut-il bien faire en si peu de temps? ou plutôt peut-on ne pas mal faire toutes ces choses, en un temps, où l'on a si peu de force, si peu de connoissance, si peu de memoire, & où le sentiment des douleurs, dont le corps est accablé, attire à soi toute l'application de l'ame, selon cette parole de Saint Augustin: *Illic raptus intentio mentis, ubi est vis doloris?* *Le même.*

Le trouble & la confusion où est une ame, qui s'attend à se préparer à la mort, quand il faut mourir.

Un homme est alors au même état, où se trouve une Ville étroitement assiégée, & rudement battuë par les ennemis. Toutes les fonctions civiles y sont suspendues, les Cours de Justice, les Academies de Lettres, le Commerce, les Arts, tout cesse durant cette calamité; tout le monde court aux brèches & sur les remparts, où le peril commun les appelle. Ainsi une personne assiégée de douleurs à la mort, pour me servir de l'expression du Prophete; cette personne, dis-je, ne songe qu'à ses douleurs: son ame est toute entiere aux parties qui souffrent le plus; c'est là qu'elle fait tous ses efforts pour repousser l'ennemi qui est prêt de se rendre maître de la place. En ce temps là, elle ne voit plus, elle n'entend plus, elle ne sent plus que son mal; en ce temps-là, on n'ose plus l'entretenir de mille affaires importantes: & cependant c'est le temps réservé pour la grande, pour l'unique affaire, pour l'affaire où il s'agit de tout pour l'éternité. Malheur à moi, si je suis si mal avisé que d'en user de la sorte! Malheur à moi, si je differe jusqu'à l'extrémité de la vie, ce qui doit être l'occupation de toute la vie! *Le même.*

La fausse confiance

Cette fausse confiance, qui espere contre toute esperance, qui remet sans scrupule l'af-

faire du salut à un temps plus favorable; & qui ne craint point de le manquer en différant de la sorte; cette fausse confiance, qui se calme sur une conversion à venir; sans rien faire pour l'operer, qui ne retire point d'autre fruit de la grace, qu'une vaine promesse de lui être plus fidelle à l'avenir; cette fausse confiance, dis-je, est l'écueil de la conversion, la source funeste de l'impenitence, & la fatale illusion dont le demon se sert pour rendre inutiles toutes les bonnes resolutions: & je suis persuadé, que cette fausse confiance damne presque tous les pecheurs. *Sermon attribué au Pere Massillon, sur la fausse confiance des pecheurs.*

de se convertir un jour, conduit à l'impenitence.

Ces mysteres touchans que l'Eglise va exposer à votre pieté en ces jours de penitence, ont peut-être réveillé dans le cœur de la plupart d'entre vous, des sentimens de conversion, & produit peut-être quelques desirs d'une vie plus chrétienne: mille fois vous vous êtes sentis émûs, touchés, contrits, ébranlez, & déterminés sur un changement de vie. Mais à ces heureux mouvemens de la grace, vos passions encore maîtresses de votre cœur & de votre volonté, ont arrêté vos desirs, en opposant que ce temps n'est pas encore celui du salut; que le feu d'une jeunesse vigoureuse, ou l'embaras d'affaires trop pressantes ne vous permet pas de travailler tout de bon à votre conversion; qu'il viendra un temps, & des occasions plus favorables à votre salut. Or ces vains prétextes, & ces obstacles imaginaires vous attireront peut-être un jour le funeste malheur dont le Fils de Dieu menaçoit les Juifs: *Moriemini in peccatis vestris.* Vous mourrez sans avoir exécuté ces bonnes resolutions, & par conséquent dans l'impenitence. *Le même.*

Vains prétextes qui pour différer notre conversion, nous exposent au malheur dont le Seigneur menace les Juifs.

Dites-moi, pecheurs, qui differez ainsi de jour en jour, sur quoi pouvez-vous vous flater que vous sortirez de cet état funeste? Pour moi, je dis, qu'il est bien douteux, si vous vous convertirez à la mort, ou si vous mourrez dans votre peché: car vous devez sçavoir que les desirs ne convertissent personne, quand ils demeurent de simples desirs sans en venir aux effets. Mais quand vous douteriez en quel état vous mourrez, quoi que vous viviez pecheurs, seroit-il de la prudence de demeurer sur ce doute, dans un état malheureux dont vous ne pourrez jamais sortir de vous-mêmes, si une grace extraordinaire ne vous en retire? Toujours balançant entre l'esperance & la crainte, flottant entre deux partis, attendant une décision sur votre destinée; pouvez-vous quitter le parti le plus seur, qui est de sortir de l'état où vous ne voudriez pas mourir? Quand il n'y auroit pas pour vous plus de sujet de craindre que d'esperer, seriez-vous sage de demeurer dans le calme? Mais il s'en faut bien que les choses ne soient égales pour vous: vous avez infiniment à craindre, & tres-peu à esperer; tout ce qui peut vous faire souvenir de ces deux propositions si contraires: Mourrai-je dans le peché? n'y mourrai-je pas? doit vous troubler, & vous faire prendre le parti le plus seur. Or ce premier parti est bien plus certain, pour un homme qui vit dans le peché. Car vous le sçavez, que vos propres forces ne suffisent point pour vous faire sortir du peché: il vous faut un secours divin & extraordinaire, dont personne ne se peut flater; au lieu que vous n'avez besoin que de vous,

Joan. 7. 8.

Dans l'incertitude si le pecheur qui differe la conversion, se convertira jamais, il est temeraire & imprudent, s'il ne se convertit présentement.

mêmes pour demeurer dans votre péché. *Le même.*

Combien est vaine la confiance des pecheurs qui disent leur conversion, & comptent sur la grace de Dieu.

Je sçai qu'il ne faut pas desespérer de son salut, quelque grand pecheur qu'on soit: mais l'humble confiance ne compte sur rien, & fait tout ce qu'elle peut: vous au contraire, vous comptez sur tout, sans rien entreprendre. L'humble confiance est la ressource des pecheurs, & vous en faites l'excès de vos crimes: l'humble confiance attend en tremblant, & dans l'amertume de son cœur, le pardon de ses fautes; & vous l'attendez froidement dans un inutile repentir, que vous ne ferez peut-être jamais, ou que vous ferez trop tard. Je sçai que le repentir n'a jamais déplu à Dieu: mais il est un temps où nous devons le croire inutile; & la confiance que nous fondons sur ce repentir, présomptueuse & criminelle. C'est lors que nous espérons lâchement & temerairement, en attendant des conjonctures plus heureuses, sans faire aucun effort pour le présent. C'est là cette fatale erreur, où vivent la plupart des pecheurs; & c'est une illusion trompeuse, dont le démon se sert le plus souvent, pour combattre les sentimens de salut dans une ame. *Le même.*

C'est en vain que celui qui diffère sa conversion attend un temps plus favorable pour cela.

Quoi donc! lorsque vous vous promettez que dans un autre temps Dieu vous fera miséricorde, vous croyez qu'il changera votre cœur? Mais pourquoi comptez-vous plus sur l'avenir que sur le présent? votre cœur sera-t-il plus disposé à la pénitence? Et quel sujet avez-vous de croire que les occasions seront plus favorables! Trouverez-vous dans ce cœur plus de disposition à rompre des chaînes, que le temps passé, & le temps à venir auront fortifiées? des liens formés par la suite de l'habitude, ne seront-ils pas plus difficiles à rompre? Pourrez-vous plus facilement résister à un torrent qui sera enflé par une quantité d'eaux amassées depuis longtemps? Pourrez-vous plus aisément tenir contre une pente, que la longueur des années aura faite, & qu'on ne pourra plus redresser? Etes-vous responsable de ces circonstances, que vous prétendez devoir être plus favorables avec le temps? Vous ne différez votre conversion, que parce qu'il vous en coûteroit trop de la faire à présent: mais vous en coûtera-t-il moins à l'avenir, que vous serez plus endurci dans le crime? Vous croyez que plus cette plante grossira, plus vous aurez de facilité à la plier! que plus cette playe sera envenimée, moins vous aurez de peine à la guérir! Est-il rien de plus insensé? Vous attendez des temps de pénitence plus favorables; & vous ne voyez pas que c'est le temps même qui vous ôtera toute facilité de la faire. *Le même.*

C'est une vaine confiance que de différer sa conversion, dans l'espérance qu'on obtiendra miséricorde de la mort.

Il est certain que l'ordre de la divine Sagesse ne peut être justifié, si le pecheur est en droit de compter toujours sur la miséricorde de son Dieu: & si cette miséricorde s'accommodoit en tout temps, à la fausse confiance du pecheur; il suffiroit d'avoir un desir de conversion; pour être en droit de vouloir l'obtenir à la mort. Le juste qui mortifie ses sens, pour obtenir le don de la persévérance finale, n'auroit donc rien au-dessus du pecheur endurci & obstiné, qui ne fait rien pour la mériter? il seroit donc indifférent à tous les hommes de marcher dans les voyes de l'innocence, ou de courir sans cesse dans les voyes égarées jusqu'à la fin de la vie? le sort

des uns & des autres seroit égal? Ce seroit donc une folie de porter le joug du Seigneur, dès sa tendre jeunesse, puisqu'on ne différencieroit en rien de ceux qui attendroient grace à la mort. Le repentir renvoyé à la fin de la vie, seroit donc une sage conduite de la meilleure politique, & l'Eglise, en ordonnant des pratiques de pénitence, & des exercices de piété, en nous excitant à la fréquentation des Sacramens, ne seroit qu'amuser les pecheurs. *Le même.*

Non seulement le pecheur, qui présume de sa conversion, en la différant de jour en jour, tombe dans une incertitude affreuse de son salut; mais dans une certitude manifeste de sa perte. Car vous attendez que Dieu vous convertisse: & comment l'attendez-vous? en multipliant vos crimes, en négligeant tous les moyens de salut, que sa parole, les Sacramens, & ses Ministres vous offrent; en ne changeant rien à la conduite de votre vie, & au dérèglement de vos mœurs. Comment donc vous abuser ainsi sur vos desordres, en attendant que la grace seule vous en délivre, sans y apporter aucun soin de votre part? La grace que vous attendez au milieu de vos desordres, est le fruit des larmes, des soupirs, & des violences qu'on se fait; elle veut être long-temps demandée, désirée, recherchée: Or la demandez-vous sans cesse? sollicitiez-vous le Seigneur de vous l'accorder? faites-vous votre possible pour l'attirer sur vous? Vous dites plutôt à Dieu avec une temeraire confiance: Seigneur, j'espère que vous me convertirez; qu'un jour viendra que vous romprez mes funestes liens, que vous me défendrez contre les ennemis de mon salut, & que vous me retirerez de l'abîme où je suis, par vos grandes miséricordes. Insensé que vous êtes! est-ce là demander à Dieu votre conversion? Et ignorez-vous, qu'il n'y a rien de plus propre à éloigner de vous les bienfaits & les graces du Seigneur, que la temerité avec laquelle on les attend; & qu'ainsi on n'est jamais moins assuré de son salut, & plus certain de sa perte, que de passer sa vie dans ce retardement criminel? *Le même.*

Celui qui diffère sa conversion, est non seulement dans l'incertitude de son salut, mais presque entièrement certain de sa perte.

*Usquequò Domine oblivisceris me in finem? usquequò avertis faciem tuam à me?* Jusqu'à quand, Seigneur, laisserez-vous mon ame inquiète, flottante, irresolue, & formant tous les jours de nouveaux projets de pénitence, sans les exécuter jamais? *Quandiu ponam consilia in anima mea?* Jusqu'à quand permettrez-vous que je passe le cours de ma vie, à vous promettre un repentir sincère, sans jamais tenir ma promesse? Dissipez ces vains phantômes, ces frivoles projets que je me forme de ma conversion; ne permettez pas que je suive la malheureuse pente de ce cœur, que vous m'avez donné pour vous, & que j'ai injustement tourné du côté des créatures; prévenez les malheurs qui me menacent, & qui tombent sur les pecheurs, qui portent leur vaine confiance jusqu'à la mort. Regardez mes foibles desirs, non comme de vains projets de pénitence, mais comme les premiers cris d'une conscience touchée, & qui implore votre miséricorde, &c. *Le même.*

Comment il faut demander à Dieu la grace de sa conversion. *Psalm. 12.*

Quand un pecheur ne se tourne vers Dieu, qu'au moment qu'il se voit attaqué d'une maladie qui le presse, & qu'il est menacé de la mort, que devons-nous en penser? Je n'en sçai rien, répond Saint Augustin. Tout ce que je sçai, c'est qu'il y a bien à craindre pour lui. *Non sum securus.* Il a reçu l'absolution du Prêtre,

On ne peut alleoir de jugement, ni faire fond sur la pénitence d'un moribond, qui n'a différé jusques-là,

tre, il est vrai. Le Prêtre la lui a dû donner; & il ne s'en peut dispenser lorsque le malade la demande, & qu'il témoigne par quelque signe extérieur, son repentir. Mais cette abolution a-t-elle été recevable au jugement de Dieu? C'est là, continue le saint Docteur, ce qui me paroît fort douteux: *Non sum securus.* J'ai bien pu écouter ce moribond, & recueillir ses derniers soupirs; j'ai pu l'animer, l'encourager, lui conférer le Sacrement de Penitence: mais que le Sacrement ait eu son effet, & que la penitence ait été sincère, c'est de quoi je n'oserois répondre: *Penitentiam dare possum, securitatem non possum.* Ces sortes de penitens sont-ils donc damnés? *Damnabuntur?* Il ne m'appartient pas de décider ainsi de leur sort, & je n'ai rien à dire de positif là-dessus: *Non dico.* Seront-ils sauvés? *Liberabuntur?* Je puis encore moins l'affirmer, encore moins le présumer, encore moins l'espérer, & le faire espérer aux autres: *Non dico: non presumo, non promitto.* Car je ne veux, ni tromper personne, ni me tromper moi-même: *Nec fallo, nec fallor.* Le Pere Giroust, Sermon sur l'impenitence finale.

je vous demande, Chrétiens, si dans le cours & la violence d'une maladie, où toutes les puissances intérieures sont altérées & troublées, & où la douleur que souffre le corps emporte toute l'attention de l'esprit, l'on est en état de faire toutes les reflexions qu'il faut pour s'exciter à une contrition aussi parfaite que celle-là, pour n'oublier rien, pour ne manquer à rien? Erreur, Chrétiens, erreur, si vous vous persuadez que dans un moment on se détrompe de ses premières illusions; que dans un moment on détruit des inclinations de quarante années; que dans un moment on comprenne des veritez, auxquelles on n'a jamais bien pensé; que dans un moment on se les imprime, ces grandes veritez, ces veritez éternelles, assez profondément, assez vivement dans l'ame, pour en être ému, touché, réveillé, encouragé, animé, transporté; jusqu'à vouloir désormais tout sacrifier à Dieu & à son salut, fortune, plaisirs, attachemens, quoi que ce soit, & quoi qu'il en puisse coûter; jusqu'à le vouloir d'une volonté pleine, d'une volonté efficace, d'une volonté ferme & inébranlable. Un changement si subit & si prompt est un miracle. Et vous espérez que Dieu le fera en votre faveur? & vous comptez là-dessus? & sous cette espérance vous continuez vos desordres? Quelle illusion? *Le même.*

L'expérience fait voir que ces prétendus penitens à la mort, ne l'étoient pas sincèrement, puis que quand ils recourent la santé, ils font tels qu'ils étoient auparavant.

Consultons sur ce sujet notre expérience. Combien voyons-nous tous les jours, combien entendons-nous de malades, former dans l'extrémité où ils se trouvent les plus belles résolutions? Quel langage tiennent-ils? quels soupirs poussent-ils vers le Ciel? A les en croire, ils seront des Saints, si Dieu daigne leur accorder encore quelques années, & prolonger une vie prête à s'éteindre. Le mal en effet diminué, & n'a plus des accès si violens; le feu qui les consumoit se ralentit, la santé revient, les forces renaissent, les voilà rétablis: mais en sont-ils meilleurs? Vous le sçavez, Chrétiens; vous en êtes témoins; on les revoit dans les mêmes habitudes, dans les mêmes débauches. On en est surpris. Pour moi, ce changement ne m'étonne pas; ou plutôt, je dis, qu'il n'y eut jamais en eux de vrai changement. Sur le point d'aller paroître devant Dieu, & touchant de près à leur dernier terme, ils étoient ce qu'ils avoient toujours été, & ce qu'ils sont encore présentement. Malgré tant de protestations, malgré tant de regrets apparens, si Dieu les eût pris alors, si la mort les eût enlevés, ils étoient perdus; puisque leurs regrets & leurs résolutions n'étoient pas sincères. *Le même.*

Combien il est difficile qu'un pecheur se convertisse à la mort.

Le pecheur, que nous vous représentons ici, est un homme plongé dans les sens, & accoutumé à se conduire par les vûes de la chair: il faut donc, afin que son repentir à la mort, soit naturel, qu'il se dégage au-dessus de lui-même; qu'il se dégage de tout ce qu'il y a eu jusqu'à présent de matériel & de terrestre dans ses intentions, & qu'il prenne des motifs supérieurs à ceux qui l'ont toujours fait agir. C'est un homme que toutes les passions peut-être ont dominé tour à tour, & à qui elles ont fait commettre des crimes presque infinis dans leur nombre, & de toutes les especes: il faut donc, afin que son repentir soit universel, qu'il renverse, si je puis ainsi m'exprimer, de fonds en comble l'état de son ame; qu'il se fasse, pour parler encore de la sorte, un cœur tout nouveau, un esprit tout nouveau; qu'il commence à estimer tout ce qu'il a méprisé, à mépriser tout ce qu'il a estimé; à aimer tout ce qu'il a haï, à haïr tout ce qu'il a aimé, &c. Or

Combien de pecheurs se figurent cette conversion, ce retour à Dieu comme une entreprise qui leur est presque impossible présentement? N'est-ce point même ce qui vous fait remettre sans cesse, ce qui vous fait différer d'un âge à un autre, & souvent jusqu'à la mort? Or maintenant vous avez dans une santé parfaite, toute la présence de votre esprit; vous êtes en état de considérer, de réfléchir, de méditer; vous en avez tout le temps & tous les moyens; les nœuds qui vous retiennent ne sont point encore aussi forts, qu'ils le deviendront après de nouveaux délais. Que fera-ce donc, quand dans les attaques d'un mal douloureux, dans les frayeurs d'une mort prochaine, il vous restera à peine quelques rayons d'une raison obscurcie & prête à s'éteindre? Que fera-ce, quand une famille, une femme, des enfans, des amis, des domestiques empressez autour de vous, soit pour vous donner quelque soulagement, soit pour tirer de vous certains éclaircissemens sur des dettes, sur des affaires, vous rempliront la tête de mille idées différentes, & vous jetteront dans un embarras, & dans une confusion, où vous ne ferez plus à vous-même? Que fera-ce, quand dans l'espace de quelques heures, & déjà presque aux abois, il faudra faire une confession précipitée, sans loisir pour vous examiner, sans parole pour vous expliquer? Que fera-ce, quand dans une défaillance entière de vos sens, l'habitude plus forte que jamais, une habitude vicieuse, une habitude criminelle, exercera sur vous son empire le plus absolu? Est-ce là cette penitence prétendue, sur laquelle vous comptez tant, & dont vous voulez faire dépendre votre éternité? Si vous n'avez point d'autre ressource, point d'autre garant de votre salut, je perds toute espérance pour vous. *Le même.*

La difficulté qui fait différer la penitence.

Je conviens qu'un Pilote est bien nécessaire dans la tempête, un Medecin dans la maladie, & un Confesseur habile & vertueux aux approches de la mort: mais hélas! qu'est-

Le secours & l'assistance d'un Confesseur est ordinaire.

rement inutile à un pecheur qui n'a pensé à son salut qu'à la mort.

il arrivé mille fois? qu'arrive-t-il encore tous les jours? le Confesseur parle, mais le malade ne l'entend pas: le Confesseur pour l'exciter, lui dit les choses les plus touchantes, lui suggere les sentimens les plus chrétiens; mais c'est un langage inconnu pour le malade; il n'y conçoit rien. Pensez à vous, lui crie le Prêtre; demandez à Dieu misericorde. A cela quelle réponse? souvent pas une parole; le malade est sourd, il est insensible. La raison est, que dans cette extrême défaillance, où les organes sont affoiblis, où l'ame n'a presque plus d'autre action que certaines reminiscences, on ne comprend que ce qu'on a compris durant la vie, on n'est frappé que de ce qui a frappé durant la vie. Voulez-vous remuer, & ranimer ce mourant? Voulez-vous lui faire reprendre ses esprits? retracez-lui les idées du monde, & il vous répondra. Mais pendant que vous n'aurez à lui parler que de son ame, de ses pechez, de regret, & de la douleur qu'il en doit avoir, de la crainte des jugemens de Dieu, de la confiance en ses misericordes, d'une autre vie, des Sacrements, de la préparation qu'il y faut apporter; ses oreilles seront fermées, sa langue sera muette, & son cœur froid & endurci. *Le même.*

Dieu se moquera des pecheurs à la mort, après qu'ils se feront moquez de lui pendant leur vie.

*Ego quoque in interitu vestro ridebo, & subsannabo.* C'est Dieu qui parle; c'est à ces pecheurs, qui ont différé leur conversion jusqu'à la mort, & qui prétendent allier ensemble une vie criminelle, & une mort sainte; ou qui pour se confirmer dans leur présomptueuse confiance, osent se promettre que la grace sera toujours à leurs côtés pour les secourir; qu'elle sera toujours à la porte de leur cœur pour y entrer. La grace a ses momens: si nous ne les prenons pas, elle ne prendra pas les nôtres. C'est donc à ces pecheurs, à qui Dieu parle de la sorte: Je vous ai appelé, & vous ne m'avez pas écouté. Vous avez négligé les conseils que je vous donnois, ou que mes Ministres vous donnoient en mon nom. J'aurai mon tour. Vous m'avez méprisé durant la vie, & moi je vous mépriserai à la mort; vous m'avez rejeté durant la vie, & moi je vous rejeterai à la mort. La même insensibilité que vous avez eue pour moi, je l'aurai pour vous. Bien loin de vous rechercher, de vous aider, je m'éloignerai, je vous abandonnerai à vous-même, je vous traiterai comme un homme qui insulte à son ennemi, lorsqu'il le voit abattu sous ses pieds: *Ego quoque in interitu vestro ridebo, & subsannabo. Le même.*

Si Dieu se lasse de faire misericorde, c'est particulièrement à l'égard de ceux qui diffèrent leur conversion. *Jeremia II.*

Ce ne sont point des menaces chimeriques, quand je vous parle d'un temps où Dieu est las de faire misericorde: Dieu s'en est souvent expliqué par la bouche de ses Prophetes. *Alors ils crieront, & je ne les écouterai pas.* Menace terrible, & certaine! Malheur à celui, à qui Dieu ne fait point la grace de former ces cris salutaires, qui partent d'un cœur contrit & humilié: il n'y a que ces sortes de cris, qui peuvent defarmer sa colere. Or les pecheurs qui diffèrent de retourner à Dieu, crieront un jour, lorsque le jour du Seigneur approchera: mais ils crieront comme des esclaves, qui craignent le châtement; & Dieu ne les écouterait point. *Auteur anonyme.*

Dieu qui a promis le pardon à la penitence, n'a point

Dieu a établi dans la penitence, comme un port favorable pour les pecheurs, afin qu'ils puissent y reparer leurs pertes après le naufrage; mais pour intimider ceux qui per-

severent dans leurs pechez par une confiance téméraire en cette ressource, Dieu en leur promettant le pardon, n'a point promis de lendemain à leurs remises; afin que la crainte d'être surpris de la mort en mauvais état, les fit hâter de se convertir: *Deus conversioni tuae indulgentiam promisit, dit Saint Augustin, sed dilationi tuae diem castissimum non promisit.* C'est pourquoi le Saint Esprit ne cesse de nous avertir de ne point différer de jour en jour notre conversion, de peur d'être surpris, & accablé par une soudaine vengeance du Ciel; *Non tardes converti ad Dominum, & ne differas de die in diem, &c.* C'est par ce moyen que Dieu presse le pecheur de se convertir, & qu'il excite le tiède & le negligent à mieux remplir tous ses devoirs. Sans cette incertitude, l'indulgence que Dieu a promise aux pecheurs, quand ils retourneroient à lui, ne serviroit qu'à les faire perseverer en toutes sortes de desordres, jusqu'à la fin de leur vie; & ils changeroient en poison le remede de la penitence, que Dieu leur offre pour guerir leurs playes. Ainsi, comme Dieu, par une bonté ineffable, referé toute sa conduite au salut des hommes, de peur que par le desespoir d'obtenir pardon, ils ne se précipitent aveuglément en toutes sortes de pechez; il leur a promis le port de la penitence: mais de peur que l'esperance de ce pardon ne leur fût une occasion de perseverer dans le crime, il n'a pas voulu leur promettre le temps de faire cette penitence. Puisque Dieu nous a promis, diroient-ils, de nous attendre jusqu'à ce temps, nous aurons le loisir d'y penser; rien ne presse de hâter si fort notre conversion. Nous pouvons, sans rien risquer, donner les belles années de notre jeunesse aux plaisirs, & renvoyer au temps de la vieillesse, la penitence, lorsque nos passions seront moins fougueuses, & moins ardent. C'est ce qu'enseigne Saint Augustin. *M. la Font, dans la suite des Entretiens Ecclesiastiques, pour le quinzième Dimanche après la Pentecôte.*

promis le temps de la faire.

*Ecclesi. 5.*

*Conc. 2. in Psalm. 105.*

Il est difficile de penser comme il faut à son salut, quand on est près de mourir.

Croit-on en effet qu'il soit si aisé à une ame, dont presque toute l'attention est occupée par le sentiment des maux de son corps, de penser sérieusement à des objets qui ne lui sont point familiers; de repasser avec amertume toutes les années de sa vie, de reconnoître & de condamner tous ses égaremens passés? N'est-il pas clair au contraire, par l'expérience, & par la raison, que presque tous les hommes ne sont jamais moins en état de chercher Dieu, que lorsqu'ils sont plus proches de la mort: & que la plupart des actions de piété qu'ils font en cet état, peuvent être à la vérité, dans les gens de bien, des marques de la disposition où la maladie les a trouvez; mais ne sont dans les autres que les effets de la coutume de mourir avec les ceremonies de l'Eglise & de la Religion; & souvent même de la foiblesse, qui rend les malades incapables de résister à ceux qui les portent à recevoir les Sacrements. *L'Auteur des Discours Chrétiens. Discours sur le premier Dimanche après l'Epiphanie.*

Puisque c'est une nécessité de se convertir ou de périr, pourquoi différer? Peut-on faire trop tôt ce qu'on doit nécessairement faire, si on ne veut se perdre; & qu'on se met en danger de ne point faire du tout, en le voulant faire trop tard? Dans un an, dans un mois, je me convertirai; & pourquoi non

Il n'y a point de raison de différer à se convertir, puisque nous le voulons être un des jours.

dès aujourd'hui? Vous ne pouvez répondre d'un seul jour, & vous comptez sur des années. L'avenir est-il à vous? A peine le temps présent y est-il. Si vous ne vous servez du moment présent pour vous convertir, vous ne pouvez pas vous assurer de celui qui le suit. Demain, dites-vous, je me convertirai: & combien y a-t-il que vous remettez à ce demain, qui vient toujours, & qui n'arrive jamais? Demain? & qui vous a dit qu'il y aura un demain pour vous? Celui, dit Saint Augustin, qui a promis le pardon au pecheur penitent, n'a point promis le lendemain à celui qui diffère sa penitence. *Le Pere Nepveu. Tome 1. de ses Reflexions Chrétiennes.*

En différant notre conversion, nous nous rendons indignes que Dieu nous donne la grace de nous convertir.

C'est en vain qu'on attend une grace plus forte pour se convertir, en ne faisant nul effort avec elle qu'on

Plus vous différerez votre conversion, plus vous multiplieriez vos pechez, plus vous éloignerez Dieu de vous, plus vous le refroidirez, plus vous l'irriterez. Or quelle grâce devez-vous attendre d'un cœur non seulement refroidi, mais irrité contre vous? Ayant si long-temps vécu dans le péché, vous auriez besoin d'une grace extraordinaire, d'une grace forte pour vous convertir; cette grace forte est l'effet d'une bonté extraordinaire: la devez-vous raisonnablement espérer d'un Dieu, que vous avez si souvent méprisé, & si indignement outragé? Et sur quel fond appuyez-vous donc l'espérance de votre conversion pour l'avenir? Vous n'en avez point d'autre, que celui d'une aveugle présomption. *Le même, Tome troisième.*

Vous attendez, dites-vous, une grace plus forte, pour vous convertir; c'est-à-dire, que vous insultez à Dieu qui vous invite: il ne vous presse pas assez, vous ne vous rendez pas à de si foibles invitations; vous espérez des graces plus fortes? Quelle voye pour les obtenir que de s'endurcir aux premières? Mais encore quelle grace attendez-vous? Une grace qui achève l'ouvrage de votre conversion? Quelle chimère! Est-il une grâce, quelque forte qu'elle soit, dont l'effet ne dépende de la coopération de l'homme? Or tandis que vous attendez, votre volonté n'agit pas: donc tandis que vous attendez, votre conversion est impossible. Mais vous attendez une grace victorieuse, dont l'attrait & la douceur vous tourne au bien sans peine, sans trouble, sans combat. Autre chimère. Le cœur ne change pas tout à coup d'objet & d'inclination, sans se faire violence. Quelque efficace, quelque doux qu'ait été l'attrait de la grace, qui convertit Saint Augustin, quelle peine n'eut-il pas à se dégager du vice? de quelles perplexitez ne fut-il point agité? quelle horreur de lui-même, quelle frayeur dans la seule pensée du changement, quels retours, quelles irresolutions! Quelle contrariété de sentimens tenoit son esprit flottant dans une incertitude continuelle? Et vous prétendez qu'il ne vous en coûte rien? vous attendez la grace? O Ciel! quelle manière de l'attendre en lui résistant, en la combattant, en lui fermant toutes les avenues de votre cœur! Est-on jeune? C'est, dit-on, la saison des plaisirs: *Expecta.* A-t-on atteint un âge plus meur? On a des affaires, il faut attendre le retour de l'âge: *Reexpecta.* A-t-on de la santé? Il n'est pas temps de songer à Dieu: *Expecta.* Est-on malade? On n'est pas encore à l'extrémité: *Reexpecta.* *Le Pere Cheminai. Serm. de la Madelaine.*

Nos passions em-

Il arrive deux choses auxquelles on ne pense gueres, & qu'on ne sçaurait pourtant assez

mediter. La premiere, c'est qu'une ame voyant à la mort, des montagnes de crimes élevées sur sa tête, se voyant enchainée de tant de passions, qui la menacent d'une éternelle captivité; elle commence d'ouvrir les yeux à son malheur, & à penser à son salut. Elle voudroit bien se convertir, & rompre ses fers; mais par un triste & funeste abandonnement de Dieu, la même violence qui fait aspirer à la liberté, s'oppose à sa liberté; les mêmes passions qui font chercher la penitence, l'empêchent de trouver la penitence. Dans cet accablement de douleur, elle voudroit bien sortir de ses liens, & elle ne peut s'en défaire. Ce long tissu de crimes & d'iniquitez, cet enchainement de passions est le cruel destin, & la cause inflexible de sa reprobation & de sa perte. *M. l'Abbé de Saint Martin, dans son Carême.*

pechent notre conversion à la mort.

Esperer une bonne mort après une vie criminelle, c'est non seulement esperer la plus grande de toutes les graces, une grace sans quoi toutes les autres sont inutiles; mais encore une grace qui est au-dessus de tout mérite; une grace que les plus grands Saints n'auroient osé demander pour recompense de leurs services; une grace que le Sauveur auroit pu refuser à ses Apôtres sans leur faire tort. Et vous l'espérez, pecheur, cette grace? Mais ne faites-vous point reflexion que c'est de votre ennemi mortel que vous l'espérez? que c'est de ce Dieu-là-même que vous avez négligé, que vous n'avez cessé d'offenser jusqu'à l'outrage? Quoi, vous aurez passé votre vie en toutes sortes de déreglemens; vous aurez fermé l'oreille à toutes les inspirations de Dieu, vous aurez méprisé ses avis, ses menaces, ses commandemens; & vous vous attendez encore non seulement à des faveurs, mais à la plus grande de toutes les faveurs. *Le Pere de la Colombiere.*

C'est une grande témérité de s'attendre à une bonne mort, en menant une vie criminelle.

Le procédé de ces personnes qui remettent à mener une vie réglée à l'extrémité de l'âge, a toujours paru si contraire à la raison & au bon sens, que les Payens mêmes l'ont improuvé comme indigne d'un homme raisonnable. Quel étrange déreglement, disoit un ancien Philosophe, qui ne connoissoit la verité que par les seules lumieres de la raison, de ne vouloir commencer à bien vivre, que lorsqu'il faut cesser de vivre? de ne vouloir songer à vous, que lorsque votre esprit n'est plus capable d'aucun soin? de ne vouloir donner au bon sens, que le temps qui n'est propre à rien? de ne vouloir embrasser la vertu, que lorsque vous ne pourrez vivre dans la dissolution, & dans le desordre? C'est Senèque, au livre de la briéveté de la vie *Tiré des Discours Moraux.*

C'est agir contre la raison & le bon sens, que de différer à la vicieuse de bien vivre.

Que ceux-là sont insensés, qui rejettent à la dernière heure de leur vie, tout le soin de leur éternité, & qui croient que dans les frayeurs des jugemens de Dieu, devant qui il faudra paroître bientôt, à la vue des supplices de l'enfer, où ils seront près de tomber, & parmi les douleurs qui separent l'ame du corps, ils pourront penser comme ils doivent, à l'affaire de leur salut! Comment aimeront-ils de tout leur cœur à la mort, celui qu'ils n'ont point aimé pendant leur vie, & sans l'amour duquel ils ne peuvent être sauvés? *Livre intitulé: Les souffrances de Notre Seigneur durant sa Passion, traduit par le Pere Alleaume.*

C'est une folie de rejeter au temps de la mort le soin de son salut.

La corruption du monde est si grande, que



Abus des pecheurs, qui prétendent faire une mort pénitente, après avoir mené une vie criminelle.

les hommes pour la plupart ne voyent nul peril de mener une vie impenitente, & croyent qu'ils auront par la misericorde de Dieu, les derniers momens favorables, & qu'il n'en faut qu'un seul pour obtenir le pardon de tous leurs crimes, comme dans tous les autres momens de leur vie. De maniere que l'on peut dire que le Chrétien du monde, qui n'a point perdu tous les sentimens de religion, croit que ce sera toujours assez de mourir en homme de bien, après avoir vécu dans la licence des plus grands débordemens. Cette pensée que le libertinage nous inspire, est une erreur fondée sur une autre, qui est que Dieu a trop de bonté, pour refuser après une vie criminelle, une mort pénitente. S'il le peut, & s'il a assez de bonté pour l'accorder, comme en effet il l'accorde quelquefois; il ne s'ensuit pas qu'il ait obligation de l'accorder, & qu'il faille s'y attendre; puisqu'il la refuse à une infinité qui meurent dans leurs pechez. Pecheur, qui vous attendez à cette faveur, & qui continuez vos desordres sur cette vaine esperance, quelle injure ne faites-vous point à la Religion? Quoi, le Fils de Dieu, en vous donnant la Loi de l'Evangile, a-t-il eu dessein de vous obliger seulement de mourir en Chrétiens, & non pas de vivre en Chrétiens? Est-il possible que l'on reduise des hommes baptisez à n'être Chrétiens qu'en mourant? Le Baptême n'a-t-il des graces que pour les employer à la mort? Ne savez-vous pas que la mort pénitente est la recompense de la vie pénitente? que toute la vie n'est pas assez longue pour pleurer les fautes d'un seul jour, comme parle un saint Pere? Et vous voulez que la penitence de la mort soit suffisante pour pleurer les fautes de toute la vie? Je sçai bien que la grace, pour faire ces miracles, ne dépend point du temps, & que souvent elle n'a besoin que d'un moment pour les conversions des plus insignes pecheurs: mais quelle assurance a-t-on qu'on aura part à ces miracles? *Mr. Sarazin, Sermon sur Jesus-Christ, Redempteur par la penitence.*

Il faut une grace extraordinaire, pour convertir un pecheur qui a long-temps différé.

Non seulement, pour sortir du peché où l'on croupit depuis long-temps, il faut un secours divin & extraordinaire; mais un miracle de misericorde: car la conversion du pecheur endurci, est un des plus grands miracles de la grace. Vous sçavez bien qu'il en est quelques-uns, qui trouvent la grace après avoir peché, & avoir demeuré long-temps en ce malheureux état: mais ce sont là des coups éclatans, qui se font remarquer par leur singularité; au lieu que Dieu n'a qu'à laisser aller les choses comme elles sont, pour que vous mouriez dans vos desordres. En un mot, que vous perissiez après une vie criminelle, c'est la destinée de tous les pecheurs qui vous ressemblent: mais que vous vous sauviez après tant de délais & de remises, c'est un miracle tout divin, dont on n'a presque point d'exemple. *Le Pere Massillon, Sermon qu'on lui attribue, pour le Lundi de la Semaine de la Passion.*

Un pecheur qui diffère sa conversion, se rend indigne d'en recevoir la grace.

Sçavez-vous encore que la grace de conversion, que vous attendez à la mort, est la plus extraordinaire des graces: & cependant vous voulez avoir droit de l'attendre, vous qui vous en êtes rendu le plus indigne? Indigne, par ce caractère d'endurcissement, dont vous connoissez toute l'énormité; indigne, par les lumieres & les inspirations du Ciel, dont vous avez mille fois abusé; indigne, par le fruit de la sainte parole, des my-

steres & des instructions, que vous avez negligé; indigne, par les inclinations heureuses que le Ciel vous avoit données, & dont vous avez si long-temps fait un si mauvais usage; indigne enfin, par la fausse securité que vous vous êtes faite, & qui est le pire de tous vos crimes. Je vous demande: S'il y avoit un seul pecheur qui dût attendre de Dieu la grace de sa conversion, seroit-ce un pecheur de votre caractère; & s'il y a à craindre pour un seul pecheur, ne devriez vous pas apprehender que la malediction du Ciel ne tombât sur vous, & que vous ne foyez rejetté comme un criminel qui ne merite point de pardon? *Le même.*

Les grands changemens du mal au bien ne se font pas en un instant. C'est un grand changement que celui d'une mauvaise vie en une bonne: Le moment de la mort n'y suffit pas, & la véritable penitence est si rare alors, qu'elle peut passer pour un miracle. Nous voyons que tout ce qui est difficile ne se fait que rarement. Or la conversion du pecheur n'est jamais plus difficile qu'à la mort. Les douleurs du corps accablent l'esprit, qui n'agit plus presque que par habitude, parce qu'en cette extrémité, la nature tombe en défaillance; il ne lui reste quasi plus de force, que pour ce qu'elle a accoutumé de faire. Celui qui n'a point appris à souffrir ne fait que se plaindre lorsqu'il est malade, & trouver à dire à tout ce qu'on fait pour le soulager: celui qui n'a jamais eu de pieté & de religion, n'est pas en état d'en faire les actes, ni d'en donner des preuves solides. *Le Pere Nouet, dans sa Retraite pour se préparer à la mort.*

La penitence est rare & difficile à la mort.

*Queretis me, & in peccato vestro moriemini.* Que ces paroles sont étonnantes! Quoi, mon Dieu! n'avez-vous pas assez de bonté pour pardonner au plus ingrat des hommes, pourvu qu'il se repente de vous avoir offensé? n'avez-vous pas promis, que lorsque le pecheur se convertirait à vous, vous oublieriez ses iniquitez? Tout cela est véritable: & cependant rien de tout cela ne s'accomplit d'ordinaire à l'égard d'un homme, qui a attendu à l'extrémité à se convertir; parce qu'ordinairement la penitence n'est pas une véritable penitence; ce n'est qu'une agitation de son esprit, un trouble de sa conscience, un presentiment de sa perte, & si j'ose parler de la sorte, un symptôme de la maladie desesperée de son ame. Pour faire une bonne penitence, il faut qu'un cœur haïsse tellement le peché, qu'avec la volonté actuelle qu'il a, il dût tenir ferme pour Dieu, s'il étoit dans les occasions, où il a succombé au peché: Il faut que par la force de cette volonté, il soit prêt de rompre tous les liens qui l'attachent au mal, & faire regner les maximes de Jesus-Christ sur toute sa vie: Il faut que les plaisirs criminels qui l'ont charmé, lui déplaisent; que la substance des pauvres dont il s'est enrichi, lui soit dès-lors un poids étranger, dont il veut sur l'heure même se décharger; que les haines irreconciliables, dont son cœur étoit ulcéré, se changent en des sentimens d'une charité chrétienne: Il faut enfin que ce pecheur soit une nouvelle créature, & que Jesus-Christ soit formé en lui par un nouvel esprit: sans cela, sa penitence n'a que l'extérieur, & une fausse apparence. Or je vous demande, si la penitence qui ne vient que de la crainte de la mort, a toutes ces conditions. Change-t-elle tellement un cœur, qu'il soit prêt

La penitence d'une personne qui l'a différée jusqu'à l'extrémité, est ordinairement fautive.

PARAGRAPHE SIXIÈME.

prêt de quitter ses vices, s'il revient en santé? Combien y en a-t-il, qui sont tellement disposés, qu'il ne leur manque que le pouvoir & l'impunité pour suivre encore leurs passions déréglées? Ce n'est pas, dit Saint Augustin, le regret d'avoir péché, qui tire de la bouche des impies, les prières qu'ils font à Dieu, lorsqu'il faut mourir: cette apparence de pénitence ne vient point du fond du cœur; ce n'est qu'un mouvement violent, causé par la frayeur de la mort. *Le P. Guileminot, chap. 14. de la Sagesse Chrétienne.*

Suite de ce sujet.

Cela étant ainsi, comment osez-vous, mon cher Auditeur, différer jusqu'à la mort de vous réconcilier avec Dieu? Qui vous a dit que vous auriez le pouvoir & le temps de vous convertir si précisément à cette extrémité? que vous ne serez point surpris d'un transport au cerveau, qui vous ôtera toute connoissance? que vous serez exempt des autres accidens qui peuvent causer une mort subite? Qui vous a promis que votre volonté se trouvera changée en un instant, & qu'elle détestera efficacement ce qu'elle aura toujours ardemment cheri? Qui vous répondra enfin, qu'au cas que vous falliez alors quelque sorte de pénitence, elle aura les conditions que Dieu y demande? que les Sacramens que vous recevrez, ne feront point les sceaux de votre condamnation? & que tous les pechez que vous commettez en différant de la sorte à vous en repentir, n'attireront point sur vous l'effet de cette terrible menace: Je vous ai appelé, & vous avez refusé d'obéir à ma voix; je vous ai tendu la main, & vous n'avez pas même regardé celui qui vous offroit ce secours; vous avez méprisé mes conseils, & vous vous êtes moqué de mes menaces: & moi au jour de votre mort je me moquerai de vous. *Le même.*

En différant la conversion, on augmente toujours le nombre de ses pechez.

Dieu prolonge le cours de notre vie, pour nous donner le temps de nous convertir; & nous employons à commettre de nouveaux crimes, les momens que sa bonté nous accorde, pour nous faire expier ceux que nous avons commis. Bien loin d'acquitter nos dettes, nous en contractons tous les jours de nouvelles, & nous ajoutons sans cesse quelque chose à ce trésor de colere, que nous accumulons pour le jour de la vengeance. Si Dieu vous avoit ôté de ce monde il y a dix ans, votre compte eût été plus aisé à rendre, & votre conscience ne seroit pas chargée des pechez sans nombre que vous avez faits depuis. Il n'en est aucun qui ne porte avec lui, une obligation indispensable de l'expier par la pénitence: cependant vous êtes beaucoup plus coupable que vous n'étiez autrefois, & vous n'êtes pas plus penitent. *Essais de Sermons, pour le 15. Dimanche après la Pentecôte.*

La conversion d'un pecheur sera plus difficile à la mort que pendant la vie.

Vous espérez de vous convertir à l'heure de la mort? Espérance vaine & trompeuse! A l'heure de la mort le péché aura plus de force, la colere de Dieu sera plus grande que pendant la vie; ainsi la conversion sera incomparablement plus difficile. Mais outre que le péché aura plus de force alors, le pecheur aura plus de foiblesse. La force de l'homme vient de la grace; la foiblesse vient du péché. Or le pecheur endurci aura moins de grâces à l'heure de la mort, & il sera chargé d'un plus grand nombre de pechez, qui comme un pesant fardeau, appesantis sur son ame, lui ôteront la liberté de s'élever vers Dieu. Son esprit affoibli par les playes pro-

Tome I.

fondes du péché, & abattu dans le lit de ses iniquitez, n'aura pas plus de force que son corps languissant au lit de la mort. *Les mêmes, pour le premier Dimanche après l'Epiphanie.*

Tout pecheur qui diffère à se convertir, est en danger de ne se convertir point, ou de ne se convertir qu'à la mort: mais il faut ajouter que tout pecheur qui ne se convertit qu'à la mort, est encore en danger de se mal convertir. Il est peu d'hommes en effet assez impies pour vouloir mourir impenitens. Il n'en est pas même un grand nombre qui de propos délibéré se déterminent à ne point faire pénitence, qu'à la mort. On se propose de faire pénitence, après la jeunesse passée; après une passion usée, après une ambition satisfaite. C'est à telles gens que je dis, ou qu'ils ne se convertiront point, ou qu'ils ne se convertiront qu'à la mort: & c'est de quiconque ne se convertit qu'à la mort, dont je dis qu'il y a danger, que même en se convertissant, il ne se convertisse mal, pour les raisons que nous avons déjà alléguées. *Le Pere d'Orléans. Sermon de la Conversion.*

Du retardement qu'on apporte à la conversion en general.

La confiance de se convertir un jour, en qui ne se convertit pas presentement, conduit à ne point faire de pénitence, parce qu'obligeant la misericorde à abandonner le pecheur, en punition de l'abus qu'il en fait, elle attire naturellement ce terrible effet de sa justice. Car c'est cette confiance, qui fait la plus pernicieuse de toutes les illusions, dans lesquelles la justice de Dieu permet que les pecheurs tombent, quand ils ne font pénitence qu'à la mort: parce que s'étant accoutumés à considérer la pénitence comme une chose facile, ils y ômettent beaucoup de points importans, en croyant faire plus qu'il ne faut. De là ces fausses tranquillitez, que les hommes toujours enclins à se persuader ce qu'ils desirent, regardent comme des effets de grace & de prédestination, & qui sont au contraire les effets d'une reprobation confirmée: en cela d'autant plus funestes, qu'ayant l'apparence d'un bien, c'est un mal qui devient sans remede. C'est un grand mal que le desespoir, & les agitations qu'il produit ont quelque chose de bien affreux: mais je le dis hardiment; un mourant me fait moins de peur dans les noires pensées que lui donne une tentation de desespoir, que dans la tranquillité que lui cause une excessive confiance. Pour combattre le desespoir, le moins habile Confesseur a toujours de fortes armes, qu'il peut employer sans rien craindre; pour combattre la confiance, le plus expérimenté n'a jamais que des armes tres-foibles & d'un tres-difficile usage. *Le même.*

De la fausse confiance de se convertir un jour.

En vain vous ouvrirez l'oreille aux instructions de l'Eglise, au temps que vous prétendez la faire, & aux autres maximes du Sauveur, si vous la fermez maintenant à la pénitence; en vain vous en comprendrez la nécessité, si vous arrêtant à de simples résolutions, à des projets imaginaires, vous n'en pressez pas l'exécution. Différer sa pénitence, selon vous, c'est en attendre le moment; selon moi, c'est en perdre l'occasion, & renoncer à la pénitence: selon vous, c'est vivre encore quelques années dans le péché; selon moi, c'est mourir dans le péché: selon vous, c'est un simple délai de votre devoir; selon moi, c'est votre reprobation finale. Car sans parler des surprises de la mort, quand je vous accorderai que vous aurez une mort assez tranquille, &

Différer à se convertir, c'est ne le vouloir jamais faire tout de bon.

assez favorable pour trouver le temps de vous repentir, quelle différence mettez-vous entre la penitence au lit de la mort, & l'impenitence finale? Pour moi, si j'en juge par le cours ordinaire des choses, je n'y en trouve point: s'il s'y en trouve quelquefois, c'est un miracle, qui n'est connu que de Dieu, comme c'est lui seul qui le peut faire. *Sermon manuscrit, attribué au Pere de la Rue.*

Dieu punit ordinairement à la mort par le refus de ses grâces, ceux qui les ont méprisés pendant leur vie.

Il n'y a rien de plus impiroyable que la bonté méprisée & la patience poussée à bout. Vous êtes vieux, & vieux pecheur. La longueur de votre vie n'abrege point la durée de vos pechez; vos années prolongées sont des dons inutiles de la miséricorde de Dieu. Regardez-les donc comme autant de malédictions de Dieu, dit Saint Gregoire, comme autant de gages de votre reprobation: *Ipsa prorogata pietatis tempora, quasi damnationis argumenta teneamus*; parce que negligant ces effets de sa bonté, vous méritez qu'il vous refuse des grâces plus fortes, pour operer votre conversion. *Le même.*

Vous voilà peut-être, mon cher Auditeur, sur la fin de l'âge; vos infirmités vous annoncent votre mort: vous gemissez sur la brièveté de la vie: vous voudriez être immortel; & vous croyez qu'à la mort l'heureuse immortalité vous sera préparée, à vous qui avez mis votre bonheur dans l'immortalité de votre péché? Jugez, jugez de Dieu par vous-même. Quelle seroit la disposition de votre cœur envers un ingrat éternel, à qui vous pardonneriez tous les jours, & que vous trouveriez tous les jours dans la revolte? ne vous lasseriez-vous point enfin de le souffrir? n'auriez-vous nul ressentiment de son ingratitude? &c. *Le même.*

Quel jugement les Saints ont fait de ceux qui paroissent mourir avec de grands sentimens de piété, après avoir différé jusqu'à la mort à se convertir.

Nous voyons des scelerats, dites-vous, dont la mort a fait envie aux plus gens de bien; qui après une vie débordée, sont morts, dites-vous, en vrais Chrétiens, & en vrais Saints. Que les Saints ne vous coûtent gueres! dit S. Gregoire de Nazianze: nous les canonisons en un jour, en un moment. Il ne faut, selon vous, que desirer d'être Saint, pour l'être en effet: *Unius diei Sanctos efficitur, qui nihil prater velle asserunt*. Sachez, que quelques larmes qu'ils aient versées, ces gens-là ne sont point morts en vrais Chrétiens, parce qu'un vrai Chrétien ne rejette point sa penitence à la mort. Un vrai Chrétien n'attend point à la mort à montrer qu'il est un vrai Chrétien. Un vrai Chrétien tous les jours & tous les momens de sa vie, se prépare à bien mourir. *Sermon manuscrit.*

A la mort, quand nous aurions le temps de faire une sincère penitence, on ne peut souvent la faire, par les obstacles qu'on y trouve.

Comme vous ne serez alors qu'à demi à vous, par la foiblesse où la maladie vous aura réduit, vous vous trouverez engagé à faire plutôt ce que font les autres, que ce que vous voudrez, & ce que vous êtes véritablement obligé de faire. Croyez-moi, les pleurs d'une femme, la tendresse qu'on a pour des enfans, sont d'étranges impressions sur un esprit foible & abattu par la force de la maladie, & sont bien capables, malgré toutes ses résolutions, de l'empêcher de faire son devoir, & de satisfaire aux obligations de justice & de charité, auxquelles il ne peut pourtant manquer sans hazarder son salut: *Si expectaveris infirmitatem, dit Saint Augustin, vel nimis vel blanditiis duceris quò tu non vis*. Nous ne pouvons pas nous promettre d'avoir alors la liberté d'esprit, qui est nécessaire,

pour penser comme il faut à nous convertir, & pour faire une bonne Confession; car en vérité, comment un homme, dont le corps est abattu par un mal violent, & par des douleurs fort vives; dont les sens sont assoupis; dont l'esprit, qui se sent toujours de la disposition du corps, est languissant & affoibli: un homme affligé par une cruelle & inévitable séparation de tout ce qu'il a le plus tendrement & le plus fortement aimé; embarrassé de mille affaires, auxquelles on veut qu'il pourvoie; tourmenté par mille objets funestes, effrayé par la vue d'un avenir incertain & éternel; un homme, dis-je, en cet état, qui n'a pas assez de liberté pour vaquer aux moindres affaires, comment voulez-vous qu'il soit capable de s'appliquer à une chose aussi importante & aussi difficile que celle-là? *Le P. Nèpveu, livre de la Préparation à la mort.*

Il est infiniment dangereux de remettre à penser à sa conversion à la mort; car cette résolution enferme la résolution de courir le hazard d'être damné, si l'on vient à être surpris par une mort imprévue; puisqu'on ne prend aucune précaution contre les morts, qui accablent tout d'un coup. Or cette résolution est en elle-même si insensée, que les hommes n'en font jamais de pareilles à l'égard des choses du monde. A-t-on vu, par exemple, de Prince assez insensé pour vouloir mettre sa vie, son honneur & son Royaume en danger, afin d'acquiescer un faux diamant? Cependant ce seroit une folie infiniment moindre que celle de s'exposer au hazard de perdre son bien infini, & de se rendre infiniment malheureux pour quelque chose temporelle, telle qu'elle soit. C'est néanmoins ce que font ceux, qui attendent à penser à eux, qu'ils soient prêts de mourir. Ce n'est pas seulement une folie: c'est une folie criminelle, qui irrite Dieu, par le mépris qu'elle fait de sa justice; qui viole le commandement qu'il nous fait de nous convertir; qui abuse de sa patience; & de sa miséricorde; qui mérite qu'il refuse à la mort, les grâces qu'on a négligées durant la vie. *Essais de Morale, premier Traité des dernières fins, chap. 5.*

Combien il est dangereux d'attendre à la mort à se convertir.

Il n'y a qu'abîmes & que précipices de tous côtes, pour ceux qui diffèrent à penser à la mort, jusqu'à ce qu'ils en soient si proches, qu'ils ne puissent plus différer. Tout leur est également dangereux; la stupidité & la liberté d'esprit; l'oubli & le souvenir de la mort; parce que cette liberté d'esprit donne souvent lieu à la plus dangereuse tentation dont on puisse être attaqué en cet état, qui est celle d'un excès de terreur, qui jette l'ame dans le découragement & le desespoir: & il n'y a point de gens qui y soient plus exposés que ceux qui n'ont jamais voulu penser à la mort, ni à leur conversion pendant leur santé. Quoi que l'on eût en cet état toute la liberté d'esprit que l'on pourroit desirer, s'imagineroit-on qu'on doive avoir grande confiance dans ces témoignages de conversion, qui ne précèdent la mort que de peu de temps? Ce n'est pas là le jugement que l'Eglise en a toujours fait: elle les a au contraire traités de suspects; elle a remis à la penitence ceux qu'elle avoit reconciliés en cet état, comme s'ils n'avoient pas reçu l'absolution; comptant presque pour rien tout ce qu'ils avoient fait pendant leur maladie. *Les mêmes.*

Suite du même sujet.

De tant de choses qui sont nécessaires à la

Temerité  
surprenante  
de s'ap-  
puyer sur le  
temps, & de  
différer la  
penitence  
de jour en  
jour.

penitence d'un pecheur, il n'en est pas une qu'il puisse dire qui soit absolument à sa disposition. Mais celle dont il peut le moins disposer, c'est le temps : ne fût-il question que du lendemain, il ne sçaurait en aucune maniere le garantir. Renvoyer sa conversion; non à ce lendemain, mais à plusieurs années après; & la renvoyer avec un air d'assurance sur son succès : c'est se jouter de tout ce qu'il y a de personnes raisonnables à qui l'on voudrait faire accroire que l'on veut se convertir; c'est se jouter de soi-même si l'on s'abuse par une esperance temeraire. Il est incroyable que sur un sujet, où il y va de tout ce qu'on a de plus cher, l'on veuille prendre quelques mesures, lorsque volontairement & de son plein gré, l'on se jette dans le danger de n'en prendre aucune. Eût-on autant de raison d'esperer, qu'on en a de craindre; encore la resolution dont on se préoccupe; seroit-elle hors de toute vrai-semblance; & l'on a des motifs infiniment plus pressans de craindre que d'esperer. *Livre intitulé : Remarques sur divers sujets de Morale. Tome 3.*

C'est tout  
jusqu'à  
ne se laisser  
aucune res-  
source, que  
différer la  
conversion.

Vous rendez inutiles à votre salut, les graces dont vous pourriez faire un bon usage; & toutefois vous comptez sur les graces dont vous avez besoin pour vous sauver, & qui ne sont nullement à votre disposition? Vous laissez couler le temps present, sans en tirer aucun avantage; & vous vous promettez le temps à venir, tout incertain qu'il est! Les bons mouvemens qui vous presentent de pourvoir à votre sûreté, vous les étouffez; & vous en attendez de plus pressans, à quoi vous ne résistez pas : quoi que vous vous en rendez toujours plus indignes, & que vous n'avez nul sujet de les esperer. Enfin, vous vous moquez de toutes les raisons que vous avez d'apprehender, & en vain l'on vous fait prévoir le malheur éternel qui vous menace. Pourroit-on s'imaginer que vous ne priffiez pas un autre parti, si vous n'aviez une ressource sûre au danger que vous courez; ou si vous n'aviez de quoi justifier vos desordres? Mais on se trompe en portant ce jugement de vous? Vivez donc jusqu'à la mort, comme vous vivez aujourd'hui : vous êtes dans le bon chemin, pourquoi en sortir, pourquoi en prendre un autre? Vous parler de la sorte, c'est vous dire en d'autres termes, que vous ne vous convertirez jamais. *Le même.*

S'il est vrai que Dieu donne la grace de la penitence à la mort assez communément, pour nous soutenir dans cette esperance; pourquoi Dieu dans tous les Livres sacrez, vous a-t-il été cette esperance? Pourquoi ne vous a-t-il jamais dit qu'il fût disposé à vous la donner? Pourquoi vous a-t-il dit tout le contraire : *Ridebo, subsannabo, non exaudiam, & in peccato vestro moriemini* : Je rirai, je me moquerai, je ne vous écouterai pas, vous mourrez dans votre peché. Je n'entens parler là, ni de misericorde, ni de grace. Donc parce qu'il a dit, jugez de sa disposition pour le pecheur obstiné. Je vais encore plus loin : jugez-en par ce qu'il a fait; s'il est vrai que cette grace ait jamais été promise, il est vraisemblable que depuis le temps qu'il y a des pecheurs mourans, Dieu pour appuyer ses promesses, auroit fait voir quelques exemples d'un pecheur endurci couronné de la grace au lit de la mort. Produisez-m'en donc un exemple. Saint Bernard n'en trouve qu'un seul; c'est le bon Larron sur la croix. Vous

Tome II.

regardez la lenteur de sa conversion; moi, dit ce Saint, j'en admire la promptitude : *Cito ignoravit Dominus, quia cito ille convertitur*. En effet, ne trouvez-vous pas dans la fidelité de ce Larron, dans sa docilité, dans sa prompte obéissance, dans la subite ardeur de son repentir, la condamnation de votre malice opiniâtre? Où trouverez-vous donc des exemples qui vous flatent; si cet exemple si public est un arrêt contre vous? *Attribué au Pere de la Rue, Sermon sur ce sujet, pour le Jeudi de la quatrième Semaine de Carême.*

Que le pecheur mourant n'ait plus aucun lieu d'esperer, ce n'est pas ce que je dis. Notre-Seigneur a fait exprès grace au Larron, pour nous montrer l'étendue de son pouvoir, & soutenir notre esperance : mais il n'a fait cette grace qu'à lui seul; il ne paroît point qu'il l'ait jamais faite à aucun autre; pour nous montrer que notre frayeur doit toujours l'emporter sur notre esperance, & que ce qu'il n'a fait qu'une fois en des conjonctures si touchantes, est un miracle de sa pure bonté. Différer sa penitence, & la différer jusqu'à la mort, c'est donc hazarder son salut sur l'esperance d'un miracle. Or est-ce une conduite qu'on se puisse pardonner, & qui puisse tomber dans un esprit mediocrement raisonnable, de faire ainsi, d'un miracle si peu commun, le fondement de la plus delicate & de la plus difficile de vos affaires, qui est celle de votre salut? *Le même.*

C'est en vain que les pecheurs se flatent que les dernières années de leur vie, ils changeront de conduite, & qu'après avoir satisfait en tout leurs passions déreglées, & s'être abandonnez aux vices les plus honteux, ils se retireront du desordre; qu'ils feront penitence, & qu'ils se donneront à Dieu. Une vie mondaine & criminelle est suivie d'une mort criminelle & abominable; l'on meurt comme l'on a vécu. Jesus-Christ nous a prêché mille fois cette verité; les saints Peres n'ont rien de plus commun dans leurs écrits, & l'experience est sur cela si generale, que je me ferois un scrupule de vouloir m'étendre ici plus au long : c'est-à-dire, que nous nous trouvons au lit de la mort avec le même penchant, & dans les mêmes égaremens, qui nous ont perdus pendant que nous jouissions d'une santé parfaite. La difference qu'il y a entre un pecheur moribond, & ce pecheur dans le fort de son iniquité, c'est que le pecheur prêt à expirer, fait alors malgré lui certaines reflexions, qu'il avoit toujours eu soin d'éviter; reflexions, qui sont à la verité consolantes en elles-mêmes, & qui sont assez souvent le principe d'une prompte conversion, quand aux pieds de nos Autels, nous les faisons à loisir, & de notre propre choix; mais défolantes & terribles, dès que nous les joignons dans un pecheur, avec cette circonstance d'une mort prochaine. *Tiré d'un Sermon manuscrit du Pere Etienne Chamillard.*

Il est vrai que jusqu'au dernier soupir, un pecheur peut encore trouver une ressource dans la penitence, & laver dans ces eaux salutaires toutes ses iniquitez; mais c'est de là même que lui viennent ses plus vives frayeurs; car la mort communément le surprend; elle approche, elle arrive, sans qu'il y ait pensé. S'il veut se disposer aux Sacremens de l'Eglise, & pour cela, rentrer en lui-même, & connoître l'état de sa conscience, il y trouve un cahos, un embarras, où il se perd, & qu'il

Il y a plus  
à craindre  
qu'à es-  
perer, pour  
un pecheur  
qui diffère  
sa peniten-  
ce à la mort.

On meurt  
d'ordinaire  
comme  
l'on a vécu,  
avec le mé-  
me pen-  
chant & les  
mêmes at-  
tachemens.

Difficulté  
de se con-  
vertir à la  
mort.

ne peut débrouiller. S'il veut se tourner vers Dieu, implorer sa miséricorde, rien ne le touche ; & d'ailleurs il ne sent que trop au fond de son cœur, combien il est indigne d'un pardon, qu'on ne mérite pas aisément, & qui demande un retour plus efficace & plus sincère. Cependant l'heure pressée, la mort avance ; que le mourant soit prêt, qu'il ne le soit pas, il faut paroître devant Dieu. *Le Pere Giroult. Sermon de la bonne Mort.*

C'est le grand écueil du futur, que différer à se convertir à la mort.

Si l'affaire de notre salut ne se termine qu'à la mort, quelle nécessité, pourroit-on dire, y a-t-il de se hâter ? ne peut-on pas différer quelque temps ? & les plus severes Ordonnances n'accorderent-elles pas certains délais dans les causes les plus importantes ? C'est là le grand écueil du salut, fameux par une infinité de naufrages : car comme tous les hommes se flatent d'une longue vie, ils renvoyent toujours à l'avenir le soin de leur éternité ; mais par une secrète providence, qui punit ordinairement leur présomption, d'une mort imprévue, & presse l'heure de leur trépas, pour arrêter par la diminution de leurs jours la continuation de leurs crimes ; ils se trouvent surpris par toutes les choses sur lesquelles ils fondoient leurs présomptueuses esperances ; surpris par le temps qui les trahit, lorsqu'ils s'en défient le moins ; surpris par la grâce qui les abandonne, la justice de Dieu vengeant ainsi l'abus qu'ils ont fait de la bonté : surpris enfin, par leur propre volonté, qui ne pouvant se résoudre de haïr ce qu'elle a toujours aimé, persevere dans ses criminelles affections, & malgré les terreurs de la mort, conserve jusqu'au tombeau un secret attachement à ses desordres. *Auteur anonyme.*

Nous ne devons pas différer notre penitence, ne sachant pas l'heure de notre mort.

Combien y en a-t-il dans cette compagnie pour qui le terme de leur vie & l'instant de leur mort est proche ? Et combien, de ceux même qui s'en croient les plus éloignés ? Si Dieu au moment que je parle, me les désignoît en particulier ; & que m'adressant à chacun d'eux, je leur disse de cette Chaire : C'est vous, mon cher Auditeur, qui n'y pensez pas, c'est vous qui devez mettre ordre à votre conscience ; car vous mourrez dès demain, & voici le dernier avertissement que Dieu vous donne : si je leur parlois ainsi, & qu'ils fussent certains de la revelation que j'en aurois eue de Dieu ; il n'y en auroit pas un qui ne se convertît, pas un qui ne renoncât dès aujourd'hui à tous ses engagements, pas un qui ne fit sur l'heure penitence, & qui différerait d'un seul moment. Pourquoi ? Parce qu'ils seroient assurez que leur dernier jour approche, & qu'ils ne voudroient pas perdre le temps qui leur resteroit. Ah ! Chrétiens, pourquoi ne faites-vous pas ce que seroient ceux-ci ? & pourquoi ne font-ils pas eux-mêmes dès maintenant ce qu'ils seroient alors ? Avons-nous une caution contre l'inconstance de la vie, & l'incertitude de la mort, &c. *Le Pere Bourdaloue, dans ses véritables Sermons. Tome premier. Sermon de la severité de la Penitence.*

Les personnes riches ne songent qu'à leurs richesses à la mort.

Que dirai-je de ce funeste attachement que les riches conservent jusqu'à la mort même, pour les biens qu'ils ont acquis avec tant de peines, & qui leur ôtent toute l'attention que leur esprit pourroit avoir à autre chose, par une cruauté semblable à celle des Tyrans, sous le pouvoir desquels l'on voyoit autrefois gémir le peuple de Dieu ? L'accablement

d'esprit où la servitude avoit réduit les Enfants d'Israël étoit si grand, dit l'Ecriture, qu'ils ne pouvoient écouter Moïse qui leur parloit de la Terre promise. La servitude des mondains, qui gemissent sous l'attachement des biens du siècle jusqu'à la mort, n'est pas moins rude, quoi qu'elle leur soit moins sensible. C'est en vain qu'un Prêtre leur parle de Dieu, & de la Terre promise ; *Non acquererunt illi propter angustiam spiritus, & opus durissimum.* Le soin qu'ils ont pris pour acquérir leurs richesses, & celui qu'ils prennent encore pour les conserver, tout mourans qu'ils sont, dans la vaine esperance qu'ils ne mourront peut-être pas encore, & qu'ils en auront besoin, est un soin qui épuise tous les autres : c'est une pensée qui attire toutes les autres pensées, elle ne laisse rien dans leur esprit, qu'elle ne tourne à son usage. *L'Auteur des Discours Chrétiens, pour le premier Dimanche après l'Epiphanie.*

*Ego vado, & quareis me, &c.* Il y en a qui cherchent Jesus-Christ, & qui ne le trouvent point, parce qu'ils le cherchent mal. Mais parce que le monde se flatte de cette ressource, qu'il ne sera pas du nombre de ceux qui le cherchent mal ; il faut ajouter encore pour leur ôter ce vain retranchement, que la plupart de ceux qui ne le cherchent que dans leur vieillesse, ou dans leur dernière maladie, le cherchent mal, & ne le trouvent point. L'expérience ne confirme que trop cette vérité. Rien n'est plus rare qu'un changement effectif dans les vieillards ; ils meurent presque toujours comme ils ont vécu. Leurs jugemens deviennent en quelque sorte inflexibles & invariables ; leurs préventions ineffaçables ; leurs habitudes perseverantes jusqu'à la mort. Que s'ils sont frappez de quelque legere idée de la nécessité de changer de vie, il paroît par le peu de fermeté qu'ils ont à la suivre, que leur cœur n'est point véritablement touché, & que tout ce qu'ils faisoient paroître de penitence étoit faux, & un pur effet d'une crainte toute humaine. *Essais de Morale, sur l'Evangile du Jeudi de la seconde Semaine de Carême.*

De ceux qui remettent à faire penitence au temps de la vieillesse.

*An ignoras, quoniam benignitas Dei ad penitentiam te adducit ?* L'Apôtre ne veut pas dire seulement que Dieu donne aux pecheurs le loisir de faire penitence, qu'il leur laisse le temps, & les occasions propres pour user de la grace qu'il leur présente pour operer leur salut ; mais encore, il prouve que Dieu n'a point de moyen plus efficace & plus puissant pour nous persuader notre conversion, que de nous faire connoître sa patience. Car ne faut-il pas dire en effet que c'est une ingratitude effroyable à un homme de voir un Dieu si bon qui les a attendus si long-temps à penitence, & d'abuser de sa patience pour perseverer à l'offenser, en différant leur conversion ? O Dieu ! que la prédication de Jonas fut puissante sur le cœur des Ninivites ! A la simple proposition qu'il leur fait, que pour sortir de leur peché, on leur donne encore quarante jours de délai, ils s'en servent aussitôt pour faire une rigoureuse penitence. Mais hélas, que d'années expirées depuis que Dieu attend la conversion de ce Chrétien ! & cependant il abuse du délai qu'on lui donne. Ne pouvons-nous pas lui dire avec justice, qu'il fait un mépris continuel de la bonté & de la patience de Dieu ? *M. Biron. Sermon pour le second Mercredi de Carême.*

C'est une ingratitude aux pecheurs, d'abuser du temps que Dieu leur accorde pour faire penitence.

Le pecheur qui differe sa conversion, laisse la patience de Dieu.

Dieu donne ordinairement aux pecheurs durant leur vie, beaucoup de temps pour faire penitence; il les supporte long-temps, afin de trouver le temps favorable pour les attirer, & pour leur faire entendre cette voix: *Penitentiam agite*: Faites penitence de vos pechez. Il attend avec patience ce jour; il supporte des vingt & des trente années le pecheur dans cette vûe, & dans ce dessein. Mais que fait ce pecheur quand il differe toujours sa conversion? Il s'en sert pour éloigner sa penitence: bien loin de répondre à la bonté & à la misericorde de Dieu, il s'en sert pour irriter sa justice; & bien loin de travailler à son salut, il persevere dans ses crimes. N'est-ce pas là abuser de la bonté de Dieu, quand au lieu de lui donner ce qu'elle attend de nous, & à quoi elle nous sollicite avec empressement, pour l'intérêt seul du pecheur; non seulement il differe, mais il se sert du délai même, pour des desseins tout oppozés, savoir pour continuer ses desordres, pour augmenter le nombre de ses crimes? *Le même.*

Il est juste que Dieu refuse à la mort, la grace de penitence au pecheur, qui l'a refusée durant toute sa vie.

N'est-ce pas un assez grand effort de la bonté & de la misericorde de Dieu de vous inviter au repentir tous les jours de votre vie, que de vous remonter la rapidité du temps, & de vous menacer du peril de la surprise? Tout cela ne servira qu'à vous enhardir au peché, qu'à vous affermir dans le dessein de pousser la patience aussi loin qu'elle peut aller, & de ne vous humilier devant lui, qu'au point que vous verrez votre perte inévitable, & son bras suspendu sur vous, prêt à porter le dernier coup de la mort? Vous avez dit, quand il vous pressoit par sa grace: A la mort, non pas aujourd'hui: à la mort nous y penserons; maintenant j'ai d'autres affaires: à la mort, c'est le temps de songer à Dieu; maintenant c'est le temps de goûter la vie. La voilà passée, cette vie; cette mort est devant vos yeux! Qu'attendez-vous, sinon que Dieu vous refuse à la mort, ce que vous avez refusé durant la vie? qu'il vous fasse sentir que la vie étoit le temps de la grace, & non pas le temps du plaisir? C'est donc une extrême temerité pour tout homme vivant, de faire aucun fond sur ses derniers jours pour obtenir la grace de la penitence. *Attribué au Pere de la Rue, Sermon pour le Jeudi de la quatrième Semaine de Carême.*

L'exemple d'Antiochus sur ce sujet.

Cet Antiochus, dont l'inutile repentir a frappé tant de fois vos oreilles, étoit le maître de l'Asie, & la terreur de tout l'Orient. De quelle importance n'étoit-il pas à la gloire du Seigneur d'accepter la soumission du plus grand Prince qui fût alors? de lui voir repaier avec éclat les ravages qu'il avoit faits dans le Temple; d'établir la Loi du vrai Dieu dans toute l'étendue de ses Etats, & lui-même s'y soumettre? Quel progrès la conversion d'Antiochus ne sembloit-elle pas promettre à la Religion? A cela Dieu paroît fermer les yeux: il trouve une plus grande gloire, & un intérêt plus pressant à détromper les Grands de cette fausse opinion, que Dieu les distingue du commun dans la distribution de la grace; & qu'il se fait honneur de leur pardonner, en quelque temps qu'ils veuillent s'abaisser jusqu'à lui demander pardon. Il reprouve les Grands, tout penitens qu'ils paroissent; & il prodigue, pour ainsi dire, la grace de la penitence à un mal-

Tome II.

heureux Larron, parce qu'il voit dans les pechez des Grands plus de malignité & d'ingratitude. *Le même.*

C'est dans le cœur que doit être la conversion; ce cœur, cette volonté, pour operer une vraie conversion, doit être libre, sincere, & ferme: toutes indispensables conditions. Or la volonté du pecheur mourant, bien loin d'être libre, est toujours forcée; bien loin d'être sincere, est toujours déguisée; bien loin d'être ferme, est toujours fragile, & disposée au changement. Sur de telles dispositions, quelle confiance? Point de conversion sans liberté. Le divorce que vous faites alors avec le monde est-il libre? n'est-il pas vraiment forcé? Vous quittez vos pechez, dit Saint Ambroise; vous vous trompez: ce sont vos pechez qui vous quittent. Preuve: les avez-vous quittés quand vous avez pu les garder? Vous quittez les occasions, & les compagnies; abus: ce sont les occasions & les compagnies qui vous quittent. Preuve: tandis que vous avez pu leur être fidele, hélas! leur avez-vous manqué? Vous donnez à Dieu votre vie en satisfaction pour vos pechez; ridicule proposition: c'est Dieu qui vous arrache la vie. Preuve: hé! vous n'avez songé qu'à la vie, tandis que vous avez crû la pouvoit encore sauver. Quel gré vous sçait-on là-haut de ce sacrifice involontaire? *Le même.*

La conversion à l'article de la mort, n'est pas ordinairement libre.

Est-on en mourant, à l'épreuve des tentations qui surviennent, & qui alors redoublent leur fureur? Vous n'avez jamais sçu les combattre durant votre vie, comment les sçauvez-vous combattre au lit de la mort? Que faut-il en pleine santé, pour vous faire perdre la grace en sortant du Tribunal même de la Penitence, & de la Table du Sauveur? Rien souvent qu'un souvenir, qu'une imagination legere, qu'un moment d'attention à ces phantômes importuns qui corrompent vos pensées, que l'habitude vous a rendus familiers: rien plus en pleine santé pour vous replonger dans le crime. Que faut-il plus dans l'accablement des douleurs, dans le redoublement des efforts, que fait alors le demon, pour se mettre en possession d'une ame qu'il a toujours dominée? Qu'un seul peché d'habitude se presente à la pensée, que le cœur s'y repose un seul moment: c'en est fait; ce malheureux aura tourné l'œil sur ce phantôme, il y aura pris plaisir; ce sera le dernier souffle de sa vie, & le dernier coup mortel. Coup imprévu, mais irremediable: il est perdu pour jamais, il n'y a plus de ressource. *Le même.*

Ceux qui ont attendu à se convertir à la mort, sont ordinairement trop foibles, pour vaincre les tentations qui les attaquent alors.

Peut-on établir quelque chose sur le temps, qui est si incertain? Je ferai penitence dans un tel temps; mais alors y aura-t-il encore un temps pour moi? Je songerai à mon salut dans ma vieillesse; mais y aura-t-il une vieillesse pour moi? Que sçavez-vous si on ne vous redemandera pas votre ame cette nuit? *Hac nocte animam tuam repetunt à te.* Il n'y eut point de lendemain pour cet homme de l'Evangile, qui faisoit de grands projets. Combien ont été surpris, l'un à table, l'autre au jeu, l'autre dans la poursuite d'un établissement? Peut-être vous en arrivera-t-il autant: alors que deviendront tant de desirs inutiles? *Vae Babylon!* Malheur à toi Babylone! disoit l'Ange de l'Apocalypse: Pourquoi? Parce que l'heure des jugemens redoutables de Dieu est venue; parce que tu es arrivée.

Combien le temps auquel on s'attend de faire penitence, est incertain.

Luc. 12.

Apoc. 18.

à ce jour fatal, où tu ne t'attendois pas, & que les fruits de tes vains desirs sont évanouïs. Vous voyez devant vous le moment de cette retraite, où libres de vos passions, & dégagés des enchantemens du siècle, vous commencerez votre conversion : vous marquez ce moment, vous le touchez du doigt, vous vous imaginez y être déjà ; cependant vous en êtes aussi éloigné, que s'il ne devoit jamais être. *Ve Babylon!* Malheur à vous Babylone, parce qu'enfin si vous négligez ce moment précieux qui doit être celui de votre pénitence, ce moment qui est l'objet de vos desirs, vous sera arraché par la mort ; le temps que vous marquez n'arrivera jamais. *Le même. Sermon pour le Mardi de la Semaine de la Passion.*

Toutes les espérances sur lesquelles on se fonde pour différer la conversion.

Toutes les raisons de nos délais se fondent sur trois espérances : Que nous aurons le temps, que nous aurons la grace pour faire ce que nous projetons, & qu'il sera toujours en notre liberté de consentir à la grace, & par conséquent de nous convertir quand nous le voudrons. Cependant, il est évident par la foi & par la raison, que ces trois espérances sont trompeuses ; que nous sommes incertains si nous aurons le temps, incertains si nous aurons les grâces, incertains si nous aurons la volonté de coopérer. Mais où est notre raison, de risquer ainsi notre salut & notre éternité sur des *peut-être* ? Notre salut n'est-il pas assez incertain par lui-même ? n'avons-nous pas d'ailleurs grand sujet de douter ? faut-il ajouter par nos délais de nouvelles incertitudes ? ne devrions-nous pas au contraire prendre toutes les précautions imaginables pour l'assurer ? Nous avons maintenant le temps entre nos mains, nous sommes assurés moralement que Dieu nous présente ses grâces, & nous pouvons nous assurer que nous avons un plein usage de notre liberté ; il ne faut que dire, je le veux, pourquoi différons-nous donc davantage ? pourquoi fonder sur l'incertitude une chose si importante où il s'agit de notre éternité ? *M. Béroat, dans un Tome séparé, contenant quelques Sermons sur les Dimanches de l'année.*

Quand on diffère l'exécution de quelque dessein, il faut qu'il y ait quelque dessein dans ce retardement, qui se réduit à ces deux chefs : ou parce que la chose sera plus aisée dans la suite, & qu'on aura plus de commodité de la faire ; ou bien parce qu'on gagne le temps cependant, & on reçoit quelque plaisir de cet intervalle. Ne sont-ce pas là, Chrétiens, les deux fondemens qui nous font différer notre conversion ? & cependant ne devons-nous pas être convaincus par la raison, que nos difficultés s'augmentent, bien loin de se diminuer par ce délai : & si nous ne voulons pas en croire la raison, l'expérience ne nous convaincra-t-elle pas ? Il y a tant d'années que vous résistez à Dieu, que vous differez de jour en jour à rompre vos chaînes : en bonne foi qu'avez-vous gagné par ce retardement ? trouvez-vous plus de disposition ? & n'est-il pas vrai au contraire que vous y trouvez plus de peine ; & que ce retardement même a ajouté de nouveaux liens à ces premières chaînes ? Ne dissimulons point notre sentiment intérieur : nous voulons gagner le temps ; nous voulons cependant jouir des plaisirs de ce péché ; voilà ce qui nous arrête : Ah ! pour gagner un peu de temps, faut-il risquer une éternité toute

entière ? Hé bien ! vous avez éloigné le terme de votre conversion, vous avez prolongé de quelques années la jouissance de votre crime ; que vous en restet-il, sinon que vous avez ajouté mille & mille crimes à votre condamnation ; vous avez apporté mille obstacles à la grace, & vous avez augmenté les sujets de votre repentir ? Pourquoi ne faites-vous pas maintenant ce que vous devez faire un jour, & qui vous donnera mille repentirs de ne l'avoir pas fait plutôt ? Ne me dites point : Nous verrons, nous y penserons. Que voulez-vous voir pour conclure ce que vous voulez ? Voulez-vous voir si par ce retardement, vous pourrez vous dispenser de l'obligation de faire pénitence ? Mais il en faut enfin venir là. *Le même.*

On renvoie assez ordinairement à la dernière maladie l'affaire de son salut ; c'est-à-dire, qu'on destine à l'affaire de l'éternité, à l'affaire la plus importante de la vie, & à laquelle il faut indispensablement travailler toute la vie ; on y destine un temps, où l'on n'est pas capable de travailler à l'affaire du monde qui seroit de la plus petite conséquence ; un temps où l'on est incapable de tout, où l'on n'est plus bon à rien. Attens-je, Seigneur, que ce temps soit venu ? attens-je, que vous me sollicitiez de changer de vie, & de me convertir ? Et depuis combien de temps me sollicitez-vous inutilement ? faudra-t-il que la grace que vous me donnez présentement soit encore inutile ? Jusqu'à quand passerai-je les plus beaux jours de ma vie à de vains amusemens, que je suis le premier à condamner ? & ne les condamnerai-je, ces vains amusemens, que pour me rendre plus inexcusable, en différant sans cesse à me convertir ? *Le Pere Croiset. Tome premier de la Retraite spirituelle.*

On diffère à la mort, à penser à l'affaire de son salut, & à se convertir.

Loin de vous ces conversions désirées & projetées ; mais toutes renfermées dans le dessein qu'on a, & dans le projet qu'on en fait. On connoit le pressant besoin qu'on a de changer de vie ; on prend quelques mesures pour y réussir ; on évite la compagnie de certaines personnes, dont la conversation & les manières sont regardées comme des obstacles au bon propos que l'on fait. On sent dans une volonté un peu plus chrétienne, certains mouvemens qu'on ne sentoit pas autrefois. On voudroit bien pousser plus loin ; mais un poids plus fort abat bientôt ces faibles élancemens ; une mauvaise habitude, une indiscrete apprehension de se voir méprisé & raillé, si l'on changeoit brusquement de vie, une trop grande gêne à retenir des passions indomptées, font qu'on veut en partie & faiblement, ce qu'il faut efficacement & absolument vouloir. Etat funeste que Saint Augustin regarde comme une fatale suspension d'esprit & de cœur, où ébloui d'un côté par des lueurs passagères d'une vérité qui brille, on est aveuglé, & appelant d'un autre par de noires vapeurs de ses passions, & par cent engagements toujours supérieurs à ces résolutions stériles & inefficaces ! *Tiré du Dictionnaire Moral. Premier Discours sur les Indulgences.*

Il faut vouloir efficacement se convertir, & ne se pas contenter des desirs foibles qui n'en viennent jamais jusqu'aux effets.

La vie libertine qu'on a menée, & qu'on ne peut se refondre de quitter, ne ruinet-elle pas ces grands desseins de conversion ; & la peine qu'on croit devoir trouver à les exécuter, ne fait-elle pas à l'égard d'un libertin, ce que l'habitude fit à l'égard de Saint Au-

La peine qu'on croit trouver à changer de vie, fait quitter le dessein de se convertir.

gustin, quand il voulut la rompre? Vous vous proposez de faire penitence : comprenez-vous l'étenduë de ce terme, & sçavez-vous à quoi vous allez vous engager? vous connoissez-vous si peu, que vous puissiez croire que vous vivrez sans nous? *Putasne sine istis & istis poteris?* que vous vous ferez assez de violence pour vous reprimer dans des choses, où tout votre panchant vous porte; pour ne plus vous trouver avec les gens qui ont jusqu'à présent été les compagnons de vos débauches; pour rompre ce commerce, pour détruire ce peché favori, & cette impetueuse passion qui vous maîtrise? Erreur, si vous le pensez, dans un âge où les passions étant encore toutes ardentés, & le sang bouillant dans les veines; où la nature étant encore toute vive, où l'imagination de se satisfaire n'ayant encore rien perdu de sa force, doivent ôter, ce semble, tout moyen de faire penitence! Un temps plus propre viendra, & vous ferez alors ce qu'en vain vous voudriez faire à présent. *Sermon manuscrit.*

Suite du même sujet.

En effet, parmi tant de desirs que Dieu nous a si souvent inspirés de retourner à lui, y a-t-il eu d'autre obstacle qui nous ait retenus, que l'attachement déréglé que nous avons à une chose, qui nous est défenduë? que la crainte, par exemple, de faire la restitution d'un bien qui ne nous appartient pas, ou la peine de quitter cette vie molle & oisive, qui ne peut s'accorder avec la penitence, à pardonner une injure par un esprit de Christianisme? Tant il est vrai, conclut Saint Chrysostome, que le libertinage est une chaîne, qui lie si étroitement, qu'elle ôte tout mouvement pour le bien, & qu'elle en donne un si fort pour le mal, qu'on y est entraîné comme nécessairement! Que ne brisons-nous cette funeste chaîne, que ne brisons-nous cet obstacle, que ne prenons-nous un esprit de piété, pour détruire notre irreligion qui est une cause assez ordinaire de notre délai à faire penitence? *Le même.*

On diffère à se convertir faute de foi, ou d'attention aux vérités de l'autre vie.

Si ceux qui remettent leur conversion à un autre temps, étoient bien convaincus des vérités que la Religion propose sur l'avènement d'un Juge aussi redoutable que l'est le Dieu que nous adorons, sur la brièveté d'un temps qu'il peut leur ôter à chaque moment, sur le sort malheureux de ceux qui sont surpris dans le peché, sur les peines éternelles qui suivent cette destinée; pourroit-on différer à se convertir, & remettre à demain une affaire, laquelle peut manquer pour toujours, si elle n'est aujourd'hui conclue? Ne cherchons donc plus pour colorer notre passion, d'autre cause de notre délai; ne l'attribuons plus à une prétendue difficulté de nous convertir; ne nous retranchons plus sur notre foiblesse; ne le rejettons plus sur la force de l'habitude qui nous arrête & qui nous retient, ou sur la douceur des plaisirs qui nous flatent; c'est notre peu de foi & notre irreligion, qui est le grand obstacle qui rend inutiles tous les desirs que Dieu nous donne de nous reconcilier avec lui. Damnable état, dit Saint Chrysostome, qui conduit naturellement à un autre, qui en est comme la fin, & qui consiste en ce qu'on s'endort dans son peché; qu'on devient comme stupide sur tout ce qui regarde le salut; qu'on est frappé d'un esprit de lethargie, qui empêche de sentir & d'entendre, de concevoir rien de tout ce qui pourroit faire rentrer dans la voye de Dieu;

qu'incapable de s'appliquer qu'à ce qui plaît, on ne reçoit plus de mouvement que celui que donne la passion! *Sermon manuscrit.*

Si c'est la difficulté de se convertir qui nous fait perdre la pensée de le faire, en deviendra-t-elle moindre cette difficulté, par notre délai? cette habitude sera-t-elle moins invincible avec le temps? la peine que nous trouvons maintenant à la détruire, sera-t-elle moindre dans la suite? Arrêtons-nous aisément ce torrent, qui grossit tous les jours par les nouveaux pechez que nous commettons? romprons-nous facilement cette chaîne qui se fortifie de plus en plus? nous déchargerons-nous plus aisément de ce fardeau? Le demon sera-t-il plus foible à l'avenir; & nous, ferons-nous plus forts? Comment nous a-t-il perdus? Par la vûë d'un plaisir qu'il nous a fait goûter; par l'esperance qu'il nous a donnée de grossir notre revenu, en faisant une injustice; en nous montrant la penitence comme un exercice penible, & le chemin du Ciel comme une route impraticable. Aura-t-il désormais, ce malin esprit, moins d'adresse, ou moins de force pour nous tendre les mêmes pièges, & pour nous y faire tomber? Notre esprit obscurci par le peché en deviendra-t-il plus éclairé, en vivant dans le peché? notre volonté sera-t-elle plus forte; & notre appetit plus soumis à la raison, & à la grace? Comment donc notre conversion sera-t-elle plus aisée en différant à nous convertir? *Le même.*

Après avoir long temps différé à se convertir, la difficulté de le faire n'en sera pas moins grande.

Vit-on jamais que des fous, dit S. Jean Chrysostome, qui ayent attendu à mettre ordre à leurs affaires, lorsqu'elles sont sur le point d'être jugées? Une ville qui craint la surprise d'un puissant ennemi, attend-elle qu'elle soit investie, pour se mettre en état de défense? Attend-on à équiper un vaisseau quand il est au milieu de la mer; ou quand il est à la veille de faire naufrage? Attend-on à appeler un Medecin, quand un malade est désespéré? on n'a garde de différer; on croiroit que ce seroit s'exposer à un danger évident de tout perdre. Et comment donc dans une affaire aussi importante que le salut, & dans un temps aussi précieux que celui qui nous est donné pour penser à la mort, & qui doit en assurer le succès, sommes-nous assés imprudens, que de n'y vouloir donner nos soins, que lorsqu'il est presque impossible de la faire réussir? *Le même.*

Il ne faut pas attendre à la mort, pour mettre ordre aux affaires de sa conscience.

Temeraires que nous sommes! nous prétendons que vivant dans un criminel oubli de nos devoirs, dans une molle indifférence pour les choses du Ciel, dans un continuel embarras que nous nous faisons à loisir, pour contenter nos passions, nous puissions attendre une heureuse mort, que les Saints toujours attentifs à Dieu, toujours appliquez à eux-mêmes, n'ont presque osé se promettre, & qu'ils n'ont esperé qu'en tremblant! Est-ce que ce que nous devons craindre à la mort n'est pas capable d'exciter notre negligence à nous y préparer, & de nous débarrasser de ces vains & ridicules prétextes qui nous font différer de jour en jour; après avoir déjà peut-être différé tant d'années? *Le même.*

C'est une grande temerité d'attendre qu'on fera une véritable conversion à la mort, après avoir différé toute sa vie.

Au moins, dit-on, la mort que l'on sent approcher produit ce bon effet, que si-tôt qu'on se sent frappé d'une maladie mortelle, on appelle un Confesseur, pour mettre ordre aux affaires de sa conscience. Il est vrai;

La confession faite à l'article de la mort doit être suspecte.



mais quand je n'aurois pas sujet de croire qu'il n'est rien devant Dieu de plus foible que tout cela, qu'est-ce qui peut m'assurer qu'ayant différé jusqu'à la mort à nous y préparer, nous aurons assez de temps pour le bien faire; que nous profiterons de ce temps, & que la penitence que nous ferons alors ne fera point inutile? Resolus à vivre dans nos anciennes habitudes, nous voulons attendre aux derniers momens de notre vie, pour nous disposer par une sincere penitence à faire une bonne mort. Mais en aurons-nous le temps; ou s'il nous en reste quelque partie, suffira-t-elle pour conclure l'affaire que nous y renvoyons? ou quand elle suffiroit, est-ce être sage que de réserver pour une chose aussi essentielle que le salut, aussi delicate, & d'une aussi grande discussion; de réserver, dis-je, un temps si court, si incertain, si peu propre à une si importante action? *Sermon manuscrit.*

On cache aux malades le danger de mort où ils sont, ce qui retarde encore leur penitence.

Voulons-nous savoir ce qui arrive presque toujours? C'est que dans les maladies ordinaires, le malade cherche d'un côté à s'étourdir sur le peril où il est; & d'un autre côté on lui dissimule la verité dans les premiers jours, où il auroit eu de la force & de la connoissance pour penser à lui; & quand enfin on lui parle de recevoir les Sacremens, au lieu du moins de lui dire, comme le Prophete Isâie dit au Roi Ezechias: *Dispone domui tua, quia morieris tu & non vives*; on cherche des détours pour lui faire entendre que la maladie n'est point mortelle; & on lui ôte ainsi le plus puissant motif de faire un dernier effort pour retourner à Dieu. Tantôt la fausse tendresse d'une Epouse, ou d'un Ami; quelquefois même, le vil intérêt d'un lâche Heritier, qui craint que des legs pieux, ou qu'une restitution nécessaire n'alterent une succession qu'il dévore; déjà des yeux, sont la cause qu'on cache toujours au malade le danger de sa maladie, & font qu'on ne le lui découvre que quand il est à demi mort. D'où il arrive que cette mort, quoi que naturelle, est pour lui une mort subite, & que si les Sacremens qu'il reçoit alors peuvent être de quelque consolation pour les vivans, il y a tout lieu de craindre qu'ils ne soient souvent inutiles au mourant. *L'Abbé de Montmorel, Discours sur l'Evangile du quinziesme Dimanche après la Pentecôte.*

Il ne faut point différer de se convertir sous prétexte de ses affaires.

Pour vous persuader à vous-même que vous voulez tout de bon, & sincerement vous donner à Dieu, & vous convertir, il ne faut point différer; mais commencer maintenant: *Hodie si vocem ejus audieritis, nolite obdurare corda vestra.* Ne vous excusez point sur les affaires: Quand nos besoins spirituels nous pressent, dit Saint Chrysostome, les affaires temporelles ne sont point des affaires, elles ne peuvent nous servir d'excuse. Ne differez pas même; & ne me dites pas que vous employerez au soin de votre conscience le premier loisir que vos affaires vous donneront. Si vous ne prenez du loisir, les affaires ne vous en donneront jamais. Elles se suivent les unes les autres: elles s'engagent les unes dans les autres: & s'engagent de telle sorte, qu'avant que d'en voir une finie, vous en avez toujours quatre commencées. C'est une chaîne dont vous ne sçauriez trouver le bout, & de laquelle vous ne vous tirerez jamais si vous ne la rompez. Ce fut le conseil que donna autrefois Saint Eucher à Va-

lerien; & je prens la liberté de vous le donner aujourd'hui: rompez cet enchaînement infini d'affaires; que votre premiere & votre souveraine affaire, qui est celle de vous sauver, ait désormais vos premiers, & vos plus grands soins. *Le Pere le Valois, neuvieme Lettre sur les Retraites.*

Mépris des loix les plus sacrées! obstination dans le mal! railleries impies sur les plus terribles veritez de la Religion! Me voici arrivé au terme; & après avoir toujours différé à me reconnoître, & à vivre en Chrétien, je n'en ai plus le temps, puis qu'il faut cesser de vivre. O si j'eusse suivi l'exemple de tant de personnes vertueuses, qui plus sages que moi, n'ont pas attendu à la dernière heure de se repentir & de se corriger! O si je me fusse converti, lorsque Dieu m'en pressoit par de fortes & de fréquentes inspirations! ah quelle consolation à present! Je le pouvois faire; mais je ne l'ai pas fait; & je meurs! Je regardois en pitié ceux qui devoient être pour moi un objet d'envie: avois-je sujet de m'applaudir de mes égaremens? Ils étoient tels, je l'avoüé à present: mais aveu inutile, aveu desesperant! amer & sterile repentir! *Ergo erravimus!* C'est donc toute la conclusion de ma vie! il faut donc que du moins à la mort je rende justice à la pieté chrétienne! Mon aveu vaut une amende honorable. C'est le desesperoir qui me l'arrache. O Dieu! quel tourment quand on expire avec ces regrets! Ne permettez pas, mon divin Redempteur, que je les experimente jamais. J'ai sujet de regretter le passé; mais j'ai du moins la consolation de sçavoir que mes regrets peuvent presentement être moins inutiles. Je me repens donc, Seigneur, d'avoir tant tardé à vous servir. *Le Pere Croiset, Tome second de ses Retraites.*

Regrets à la mort de ne s'être pas converti, quand on le pouvoit & qu'on en avoit le temps.

S'il ne s'agissoit, pour bien mourir, que de recevoir les derniers Sacremens; que de baiser le Crucifix, que de verser même quelques larmes; & que de mourir en état de grace, c'est faire une mort édifiante: mais ce n'est pas là précisément une mort sainte. Faire une bonne mort, c'est mourir après avoir effacé tous les desordres de sa vie, par la penitence; c'est mourir en état de grace, c'est mourir plein d'une foi vive, d'une esperance invincible; c'est mourir plein d'horreur pour tout ce que le monde aime, & plein d'un amour pour Dieu, qui surpasse tout autre amour: & tout cela est-il fort aisé à celui qui a différé jusqu'à cette heure à penser à son salut? *Le Pere Croiset, Tome second de ses Retraites.*

Quand on différé la conversion à la mort, on a sujet de craindre de mourir impatient.

Par quel artifice le cœur se trouvera-t-il si subitement changé; les passions, non seulement éteintes dans un moment, mais tous les desordres qu'elles ont pu faire, reparez; les habitudes corrigées, les liens qui nous attachent à la créature, brisez; le bien d'autrui restitué, les vertus chrétiennes, dont à peine on sçait le nom, acquises; enfin une conscience déchirée par tant de remords, tranquillisée en peu d'heures; & tous nos comp-

Continuation du même sujet.

tes prêts, sans y avoir presque pensé? Osons-nous dire que tout cela est aisé? A peine cela même est-il possible. *Le même.*

Celui qui diffère toujours de se convertir, meurt enfin dans l'impenitence.

*Ubi ceciderit arbor, ibi erit.* Malheureux arbre! falloit-il balancer si long-temps, pour tomber enfin si mal à propos? faut-il qu'il n'ait occupé la terre durant tant d'années, & qu'il ne se soit chargé de tant de branches, que pour fournir au feu un aliment éternel? Helas! à quoi a-t-il tenu, qu'il ne soit tombé d'un autre côté? Il avoit été si fortement poussé par le vent de l'Esprit saint, on l'avoit vu si souvent penché du bon côté! On a négligé de le redresser, on a cru qu'on y seroit toujours à temps; on ne pensoit pas qu'il dût tomber si-tôt, ni si vite; on y a accouru pour le faire tomber du bon côté, mais on y a été trop tard, il falloit prévenir le mal: *Ubi ceciderit, ibi erit. Le même.*

La conversion ne devient pas plus aisée, pour la différer; mais au contraire.

Quoi? une foi naissante, les principes d'une pieuse éducation, des remords qui ont encore toute leur pointe, la grace moins rebutée; tout cela cede maintenant à votre malice: & vous voulez que lorsque la foi sera à demi éteinte, qu'il ne restera plus nulle trace de la première éducation, que les remords seront étouffés sous un amas effroyable de crimes, & qu'on sera insensible à la grace, par le long mépris qu'on en aura fait: vous voulez que votre conversion soit plus aisée, votre volonté plus docile, & votre cœur moins mauvais? Un âge meuri dans les desordres, corrompt trop le cœur, pour ne le pas mettre dans une espece de nécessité d'être toujours méchant. Mais, ajoutez-on, un âge meur donne du sens. Mais il ne donne pas de la piété, à qui a vieilli dans le libertinage; on est moins fol, c'est-à-dire, on comprend plus aisément les desordres; mais on n'est pas plus sage, pour reformer ses mœurs. L'esprit est d'ordinaire la dupe du cœur; la corruption de celui-ci n'éteint pas toutes les lumières de l'autre; mais elle les rend inutiles. Au souvenir des déreglemens de votre jeunesse, vous avouerez froidement que vous avez mal fait; mais vous ne ferez pas mieux. *Le même. Dans ses Reflexions spirituelles.*

On ne doit pas se fier sur le temps pour différer la conversion.

Mais le temps viendra qu'on se fera homme de bien. A entendre les gens du monde, ne diroit-on pas qu'ils sont les dépositaires des Décrets éternels de la Providence; que leur conversion ne doit être que leur ouvrage, & qu'ils fixent eux-mêmes le nombre de leurs jours? Le temps viendra? Voudriez-vous être garant de ce temps à venir? Sur un temps si incertain on n'oseroit risquer la vie d'un de ses enfans; & l'on risque tranquillement le salut de son ame! Le temps viendra qu'on se fera homme de bien. Cela veut dire qu'on espere d'avoir le temps de se repentir de ce qu'on fait presentement: & pourquoi faire ce dont on espere de se repentir un jour? On se flate d'avoir le temps de déplorer les égaremens de sa jeunesse, d'en condamner les joyes licentieuses, & de gemir sur tout ce dont on se fait un plaisir. Quelle plus criante folie, que de n'employer les plus belles années de sa vie, qu'à creuser une source intarissable de regrets & de repentirs? On espere qu'on se fera homme de bien après s'être lassé d'être méchant. Combien est ruineux le fondement sur lequel on appuie cette présumptueuse confiance? On n'est pas assez sage, dit-on, pour se détromper de si bonne

heure des faux charmes qui enchantent. Hé! peut-on esperer de le devenir, à force de s'étourdir, & d'être fol plus long-temps? Les plaisirs du monde dégoûtent enfin. Sans doute; mais ce ne peut être qu'après nous avoir fait perdre le goût des bonnes choses. *Le même.*

Quand le corps commence à mourir, le cœur peut-il conserver assez de vie, pour former un mouvement, de la nature de celui qu'il est nécessaire de concevoir pour s'élever vers Dieu? Quand les membres ont perdu toute leur vigueur, le pecheur peut-il en avoir assez pour faire une démarche aussi grande & aussi prodigieuse, que celle de l'Enfer au Paradis? Lorsqu'il est prêt de faire les derniers soupirs, peut-il pousser une voix assez forte & assez puissante pour être entendu du profond de l'abîme où il est, jusqu'au Ciel? Peut-il enfin dans l'extrême foiblesse où il se trouve, & dans l'étrange effroi dont il est rempli, entreprendre de faire tête à tous ses ennemis, & se flater de l'esperance d'en triompher? C'est ce qui fait dire à saint Augustin, que la penitence que demande une personne qui est dans la foiblesse de la maladie, est bien foible, & qu'il a bien peur que celle que demande une personne mourante, ne meure elle-même. *Livre intitulé: Envieux de l'Abbé Jean & du Prêtre Eusebe.*

La penitence diffère à la mort, est d'ordinaire insuffisante.

Serm. 57<sup>e</sup> de tempore.

Au lieu de croire qu'à l'extrémité de la vie le pecheur soit plus fort, & que le péché soit plus foible, il peut être que quelques passions soient alors moins vives, & moins violentes que durant la santé; car il en a qui ne s'éteignent qu'avec la vie, il y en a même que la mort ne peut faire mourir; que les feux d'Enfer, avec toute leur activité, ne scauroient vaincre, que l'éternité avec toute la suite infinie de tous les siècles, ne détruira jamais: mais quand il seroit vrai que la mort seroit les mêmes impressions sur elles, que sur le corps, je ne vois pas que cela pût faire que le pecheur fût moins criminel. Un Peintre, dont le pinceau est gâté, ou qui a la main blessée, n'est pas pour cela moins scavant. Je trouve au contraire le pecheur beaucoup plus coupable, de ne point cesser d'être esclave du péché dans le temps même que vous croyez que le péché a moins de force. Vous supposez d'ailleurs que le pecheur puisse remporter quelque victoire sans la grace, sous prétexte qu'il n'a qu'un foible ennemi à combattre. Si la foiblesse de l'homme est telle, que dans le temps de sa plus grande vigueur, il ne puisse faire le moindre bien sans la grace, tombe-t-il sous le sens, qu'un pecheur, dans cette langueur extrême, où la proximité de la mort le reduit, puisse esperer de vaincre le plus cruel & le plus puissant de ses ennemis sans le secours d'une grace puissante? *Le même.*

Le péché est assez ordinairement plus fort à la mort, & le pecheur plus foible pour lui résister.

L'Apôtre Saint Paul nous assure que le péché a un corps: *Corpus peccati.* Le pecheur pendant sa vie, forme, pour parler ainsi, toutes les parties de ce malheureux corps. Il lui donne une tête par sa vanité, par son orgueil, & par son ambition; il lui donne des yeux, par ses regards lascifs, indiscrets, & insolens; il lui forme une langue par ses mensonges, par ses médifances, & par ses blasphèmes; il lui fait des mains par ses meurtres, par ses vols, & par ses usures; il lui fait un cœur par ses pensées impures ou temeraies, par ses affections déreglées, & par ses haines injustes;

Suite des mêmes sujets.

en un mot, il lui forme un corps, par ses débauches infames, & par ses actions criminelles. Or ce qui fait à notre sujet, c'est que pendant la vie du pecheur, ces parties sont comme divisées, parce qu'elles ne se forment que successivement; mais à la mort, elles s'assemblent, & elles s'unissent: c'est ce qui fait qu'alors le corps du peché est parfait & accompli. Le peché, pour ainsi dire, prend naissance avec le pecheur; il croit, il se fortifie, & il fait ses progrès, à proportion que celui-là avance dans les differens âges de sa vie; il a toute sa grandeur & toute la force, & il arrive au terme de sa consommation, lors, dit Saint Augustin, que le pecheur arrive à sa fin. Or si ce miserable n'a pu, lorsqu'il avoit toutes ses forces, surmonter séparément cette tête, ces yeux, cette langue, ces mains, & ce cœur; peut-il sans présomption, & sans extravagance, esperer que dans l'extrême foiblesse, où le mal qui lui doit ôter la vie, reduira son corps & son ame, il triomphera de ce monstre, lorsque toutes ses parties étant assemblées & unies, il aura, comme je viens de dire, toute sa grandeur & toute sa force? S'il n'a pu étouffer ce malheureux enfant, lorsqu'il n'étoit encore que dans le berceau, comment ose-t-il se promettre de le faire mourir, quand il sera devenu un géant? S'il n'a pu enfin résister durant sa vie, lorsque les pechez ne l'attaquoient que les uns après les autres, comment ose-t-il se promettre de soutenir l'assaut general qu'ils lui livreront à la mort? Les méchants, dit le Saint Esprit dans la Sagesse, paroîtront alors pleins d'effroi, dans le souvenir de leurs offenses; & leurs iniquitez se souleveront contre eux pour les accuser, & pour les faire perir. *Le même.*

Sur quoi est fondée la confiance qu'on a, que Dieu écartera le pecheur à l'article de la mort.

Ce qui fait que l'on se persuade si facilement qu'un pecheur, qui a témoigné à la mort quelque douleur des desordres de sa vie, a obtenu misericorde; c'est qu'il n'y a presque point de verité dans la Religion, que l'on inculque plus fortement & plus frequemment que celle-ci: Que Dieu est un Pere plein de bonté, qui a toujours les bras ouverts pour recevoir ceux, qui ont un desir sincere de sortir de leur égarement; que David, qui étoit un adulateur, & un homicide, en confessant qu'il avoit peché, eut aussi-tôt la consolation d'apprendre de la bouche du Prophete Nathan, que le Seigneur avoit transporté son peché; que le Publicain, en disant ces seules paroles dans le Temple, *Seigneur, je suis un pauvre pecheur, ayez pitié de moi, s'en retourna justifié dans sa maison*; que l'Enfant prodigue fut rétabli dans la maison de son Pere en se jettant seulement à ses pieds, & en lui disant: *Mon Pere, j'ai peché contre le Ciel & contre vous*; & qu'un voleur enfin attaché à une croix auprès du Fils de Dieu, ne fit que lui dire, *Seigneur, souvenez-vous de moi*;

LUC. 18.

LUC. 15.

LUC. 23.

& qu'il en tira aussi-tôt cette bienheureuse assurance: *Je vous dis en verité, que vous serez, aujourd'hui avec moi en Paradis.* C'est donc sur ces témoignages & sur ces exemples que se fondent ceux qui jugent si favorablement de la penitence des pecheurs mourans. Mais permettez-moi de dire qu'ils ne raisonnent pas tout-à-fait juste, quelque bonne opinion qu'ils doivent avoir de la misericorde de Dieu envers le pecheur. Je ne puis à la verité convenir que la misericorde divine étant infinie, & ne pouvant pour ce sujet être bornée ni prescrite par aucun temps, ne puisse, quand il lui plaira, sauver un pecheur à la mort: mais c'est fort mal raisonner, que de conclure qu'elle le fera, parce qu'elle le peut faire. *Le même.*

Un exemple particulier, & sur-tout en matiere de morale, ne met point d'exception à une regle; & un privilege ne détruit point une loi, au contraire il la confirme. Ces sortes de conversions, dit S. Bernard, ne sont pas tant des exemples que des miracles: *Non tam exemplum quam miraculum.* Et il est bien étrange que nous ne trouvions que le seul bon Larron dans tous les Livres sacrés, qui ait reçu misericorde à la mort. Il y en a eu un, afin que les pecheurs, qui sont prêts de sortir du monde, ne se desesperent pas: & il n'y en a qu'un, afin que les pecheurs pendant la vie, ne conçoivent point de présomption. Que qui que ce soit, dit Saint Chrysostome, ne tiennne ce discours: J'aurai toujours assez de temps pour me convertir. Songez qu'il y a une infinité de pecheurs qui ont été surpris de la mort. Craignez donc que le même malheur ne vous arrive. Vous me direz qu'il y en a aussi quelques-uns, qui ayant croupi dans le peché jusques dans une extrême vieillesse, ont eu le temps de faire penitence. Je ne sçai, ajoute ce Pere, si ce que vous dites est bien certain; mais supposé que cela soit, quelle conséquence voulez-vous en tirer? Que Dieu vous accordera la même faveur? Ou, il me la fera peut-être. Ah! faites reflexion, lorsque vous raisonnez ainsi, qu'il ne s'agit de rien moins, que du salut ou de la perte éternelle de votre ame. C'est pourquoi, s'il vous reste quelque étincelle de raison, persuadez-vous, que tout le contraire de ce que vous vous imaginez peut arriver. Je veux bien demeurer d'accord avec vous, qu'il se peut faire qu'il aura assez de bonté, pour en user à votre égard de cette sorte, parce qu'il en a ainsi usé envers quelques-uns qui vous ressembloient. Mais votre salut est une affaire de trop grande consequence, pour le risquer si malheureusement, que de vous attendre à une chose que vous avez plus de sujet de craindre qu'elle n'arrivera pas, que d'esperer qu'elle arrivera. *Le même.*

C'est témérité que de s'attacher à la mort sur l'exemple du pardon accordé au bon Larron. *Epist. 8. ad Brutonem.*

Chrysost. *Hom. 22. in 2. ad Corinth.*



DEVOIRS,